



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

M A R S. 1727.



A PARIS,

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti, à la descen-
te du Pont-Neuf, au coin de la rue de
Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez, aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui tes envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. l's.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY

M A R S. 1727.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

L E R O Y,

GOVERNANT PAR LUI MESME,

O D E.



Aint Vallon, sacré Permesse,

Présidez à mes accords;

Epris d'une juste yvresse,

Je me livre à mes transports,

Divinise mon delire,

Apollon, monte ma Lyre,

A ij Je

16 MERCURE DE FRANCE.

Je t'invoque : inspire moi ;
Si mon sujet est sublime ,
Mon audace est légitime ,
Duisque je chante mon Roy.

Je vais d'un essor rapide...
Respectez tous mes accens ,...
C'en est fait : le Dieu me guide ,
Echo ! réponds à mes chants.
Orphée , autrefois célèbre ,
Attendrait les bords de l'Hébre ,
Au récit de ses malheurs ;
Par un semblable miracle :
Pour un plus charmant spectacle ,
Mortels, je rayis vos cœurs.

Quelle trace lumineuse
Frappé mes yeux éblouis !...
De sa clarté radieuse ,
Tous mes sens sont réjouis.
Quel Mortel ! Quelle Déesse !
C'est LOUIS ; c'est la Sagesse ;
Qui prend soin de l'enseigner ;
Et de la celeste voûte ,

Elle

Elle vient marquer la route
Qu'il doit tenir pour regner.

Déjà l'Olimpe s'apprête,
A celebrer ces beaux jours :
En faveur de cette Fête ;
Phœbus ranime son cours.
Jupiter contre la terre,
N'est plus armé du Tonnerre :
Non, ce Souverain des Dieux,
Pardonne au Titan rebelle,
Sa révolte criminelle,
Et ses desseins odieux.

Tout brille dans ces Campagnes,
Flore embellit nos Côteaux :
Et les Nymphes ses Compagnes,
Dansent dessous les ormeaux.
Que de riantes images !
Zéphir chasse les nuages ;
Et par ses douces chaleurs,
L'hiver fuit avec ses glaces :
Nous marchons, & sur nos traces,
Nous voyons naître les fleurs.

A iij

Au

418 MERCURE DE FRANC

Au milieu de nos Bocages ,
Le murmure des Ruiffeaux
Se joint au bruit des feuillages ,
Aux doux concerts des Oifeaux.
Déjà les Troupeaux d'Annette ,
Bondissent dessus l'herbette.
J'entens au fond de nos Bois ,
Pan , Faune , Silvain , Satire ,
Pouffer des éclats de rire ,
En accordant leurs Hauts-Bois.

Je cede à l'ardeur lyrique ,
Dont mes feux font enchantez ,
De ma Mufe Prophetique ,
Tous les accens font dictez.
Où suis-je ? . . . Nouvel Icare ! . . .
C'est Apollon qui m'égare ;
Je perce dans l'avenir ! . . .
Par l'éclat de mes paroles ,
Je veux porter aux deux Poles ,
Ce que j'y peux découvrir.

Quel Peuple orgueilleux s'obstine ,
A braver nos Etendarts ?

Il avance sa ruine,
 En approchant nos Remparts,
 Pour LOUIS que de conquêtes!
 Que de Palmes toutes prêtes!
 Je le vois dans les Combats,
 Commander à la Victoire:
 Et Mars soigneux de sa gloire,
 Par tout précéder ses pas.

Mais non... cruelle Bellonne,
 Loin tes fureurs à jamais:
 Le Laurier de ta Couronne,
 Cede à l'Olivier de Paix,
 Livre Hispahan aux allarmes,
 Qu'Amurat prenne les armes,
 Qu'il fonde de grands projets
 Sur une injuste Victoire:
 LOUIS veut faire sa gloire,
 Du repos de ses Sujets.

Que les ris viennent par bandes,
 Chasser les tristes douleurs:
 Qu'on se pare de Guirlandes;
 Qu'on se couronne de fleurs.

A iiiij

Qu'on

Qu'on mêle aux fruits Pomonne,
 Le jus que Baccus nous donne :
 Qu'il coule sur nos Ramparts.
 Que l'enfance & la vieillesse
 Se livrent à l'allegresse,
 Qui brillent de toutes parts.
 Bergers dedans nos Prairies,
 Faites retentir les airs :
 Et sur nos Rives fleuries,
 Formez d'éclatans Concerts.
 Dans vos rustiques retraites,
 Celebrant sur vos Musettes
 Les objets de vos desirs ;
 Chantez votre auguste Maître :
 Puisque c'est lui qui fait naître
 Et vos jeux & vos plaisirs.

Deformais, le brigandage,
 Fuira loin de ma maison ;
 Je ne crains plus ni pillage,
 Ni fraude, ni trahison.
 Dans le sein de l'indolence,
 Dans une pleine assurance ;

Je

Je verrai couler mes jours :
 Plus heureux que mes Ancêtres :
 Sous le plus juste des Maîtres ,
 J'en veux terminer le cours.

Déjà triomphe du vice ,
 L'aimable & simple vertu ;
 Sous les loix de la Justice ,
 Gémit le crime abbatu.
 Le Trône devient l'azile
 De la Veuve & du Pupille :
 Fuyez , lâche adulateur ,
 Peuple vil & mercenaire ,
 Loin du Monarque sévere :
 Fuyez , calomniateur.

Des climats les plus sauvages ,
 On arrive dans nos Ports ;
 Le Maure avec ses hommages ,
 Nous vient offrir ses trésors.
 La rapide Renommée ,
 Du nom de LOUIS charmée ,
 Le fait voler jusqu'aux cieux.
 Règne auguste ! Empire aimable !

A v Puiffe

422 MERCURE DE FRANCE.

Puisse-t-il être durable ,
Plus encor que glorieux ?

Vacuum duellis

Janum Quirini clausis , & ordinem

Rectum evaganti frana licentia

Injecit , emovitque culpas. Horat. Carm. Lib.
IV. Ode XV.

Le Chevalier de Maulador.

Cette Ode peut se chanter sur l'Air
noté au bas de la Chançon , *Affreux Hy-*
ver , page



DESCRIPTION d'une Horloge astro-
nomique , inventée par Mathieu Krieg-
seissen , & approuvée par l'Académie
Royale des Sciences.

C'Est une horloge qui marche de son
mouvement , & exprime dans le
terme de 24 heures le circuit journa-
lier du premier mobile d'Orient par Mi-
di en Occident , tant au Ciel des Etoi-
les fixes , qu'à ceux du Soleil & de la
Lune , comme aussi le mouvement an-
nuel

quel du Soleil, & les revolutions de la Lune, tant periodiques, que sinodiques; ensuit la disposition du Globe lunaire, par rapport aux differens aspects que cet Astre reçoit de la lumiere du Soleil dans la Sphere naturelle; & enfin la situation des quatre Elemens, le tout selon l'hypothèse de *Ptolomée*.

Pour en donner plus d'intelligence, on fera remarquer qu'on a mis au milieu de la face de cette Machine, le Globe de la terre, sur lequel on a gravé en abrégé les quatre parties du monde. Ce petit Globe demeure toujours fixe & immobile au centre, quoique les Cieux fassent tous les jours autour de lui, une revolution entiere d'Orient en Occident, & ensuite l'Element de l'air qui le circule, & puis le feu élémentaire qui l'environne.

L'Orbite, ou Ciel de la Lune, au milieu duquel la face de cet Astre est blanché, se fait continuellement voir dans tous les differens temps de ses retrogradations, sous toutes les differentes phases qu'elle apparoît dans la Sphere naturelle, à mesure qu'elle s'éloigne, ou se rapproche du Soleil.

L'Orbite, ou Ciel du Soleil, au milieu duquel le Globe de cet Astre est placé, de même que les quatre princi-

A. vj paux

424 MERCURE DE FRANCE.

paux aspects de la Lune, également distant des uns & des autres, afin de pouvoir juger avec plus de certitude, de ses quartiers croissans & prisans, & de combien elle en sera éloignée, ou parvenuë.

La voute ou lambris du Ciel étoilé, au milieu de son plan, sont rangez tour à tour, en distances inégales, suivant en degrez astronomiques, les douze Signes du Zodiaque, avec les trois cens soixante degrez du Ciel, marquez à sa circonférence convexe, & à sa concavité, les douze mois de l'année, avec les quatre saisons, & le précis, lever & coucher du Soleil, pour tous les differens temps.

Au-delà de tous ces Orbes, ou Cieux mouvans, sont marquez tout autour en distance égale, les chiffres des 24. heures qui tournent avec le Soleil en 24. heures de temps.

Au-delà de la face de cette Machine est un cercle, sur lequel sont gravez tout autour, divisez également en 48. parties, les noms des principales Villes du monde, pour sçavoir à tout moment quelle heure il est dans chacune des Villes & des Isles qui sont gravées sur cette plaque immobile, la vraie heure de ces lieux répond toujours vis-à-vis de leur degre.

Par ce mouvement journalier du premier mobile, tous les corps de cette Machine, à la réserve de ce cercle, & la terre, fait chaque jour une révolution entiere dans le terme de 24. heures, & le mouvement retrograde du second mobile, la Lune accomplit sa periode, où le contour du Zodiaque dans le terme de 27. jours, 7. heures, 43. minutes, & acheve sa révolution sinodique, sur l'espace de 29. jours, 12. heures, 44. minutes.

Par la vertu de ce mouvement, le Soleil employe un an tout entier à parcourir les 12. Maisons célestes. Il y a un rayon de cet Astre en forme d'aiguille, posé sur son sommet, qui se termine au chiffre du Midi, & qui tournent toujours ensemble.

Il est nécessaire de sçavoir sous quel Signe & degré du Ciel, & le jour auquel il entre dans un des Signes, & lorsqu'une des quatre saisons finit, les mois de Mars, Juin, Septembre & Decembre, par où l'on voit que le Soleil reste dans les Signes Septentrionaux sept jours & plus que dans les Meridionaux, qui sont dessinez dans la Sphère. Le milieu du corps du Soleil marque précisément le lever de cet Astre; de même que l'aspect de la pleine Lune, qui
lui

426 MERCURE DE FRANCE,

lui est diametralement opposé, hors duquel sort une aiguille qui se termine dans le plan du Ciel étoilé, & au chiffre de minuit, marque son coucher.

A côté gauche du Soleil, est une petite aiguille qui marque le mois courant.

Dans le plan du Ciel étoilé, au Signe du Belier, au mois de Mars, hors duquel sort une aiguille qui se termine au chiffre de 24. heures; c'est pour marquer l'heure & la minute du premier point du Signe du Belier, quand il passe tous les jours par le Meridien de Paris; & par toutes les Villes de la terre qui sont gravées sur le cercle.

Le premier point du Belier, dans sa révolution journaliere du Ciel, précède toujours le Soleil, depuis le commencement du Printemps, jusqu'au commencement de l'Automne, c'est à-dire, qu'il arrive au Meridien plutôt que le Soleil, & depuis le commencement de l'Automne jusqu'au Printemps, le Soleil précède toujours le premier point du Belier, & arrive plutôt que lui au Meridien, c'est-à-dire, depuis l'Equinoxe du Printemps jusqu'à l'Automne. Le premier point du Belier passe par toutes les Villes, avec les heures du matin, & depuis l'Equinoxe d'Automne, jusqu'à celui du
Prin-

Printemps, il passe avec les heures du soir à tout different temps, & par d'autres aiguilles, dont les aspects lunaires sont munis, ce qui convient à la Lune.

De toutes ces choses s'observeront aussi avec la même facilité, entr'autres ses passages dans le Meridien, sous quel Signe & degré du Ciel elle correspond, & ses levers & couchers de chaque jour, si la Lune est en nouvelle conjonction avec le Soleil, elle se trouve entre la terre & le Soleil, elle va en croissant, & l'aiguille qui va avec la Lune, marque les heures du soir pour Paris & pour tous les endroits de la terre, qui sont gravez sur ledit cercle, excepté après onze heures du soir; la veille de l'opposition, pour faire voir qu'au jour de l'opposition, il n'y a point de passage par le Meridien de Paris; & la plénitude de la Lune, la terre se trouve entre le Soleil & la Lune; cette aiguille marque les heures du matin par toutes les Villes qui sont gravées sur le cercle, en tout different temps jusqu'à nouvelle conjonction.

Si on se rend familiere la latitude qu'elle a de part & d'autre de l'Ecliptique, la marée, ou flux & reflux de la Mer, s'y marqueront aussi très exactement,

&

428 MERCURE DE FRANCE.

& même pour tels endroits & lieux que l'on souhaitera.

Sur le même grand cercle , où sont gravez les noms des principales Villes du monde , il y a gravé une fleur-de-lys sous Paris qui est immobile ; par-là on peut sçavoir à tout moment l'heure qu'il est du jour & de la nuit, dans tous les endroits principaux du monde , par le moyen du cercle de 24. heures, qui tourne journellement , l'heure , ou la demie, ou la minute qui coule, se trouve toujours sous la fleur-de-lys.

Par exemple , le Soleil avec son aiguille, qui se termine toujours au chiffre de Midi , s'il se trouve sous la fleur-de-lys, il est midi à Paris , 7. heures du soir à Batavia , & 7. heures du matin à Quebec & à Jerusalem, 2. heures & demie après midi & à S. Pierre en deçà de l'Equateur minuit , comme marque l'aiguille qui sort de la face de la pleine Lune opposée du Soleil , & les autres heures suivantes toutes du même cercle , pour chacune des Villes & des Isles qui correspondent aux heures, pour sçavoir à tout moment quelle heure il est suivant le temps moyen.

Et à côté droit de la fleur-de-lys , il y a un petit Soleil mouvant , avec un mouvement inégal , c'est pour marquer le

le temps vrai à toutes les heures & les minutes du jour & de la nuit pour Paris, & pour tous les endroits de la terre, qui sont gravez sur le cercle.

J'ai commencé par le premier jour de Novembre, à poser le Soleil dessus la fleur-de-lys, parce qu'au commencement de ce mois, le mouvement moyen est égal au mouvement vrai, c'est-à-dire, quand il est midi au temps moyen, il est aussi midi au temps vrai.

Après le Soleil commencera à quitter la fleur-de-lys en allant du côté droit, où sont marquées les 60. minutes, tantôt plus, tantôt moins, suivant que l'équation augmente jusqu'au onzième de Fevrier, le Soleil sera éloigné de 31. minutes 5. secondes, & après l'équation il va en diminuant jusqu'au 15. du mois de Mai, & le Soleil sera rapproché de la fleur-de-lys de 12. minutes 8. secondes, & depuis le 15. de Mai jusqu'au 26. Juillet l'équation va en augmentant, & le Soleil s'éloignera de la fleur-de-lys de 22. minutes 16. secondes, & depuis le 26. Juillet jusqu'au premier jour de Novembre, l'équation va en diminuant, & le Soleil s'approchera de la fleur-de-lys tout-à-fait, ayant fait son cours de l'année.

Le Soleil s'éloigne & s'approche de
la

430 MERCURE DE FRANCE.

la fleur-de-lys, suivant l'équation, augmente & diminue, c'est-à-dire, quand l'équation va en augmentant, le Soleil s'éloigne de la fleur-de-lys; & quand l'équation va en diminuant, le Soleil s'approche de la fleur-de-lys, à mesure que l'équation augmente ou diminue tous les jours; de même le Soleil s'éloigne ou se rapproche de la fleur-de-lys tous les jours.

Par exemple, au premier jour de Janvier, ce Soleil se trouvera éloigné de la fleur-de-lys de 20. minutes 32. secondes à midi; & le Soleil continuera toujours de s'éloigner, mais imperceptiblement d'une heure vraie à l'autre; mais bien perceptiblement, d'un midi vrai à l'autre, du premier Janvier jusqu'au 2. l'équation augmente de 28. secondes, ainsi au 2. Janvier le Soleil se trouvera éloigné de la fleur-de-lys de 21. minutes.

Comme le cercle des chiffres de 24. heures tourne journallement, quand le chiffre du midi se trouve sous la fleur-de-lys, il est midi à Paris, au temps moyen, & il n'est qu'onze heures 39. minutes au temps vrai, il faut que le chiffre du midi parcoure les 21. minutes pour trouver le Soleil sur la minute, pour faire midi au temps vrai à Paris, lors-

lorsqu'il est midi au temps vrai, il est déjà midy, 21. minutes au temps moyen au deuxième jour de Janvier.

Pour sçavoir l'heure qu'il est dans toutes les Villes & dans toutes les Isles qui sont gravées sur le cercle, suivant le temps vrai, il faut observer au 2. Janvier que l'équation est de 21. minutes, comme le Soleil le marque, étant éloigné de la Fleur de Lys, qui marque le tems moyen, de même l'équation est éloignée aussi de 21. minutes aux Villes qui sont gravées autour du cercle.

Par exemple, le chiffre du Midi se trouvant au dessous du Soleil, il est midi au temps vrai à Paris, & 7. heures du soir à Batavia, & 7. heures à Quebec du matin, & à Jerusalem 2. heures & demie après midi, & à Saint Pierre deçà l'équateur minuit.

Au temps moyen, il est déjà midi 21. minutes à Paris, & à Batavia 7. heures 21. minutes du soir, & à Quebec 7. heures 21. minutes du matin, & à Jerusalem 2. heures 51. minutes après midi, & à Saint Pierre deçà l'Equateur minuit 21. minutes, comme aussi autour des Villes & des Isles qui sont gravées sur le cercle, pour sçavoir quelle heure il est à tout moment au tems moyen & au temps vrai; mais au temps vrai, il est

432 MERCURE DE FRANCE.

est tantôt plus , tantôt moins , suivant que l'équation augmente , ou diminue.

Et au dessus du cercle , où sont gravées les Villes , est posé un demi cercle , où sont gravez les quantièmes du mois de 31. jours , & l'aiguille qui marque les jours courans avec leur inégalité , & tantôt 31. & une fois 28. jours , il acheve chaque mois sans y toucher la même.

Et au-delà du demi cercle , est placé un Cadran de 12. heures , avec les minutes à l'ordinaire , qui marque le temps moyen au midi vrai pour le Meridien de Paris ; c'est-à-dire , qu'il se rencontre quatre fois par an avec le Soleil qui marque le temps vrai , c'est au 15. d'Avril , au 16. Juin , 31. Août , & 24. Decembre ; mais tous les autres temps differens , comme on voit au dessus dudit au 2. Janvier , que le Soleil qui marque le temps vrai à midi pour Paris , & les Cadrans avec leurs aiguilles , marqueront midi & 5. minutes , & la Fleur de Lys marquera midi 21. minutes au 2. jour de Janvier.

Entre le grand cercle & le demi cercle sont placez deux petits Cadrans ; celui à gauche marque le Nombre d'Or , & l'Épacte de chaque année courante ; & celui à droite marque le Cycle Solaire

laire , la Lettre Dominicale qui convient au Dimanche , pendant le cours de chaque année, & recommencera toujours avec le même ordre.

T A B L E.

1. Le mouvement journalier du Zodiaque, ou Ciel des Etoiles.
2. Le mouvement journalier du Soleil.
3. Le mouvement journalier de la Lune.
4. La révolution annuelle du Soleil.
5. La révolution periodique de la Lune.
6. La révolution sinodique de la Lune.
7. Les différentes phases & aspects de la Lune.
8. Les jours de la sinodique.
9. Les situations figurées des quatre Elements.
10. Sous quel signe & degré du Ciel le Soleil & la Lune correspondent.
11. Les précis lever & coucher du Soleil & de la Lune.
12. Pendant tous les temps.
13. Les passages précis de ces deux Astres dans toutes les principales Villes du Monde.
14. Les mois courans de l'année , & les jours précis de l'entrée du Soleil dans ces signes.
15. Pour sçavoir à tout moment l'heure qu'il

434 MERCURE DE FRANCE.

qu'il est dans toutes les principales Villes du Monde , suivant le temps moyen.

16. Et pour sçavoir à tout moment l'heure qu'il est dans toutes les principales Villes du Monde, suivant le temps vrai.

17. Un Cadran de 12. heures , avec les minutes à l'ordinaire.

18. Un demi Cadran , qui marque les jours du mois.

19. La révolution du Cycle Solaire , & le nombre de l'année courante.

20. La révolution du Nombre d'Or , & le nombre de l'année courante.

21. Les révolutions des Lettres Dominicales , & le nombre des années bissextiles.

22. La révolution des Epactes , & le nombre des années courantes.

EXTRAIT des Registres de l'Academie Royale des Sciences , du 10. Juillet 1726. Messieurs de Reaumur & du Fay , qui avoient été nommez pour examiner une Horloge inventée & construite par le sieur Mathieu Kriegseissen , qui est à Rochet & à Pendule à l'ordinaire ; mais qui par le moyen de plusieurs cadrans & aiguilles marque un grand nombre de différentes choses , le mouvement diurne du Soleil

Soleil, son lever & son coucher pour Paris, l'heure des principales Villes du Monde, tout ce qui appartient au mouvement de la Lune, le quantième du mois, avec la difference de ceux qui ont plus, ou moins de jours, sans qu'il soit besoin de toucher à ce Cadran, que dans les années bissextiles, le Cicle Solaire, le Nombre d'Or, & l'Epaëte, & surtout la difference du temps moyen & du vrai pour tous les lieux marquez dans l'Horloge, laquelle difference est representée & executée par celle de deux mouvemens qui donnent l'équation, conformément aux deux Tables de la connoissance des Temps; en ayant fait leur rapport, la Compagnie a jugé que cette Pendule étoit très-ingenieusement imaginée; & que quoique la quadrature soit assez composée par la quantité de choses qu'elle marque, les mouvemens étoient disposés avec beaucoup d'ordre & d'intelligence, & autant de simplicité qu'il étoit possible. En foi de quoi j'ai signé le présent Certificat, à Paris ce 14. Juillet 1726.

Signé, FONTENELLE, Secretaire
perpetuel de l'Acad. Royale des Sciences,

EPITRE



E P I T R E

A M. de B. en forme d'Epitalame.

IL est un temps où l'Amour, quoiqu'on
dise,

Avec l'Hymen se familiarise :

Il est un temps où l'Amour plus liant,

Flatte le Dieu qui de nopce est friand,

Et c'est raison, car de ce maître Sire,

De Cupidon, mince seroit l'Empire,

Si proscrivant & Notaire & Contrat,

Il ne regnoit que sur le celibat.

Trop mieux connoît où s'étend son Do-
maine,

Et quand le drôle ici bas se promene,

Ne veut qu'un cœur puisse lui résister :

Si, qu'où sa main manqueroit d'ajuster,

Pour mieux viser par un trait de sagesse,

Du Dieu son frere il emprunte l'adresse.

L'Hymen fait breche, & l'Amour est con-
tent.

Bien reconnois, & le fait est constant,

Que sans l'aveu de l'Enfant de Cythere,

Et

Et muguëtant les ducats d'un beau-pere,
 Ce Dieu se prend à l'appas d'une dot ;
 Pour s'en venger l'Amour n'est pas man-
 chot.

Suffit enfin, partageant sa conquête,
 Qu'avec Hymen il est souvent de fête.

Pour le prouver, il n'est ici besoin
 D'aller tirer nos exemples de loin.

Sans de Paphos feüilleter les Archives,

Compter ses droits ni ses prérogatives ;

Sans parcourir ces temps, ces heureux
 temps,

Où les Epoux ne cessoient d'être Amans,

Ami, pour vous Hymenée en campagne,

Publie assez que l'Amour l'accompagne,

Dont bien l'en prend ; car sans ce compa-
 gnon,

N'eussiez de l'autre allumé le brandon.

» Loin, distiez-vous, tout bizarre Hymenée,

» Dont Plutus seul regle la destinée.

» Et toi qui sçais assortissant les cœurs,

» L'art d'allumer d'éternelles ardeurs,

» Amour ! Sans toi, ne permets, & pour
 cause,

» Que de mon sort un jour l'Hymen dispose.

B

Mais

438 MERCURE DE FRANCE,

- » Mais choisi-moi pour former ce lien,
- » Gente pucelle, & d'aimable maintien ;
- » Vole en son cœur, aussi-tôt qu'en mon ame,
- » Et de ta main la recevrai pour femme,
- » Prétends de plus, & j'en jure par toi,
- » Vivre avec elle asservi sous ta loi ;
- » Et, plus unis que bouquets de guirlande,
- » De nos deux cœurs toujours te faire of-
frande.

Ainsi parlant à Messer Cupidon,

Scûtes très-bien faire votre oraison.

Le Peuple Amour qui reconnut sa langue,

Battit des mains, applaudit la Harangue ;

Et sur l'Autel recüeillant vos présens,

Lui-même offrit vos vœux & votre encens,

Lors Cupidon prend son vol vers Lutece,

Bande son arc, ajuste, tire & blesse

Certain objet de graces bien doté,

Et tel enfin que l'aviez souhaité.

Puis retournant sur la voute azurée,

Trouve l'Hymen dans la bande sacrée.

» Ami, dit-il, la victoire est à nous.

» Viens prendre part à l'honneur de mes coups ;

» Atteints d'un trait à qui Jupiter cede,

Deux

» Deux jeunes cœurs ont besoin de ton aide.
 » En ce moment ils t'adressent leurs vœux,
 » Cours , vole , Hymen , & couronne leurs
 feux.

Le Dieu deux fois ne se le fit pas dire ,
 Ravi qu'Amour à son heureux Empire ,
 Par fois voulut ainsi l'associer ;
 Donc près de vous se rend le Dieu nopcier ,
 Plus fait encor le fils de Cytherée ,
 S'en va briguer la faveur adorée
 Du Dieu Plutus , & ja pour main ducat ,
 Vous fait au long coucher sur son Etat.
 Ce qui n'est pas , soit dit sans vous déplaire ,
 En fait d'Hymen chose surnumeraire.
 Or , tout ainsi s'intriguant à propos ,
 Vous prononcez les énergiques mots ;
 En dits plaisans , en danse façonnée ,
 Passez , joyeux , la benigne journée :
 Puis , vous rendez à l'amoureux réduit ,
 Où je vous dis bon soir & bonne nuit .

T A N E V O T .



B ij LET-



LETTRE écrite le 20. Decembre
1726. par D. B. à. D. Valentin,
Chartreux, sur l'état de saint Bruno
avant sa retraite.

JE n'ai pas lû, M. R. P. *les Antiquitez de l'Eglise de Valence* par M. de Cotelan, Evêque de cette Ville; mais j'ai trouvé ce que vous me faites l'honneur de me proposer, dans le *Journal historique de Verdun*, du mois de Septembre dernier, p. 164. Vous me demandez, si votre glorieux Pere saint Bruno est sorti de la Congregation de saint Ruf, comme l'assure M. de Valence dans son Ouvrage posthume. Il faudroit avoir vû les preuves qu'il en rapporte, pour pouvoir répondre plus exactement à votre demande; mais en attendant que je puisse avoir ce Livre, voici ce que j'en pense.

Saint Bruno étoit Chanoine de saint Cunibert, à Cologne, sa patrie; d'où étant venu à Reims, sous le Pontificat de Gervais de Château-du-Loir, Chancelier de France, & Archevêque de cette Ville, il fut fait Chanoine de l'Eglise Metropolitaine, & Chancelier, ou, pour me servir
des

des termes de Guibert, Abbé de Nogent, *Magnorum Studiorum Rector*. Ce docteur Chanoine souſcrivit en qualité de Chancelier l'an 1073. à la fondation de l'Abbaye de ſaint Martin - aux - Jumeaux , à Amiens , dont la manſe a été unie depuis à l'Evêché de cette Ville , & l'Egliſe donnée aux Celeſtins par le Roi Louïs XIII. *Bruno , Cancellarius , ſubſcripſit*. Trois ans après , il prit la même qualité en ſignant le Privilege de *Manaffes* , Archevêque de Reims , pour l'Abbaye de ſaint Bâle. Vous trouverez les preuves de ce que j'ai l'honneur de vous dire , dans le ſecond tome de l'Histoire de Reims par Marlot , pag. 135. 154. 171. dans le quatrième volume de la France Chrétienne de M.M. de Sainte - Marthe , pag. 623. Dans les deux Préfaces de D. Mabillon , au ſixième ſiècle des Actes des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît , dans ſon *Muſæum Italicum* , dans la Diſſertation du P. Jean Columbi ſur l'Origine de l'Ordre des Chartreux , &c. Vous pourrez trouver des preuves plus fortes dans les Ouvrages des Ecrivains de votre Ordre , & je ſuis ſurpris que vous ayez voulu vous adreſſer à moi , qui ſuis peu verſé dans la lecture de vos Annales , c'eſt un pur effet de votre modeltie. Vous êtes mieux au fait que moi de ces Hiſ-

toires domestiques , & c'est de vous que j'aurois dû apprendre si saint Bruno est sorti de la Congregation de saint Ruf. Ce qui a pû donner occasion au sentiment de M. de Catelan , c'est qu'effectivement il y a eu deux Chanoines de saint Ruf , qui ont été du nombre des six premiers Compagnons de votre Fondateur saint Bruno. Ils portoient tous deux le nom d'*Etienne* ; l'un étoit de Die en Dauphiné , & l'autre du Bourg-Saint-Andeol , en Vivarais ; mais il ne s'en suit pas de - là que saint Bruno ait été Chanoine Regulier de saint Ruf , il l'a été seulement des Eglises de Notre-Dame de Reims , & de saint Cunibert de Cologne , qui très-certainement n'ont jamais été de la Congregation de saint Ruf.

Ce qui m'éloigne du sentiment du sçavant Evêque de Valence , c'est que je vois dans la page déjà citée du Journal Historique , que les Memoires que l'on a fournis à ce Prélat , sont suspects. *Cet Ordre de S. Ruf (y dit-on) a la gloire d'avoir produit trois dignes sujets , qui ont été placez en qualité de Papes , sur la Chaire de S. Pierre , sçavoir , Anastase IV. en 1153. Adrien IV. en 1154. & Jules II. en 1503. Je n'aurois jamais crû qu'on pût être placé sur la Chaire de S. Pierre , qu'en qualité de Pape ;*
mais

mais je crois que des trois Papes que l'Ordre de S. Ruf a la gloire d'avoir produit, il y en a deux empruntez.

Anastase IV. naquit à Rome, & nous ne lisons pas qu'il en soit sorti pour venir prendre l'habit de Chanoine Régulier à S. Ruf. Othon, Evêque de Frisingen, insinuë le contraire, lorsqu'il assure que Conrard (c'étoit le nom du Pape Anastase, avant son élévation au Pontificat) avoit vieilli par un long exercice dans la pratique du Droit Romain. *Homo veteranus, & in consuetudine Romana Curia exercitatus.* Il est vrai qu'il a été Abbé de S. Ruf; mais c'est de S. Ruf au Diocèse de Vellebri, Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, selon le témoignage de Ferdinand Ughel, Auteur très-versé dans l'Histoire de sa Patrie. Le R. P. Labbe convient que ce Monastere est situé dans le Diocèse de Vellebri, mais au lieu de S. Ruf, il le nomme de S. Anastase. Je m'en rapporterois plutôt à l'Auteur Italien, qu'au François, qui avoit peut-être l'imagination remplie du nom du Pape Anastase, lorsqu'il écrivoit sa vie dans la collection des Conciles. Quoiqu'il en soit, les Benedictins sont en droit de disputer ce Pape aux Chanoines Réguliers.

Les Cisterciens leur disputent, à moins

B iiij juste

444 MERCURE DE FRANCE.

juste titre , Adrien IV. Vous n'avez qu'à consulter D. Chrysofome Henriquez , dans son *Phœnix reviviscens.* p. 68. Quelques Auteurs assurent aussi que *Nicolas Breakspeare* , né dans la ferme de Langley , dépendante de l'Abbaye de Saint Alban , étoit Moine de l'Ordre de Cîteaux , lorsqu'il fut créé Pape sous le nom d'Adrien IV. mais le seul témoignage de ce Pape l'emporte sur l'autorité de tous ces Ecrivains interessés. Il n'y a qu'à lire la Bulle que Messieurs de Sainte Marthe ont inferée au long dans le IV. Tome de la Gaule Chrétienne , p. 803.

Pour ce qui est de Jules II. connu auparavant sous le nom de *Julien de la Ruvere* , je conviens qu'il a été Abbé Commandataire de S. Ruf ; mais il ne s'ensuit pas que *cet Ordre ait la gloire de l'avoir produit.* Il n'avoit que 29. ans lorsqu'il fut fait Evêque de Carpentras , & il avoit passé sa jeunesse dans la Cour du Pape Sixte IV. son oncle. Cependant si l'on donne de bonnes preuves que ce Pape Jules & Anastase IV. ayent fait profession dans la Congrégation de saint Ruf , de même que S. Bruno , je cederai avec plaisir aux charmes & à la force de la verité. Je suis , &c.

*A Madame de Rochechoüart, Abbessé
de Beaumont, sur l'éducation qu'elle
a donnée à Mademoiselle de Vermandois.*

O D E.

Illustre Abbessé, dont le zele,
L'honneur, la régularité,
La justice & la charité,
De tes filles sont le modele,
Souffre que j'éleve ma voix,
Pour chanter tes pieux exploits;
Et qu'interprete de la France.
J'expose l'obligation,
Et la juste reconnoissance,
Qu'on doit à ta Religion.

✽

Consacrée à la solitude,
Nonobstant tes rares talens,
Tu voulus dès tes premiers ans,
En faire une solide étude.
Pour accomplir ce grand dessein,

FONTEVRAULT t'ouvrit dans son sein,

B v Une

Une retraite édifiante.

Ta sœur, de concert avec toi,
Sous les yeux d'une aimable tante,
S'exerçoit dans la sainte Loy.



Eprouvée en toute maniere,
Comme l'or au fond du creuset,
Tu sortis de ce lieu secret,
Pour répandre ailleurs ta lumiere.
BEAUMONT fut le champ fortuné,
Que le Ciel avoit destiné,
Pour y voir briller ton mérite,
Et pour remplir de ton esprit,
Toute la fleur, toute l'élite,
Des Epouses de Jesus-Christ.



Sous tes favorables auspices,
BEAUMONT devient un Mont sacré,
Un Ciel éclatant, azuré,
Un vrai Paradis de délices.
Tous les biens y sont réunis,
Tous les monstres en sont bannis,
L'erreur, le trouble, la discorde ;

A

A leur place on y voit regner,
 La Foy, la Paix & la Concorde,
 Sans que rien les puisse éloigner.



Déjà ton nom recommandable,
 Vole & s'étend jusqu'à la Cour;
 Il y paroît dans tout son jour,
 Et rend ta vertu memorable.
 En public, en particulier,
 On parle de l'art singulier,
 Qui brille en toi pour la jeunesse;
 C'est-là ce qui porte B O U R B O N,
 A te charger d'une P R I N C E S S E,
 Et de son Sang & de son nom.



On la ravit à sa Nourrice,
 Pour la remettre entre tes mains,
 Et par des secrets plus qu'humains.
 Tu la préserve de tout vice;
 L'amour que tu sens pour le bien,
 Coule de ton cœur dans le sien,
 Et la brûle d'un feu celeste;
 Par tes soins elle est sans aigreur,

B vj

Hum-

448 MERCURE DE FRANCE.

Humble, charitable, modeste,
Et prête à suivre le Seigneur.



C'est par toi qu'elle a l'avantage,
De s'unir au céleste Epoux,
De sentir combien il est doux
De le posséder sans partage.
Elle prend ses engagements,
Conformes à ses sentimens,
Pour s'attacher à ta personne ;
Fidelle à marcher sur tes pas,
Elle verroit une Couronne,
Qu'elle ne l'accepteroit pas.



C'est à toi seule, sage Abbessé,
C'est à ton éducation,
Qu'elle doit sa vocation ;
Fais-en une digne Professe.
Ta gloire est de mettre le sceau,
A ce chef-d'œuvre, à ce vaisseau,
Qui renferme en soi tant de graces ;
L'Ouvrage alors sera parfait,

Et

Et par mille actions de graces ,

Nous celebrerons ce bienfait.

*Par le Pere Jerôme de Saint Michel ,
Prieur des Carmes de Tours.*



*SECONDE LETTRE , contenant une
Methode pour conduire avec fruit la
Jeunesse dans l'étude des Lettres.*

QUoiqu'on se soit reſtraint aux trois ou quatre Auteurs , dont on a parlé ci-devant , on pourra néanmoins faire apprendre par cœur aux enfans , & traduire quelques-uns des plus beaux endroits des Hiſtoriens , comme de Quint-Curce , Velleius Paterculus , Tite-Live , Salluſte. Mais il eſt bon de ne le faire qu'après qu'ils auront formé , & aſſuré leur ſtile ſur ces premiers Auteurs de la plus pure Latinité. On peut commencer un peu plutôt à les leur faire lire , obſervant de les lire entiers , & tout de ſuite , & non pas de ſe contenter , comme on fait dans les Clafſes , d'en prendre un livre détaché , à l'exception de Tite-Live , qui eſt un peu trop long , & duquel on pourroit leur faire lire

trois

490 MERCURE DE FRANCE:

trois ou quatre livres , ou davantage , jusqu'à ce qu'ils soient assez accoutumés à son stile , pour l'entendre très-bien par eux-mêmes , & pouvoir le lire tout seuls ; on pourra alors s'arrêter , & remettre à le lire de suite en étudiant la Rhétorique , parce que la lecture en sera pour lors plus utile.

La Poésie Latine doit tenir son rang dans l'étude de cette Langue ; mais il faut d'abord , aussi-bien que dans la Prose , s'attacher aux meilleurs Auteurs , & ne faire faire des Vers aux enfans , qu'après qu'ils auront beaucoup lû ces Auteurs, & que leur esprit se sera rempli des tours & des phrases poétiques , qu'ils y auront trouvées.

Ces Auteurs sont Ovide , Virgile , & les Odes d'Horace , qu'on ne sçauroit trop lire & relire , & apprendre par cœur.

Il suffit pour la Quantité d'en sçavoir les regles generales , ce qui demande très-peu de temps ; il faut que l'usage apprenne le reste , & que les Vers de ces Poètes soient si presens à l'esprit , qu'on trouve toujours à point nommé celui où est le mot de la Quantité duquel on est en peine ; on fera peut-être quelques fautes dans les commencemens , mais cela se rectifiera en peu de temps.

Rien

Rien n'est meilleur que d'exercer les enfans à faire des Vers, ils y acquièrent de la vivacité, & de la fécondité; mais il faut qu'ils y ayent quelque disposition naturelle, sans quoi il vaut mieux n'en pas exiger d'eux, que de leur casser la tête inutilement, & les rendre par là moins propres aux autres études. Il y a au contraire des esprits qui n'y ont que trop de disposition, & qui ont besoin d'être retenus; mais en general, & à un petit nombre de cette qualité près, il est très-utile de faire des Vers, en observant, comme il a déjà été dit, de ne commencer cet exercice, que lorsqu'on s'est mis en état par la lecture fréquente de ces Poètes, d'en produire de son crû sans avoir besoin des recueils & trésors poétiques, & autres livres semblables, qui doivent être absolument rejettez.

La meilleure methode pour faire faire des Vers, est après avoir exercé les enfans à les tourner, comme on fait ordinairement, de leur donner des matieres tirées de ces mêmes Poètes, ou des Traductions Françaises qu'ils en auront faites, ou de celles qui sont imprimées, ou qu'on leur fera, afin qu'ils les mettent en Vers Latins, après quoi on leur en fera faire la comparaison avec ceux

472 MERCURE DE FRANCE:

ceux du Poëte, en suivant ce qui a été dit pour la Prose; & lorsqu'on les jugera assez forts pour voler par leurs propres aîles, on leur fera faire de petites Pièces de leur invention.

Quand ils seront en cet état, ils pourront lire sûrement les autres Poëtes, à condition de ne les pas imiter. Il y a même des modernes qui sont très bons, & qu'on leur peut donner à lire, & même quelquefois à imiter.

On ne parle point encore de la Poëtique, ni des differens genres de Poëmes, & de leurs regles qu'il faudra qu'ils étudient, lorsqu'ils seront un peu avant dans la Rhetorique.

Avant que de finir, ce qui regarde les Langues, il faut dire un mot de la Françoisé. Il y en a qui font commencer les enfans par la lecture des Remarques qui ont été faites sur la Langue. Il est vrai qu'il n'y a pas d'inconvenient à lire une fois seulement, par amusement, & à des heures perduës, ces sortes de Remarques, mais il est bon de ne s'en pas occuper sérieusement, parce que rien ne resserre davantage l'esprit, & n'énerve plus le stile qu'une trop scrupuleuse occupation à ces Observations grammairiennes.

D'autres les mettent d'abord dans la
com-

composition, ce qui est un peu prématuré; car, premièrement, avant que des enfans puissent composer, il faut que leur esprit se soit rempli de choses, autrement ils s'accoutumeront à n'écrire que des paroles; secondement, outre les choses, il y a l'art de les dire, la maniere de développer les pensées, le tour qu'il leur faut donner. C'est ce qui fait tout l'agrément de l'élocution: or à moins que d'être nez parfaits, ils ne trouvent pas cela d'eux-mêmes, il faut qu'ils l'étudient dans les meilleurs Auteurs Grecs & Latins. C'est donc en les lisant, & encore plus en les traduisant, qu'ils doivent se perfectionner dans la Langue Françoisé. Ainsi les Traductions qu'on a marquées ci-devant, qu'il leur falloit faire faire, serviront à leur apprendre deux Langues. Pour y réüssir il est nécessaire d'avoir les meilleures Traductions qui ayent été faites en François de ces Auteurs; & comme on a dit qu'il falloit comparer leur Latin avec celui de l'Auteur, il faut aussi comparer leur François avec celui du Traducteur; en sorte qu'ils s'accoutument non seulement à rendre le sens des Auteurs qu'ils traduisent, mais encore à le rendre bien avec élégance, & d'une maniere qui approche, le plus qu'il se pourra, de l'original.

454 MERCURE DE FRANCE.

ginal : en pratiquant cette methode , ils se rempliront par la lecture , & par ces Traductions des mêmes endroits de Latin en François , & de François en Latin d'une infinité de choses , d'idées & de pensées ; ils se formeront sur les plus excellens Maîtres , ils apprendront peu à peu à s'expliquer comme eux , ils se rendront leur tour propre , ils auront enfin dans les Traducteurs François les meilleurs modeles qu'ils puissent trouver pour notre Langue. Cet exercice les conduira jusqu'à la Rhetorique , & ils seront alors en état de commencer à composer dans les deux Langues.

Il ne reste plus qu'à parler de l'Histoire , sur laquelle il y a peu de choses à dire , quant à present ; car on peut regarder deux choses dans l'Histoire , l'une est la maniere de l'écrire , les regles qu'on en a données , les caracteres des Historiens , la beauté des Descriptions & des Harangues , & autres Observations semblables , qui ne regardent , pour ainsi dire , que la forme , & qui n'ont rapport qu'à l'Eloquence. Cela fera une partie considerable de l'étude de la Rhetorique. L'autre est l'Histoire même , & les faits qui en sont comme la matiere , l'Histoire prise en ce sens a rapport , ou à la Morale , ou à la Politique , ou à la Ju-
rif-

risprudence Romaine, Françoisé & Ecclesiastique : elle peut aussi avoir son rapport à la Religion. Les enfans ne sont pas encore capables d'entrer dans toutes ces vûës , ni de travailler sur celles qui conviendront le plus à la profession qu'ils embrasseront ; il est vrai que la première est de toutes les professions , & de toute la vie , mais il faut que les enfans aient acquis certaines connoissances avant que d'en pouvoir tirer ce profit ; il suffit donc de leur donner des fondemens qui dépendent beaucoup de la memoire , & qui leur seront dans la suite d'un grand secours pour l'Histoire.

Ces fondemens sont la Géographie & la Chronologie ; on ne leur scauroit apprendre trop exactement la Géographie, mais il faudroit , pour bien faire , joindre l'ancienne avec la nouvelle , & lier tellement les idées de l'une avec l'autre , en les comparant toujours ensemble , qu'ils les aient présentes à l'esprit en même temps. Il est aisé d'apprendre la Géographie , mais il est difficile de la retenir ; trois choses contribueront extrêmement à lever cette difficulté ; la première est d'attacher toujours autant qu'il se pourra, de certaines idées propres aux Royaumes, Provinces, Villes, Rivieres qui servent à les fixer dans l'esprit, & à faire

faire une espece de memoire locale. Ces idées peuvent être tirées de la Nature, ou de la Physique; de l'Histoire, de la Fable, &c. La seconde, est d'observer dans toutes les lectures qu'ils feront, où il se rencontrera des noms de Villes & de Provinces, de leur en demander la situation, & toutes les autres choses qu'ils ont apprises à l'occasion de cette Ville, ou Province, afin de leur en faire conserver les especes en les renouvelant souvent. La troisième, est de leur donner à lire des Livres de Voyages, en choisissant ceux qui sont les mieux faits, & les plus exacts, & en prenant soin de leur faire suivre le Voyageur la Carte à la main. Cette petite application les instruira en les divertissant.

Pour la Chronologie, on n'entend pas une étude profonde de cette Science, dont les enfans ne sont pas encore capables, & qui ne leur conviendra peut-être pas de toute leur vie, mais seulement une idée fort courte, & fort superficielle de l'ordre des temps, depuis le commencement du monde jusqu'à present, avec distinction de quelques Epoques les plus generales, & des principales Monarchies. Cette idée se fixera dans leur esprit par petites Tables nettes & methodiques, & par l'attention qu'il faudra avoir en lisant

font avec eux les Auteurs, à leur faire placer les événemens dans les temps où ils sont arrivez, par rapport aux Epoque qu'on leur aura marquées. Il semble qu'il ne leur en faille pas demander davantage, jusqu'à ce qu'ils soient en état de se faire eux mêmes une suite d'Histoire des principales Monarchies, ou Républiques, dont ils auront-besoin de s'instruire dans un âge plus avancé, par rapport aux autres études qu'ils feront.

On ajoutera seulement trois avis généraux. Le premier est, que le but principal de l'éducation des enfans doit être de leur rendre le cœur droit, & l'esprit juste, rien n'y contribuera davantage que la Religion, & les vertus chrétiennes qu'il faut demander à Dieu pour eux, & tâcher de les leur inspirer autant que l'on peut doucement, & sans les rebuter, mais il faut encore travailler par tous les moyens extérieurs que la prudence & l'adresse peuvent fournir à les rendre justes, équitables, bons, tendres, compatissans, reconnoissans, charitables, officieux, prompts à faire plaisir en tout ce qui ne blesse point la justice, véritables, & éloignez de tout déguisement, les remplir de l'amour de leurs devoirs, les accoutume à se conduire

488 MERCURE DE FRANCE.

duire par reflexion , à n'être point précipitez dans leurs jugemens , ni opiniâtres & entêtez , à écouter toujours la raison & à s'y rendre ; ce sont-là les qualitez essentielles ; la lecture des Auteurs , même Payens , les exemples des vices & des vertus qui s'y trouvent , la conversation , toutes les actions de la vie peuvent servir de leçons pour cette sorte d'étude , qui se doit faire sans peine & sans travail.

Le second est , que dans ce qu'on appelle proprement étude , il ne s'agit pas tant de les rendre sçavans , que de leur donner du goût & de l'amour pour la science , de leur en faire connoître le prix & la necessité , de la leur faire désirer , & de les accoutumer à aimer le travail & l'application. Tout ce qu'on peut apprendre aux enfans jusqu'à l'âge de seize ou de dix-sept ans , est très-peu de chose , & se réduit presque à leur donner de bons fondemens & de bonnes dispositions ; mais s'ils ne bâtissent ensuite eux-mêmes sur ces fondemens , & s'ils ne cultivent ces dispositions , il faut compter presque pour rien tout ce qu'ils ont fait dans leur premiere jeunesse ; ainsi le point le plus essentiel est de prévenir & de gagner leur cœur en faveur des Lettres , & de faire que le plaisir qu'ils

qu'ils y prendront, les rende attentifs, appliquez & laborieux. Si on est assez heureux pour venir à bout de tourner leur pente de ce côté-là, on leur aura procuré des avantages solides & durables pour tout le temps de leur vie. Car cette inclination pour l'étude, sera un grand préservatif contre les vains amusemens, la mollesse, l'oïveté & les autres sources de la corruption de la plûpart des jeunes gens; elle les occupera agréablement en toute sorte d'âge, & les mettra en état de se rendre habiles & de se distinguer dans l'état qu'ils embrasseront; & leur esprit qui aura fait une habitude de l'application, fournira sans peine à celle qui est nécessaire pour se mettre au dessus des affaires les plus difficiles; la peine est de leur inspirer cet amour de l'étude & du travail.

C'est le chef-d'œuvre de la prudence & de l'adresse de ceux qui les conduisent, il faut pour cela user avec eux d'une grande douceur, tâcher de gagner leur affection, étudier leurs inclinations naturelles, pour les prendre par ce qui est le plus capable de les toucher, leur faire sentir les bons endroits des Auteurs, les exciter par l'émulation, leur donner des livres pour prix & pour récompense, leur en laisser desirer plus qu'ils n'en ont,

ont, & leur en donner de temps en temps de ceux qu'ils souhaitent le plus pour entretenir leur curiosité, sans la rassasier, les porter à prendre un temps dans la journée où ils feront des lectures à choix, c'est-à-dire, où ils liront en leur particulier, tels livres qu'ils voudront, observant néanmoins qu'ils n'en lisent que de bons, & les conduisant en sorte qu'il paroisse qu'on ne fasse que les leur proposer, & qu'ils aient la liberté & le plaisir de choisir; ils pourront de cette manière repasser les Auteurs qu'on aura lus avec eux; mais s'ils aiment mieux en lire d'autres, il faut les laisser faire.

Ces sortes de lectures feront un profit merveilleux pour la fin qu'on cherche en cet endroit; il est bon même dans les études réglées de déferer à leur goût, & de s'écarter quelquefois des plans qu'on aura faits pour s'appliquer aux Auteurs & aux exercices qui leur plaisent le plus. Il y a des Sciences & des Arts qui contribueront aussi extrêmement à les rendre curieux, & à leur faire aimer le cabinet & le travail; & par cette raison il est très-utile de leur faire apprendre à dessiner; on y peut joindre les Estampes, les Médailles, les Livres d'Antiquité Romaine avec les figures, des secrets de Physique, des inventions
de

de Mathématiques, la pratique de certaines parties de cette science, & la Théorie même, lorsque leur esprit sera assez formé & assez fort pour s'y appliquer; mais l'usage de ces choses demande beaucoup de prudence pour n'aller que jusqu'où il faut, par rapport au caractère d'esprit à qui on a affaire; car il y en a qu'il seroit dangereux de faire entrer trop avant dans ces sortes d'études, qui pourroient les rendre moins propres à la vie civile & à l'usage du monde, qu'il ne convient à des personnes qui y sont destinées.

Le troisième, est qu'il faut se défendre d'une chose qui flatte ordinairement. L'amour des Peres & la gloire des Précepteurs, c'est de vouloir trop avancer les enfans, & faire que ce cours d'étude qu'on a accoutumé de leur faire faire, soit achevé de bonne heure; on croit avoir gagné beaucoup de temps quand on peut les mettre bien-tôt dans le monde, & les faire entrer fort jeunes dans les Charges. Mais il n'y a rien de si pernicieux, & c'est les perdre que de tenir cette conduite; il y a une certaine maturité d'esprit & de jugement, où on ne parvient qu'à un certain âge, & qui est absolument nécessaire pour les études, pour le monde & pour les Charges; étudier les sour-

ces & les regles de l'Eloquence, discerner la fausse d'avec la veritable, connoître ce qui est capable de toucher, d'émouvoir, de plaire, de persuader, sentir la difference des stiles, en faire la comparaison, en juger, sçavoir en quoi consiste l'art de dire la verité dans les Historiens, & l'agrément des fictions dans les Poëtes, apprendre à faire des définitions justes, & des divisions exactes, à se former des idées nettes, à les considerer en elles-mêmes & avec abstraction de la matiere, à connoître & à démêler le vrai d'avec le faux dans les raisonnemens, à arranger ses pensées avec l'ordre necessaire pour penetrer, concevoir & faire entendre les veritez; toutes ces choses & une infinité d'autres qu'on doit tâcher d'acquérir dans l'étude de la Rhétorique, de la Philosophie, de la Géometrie, &c. demandent non pas pour atteindre à la perfection, mais pour les posséder en un certain degré suffisant à rendre l'esprit juste, droit & capable de travailler par lui-même utilement, & de faire du progrès; ces choses demandent, dis-je, une raison formée & un jugement ferme & solide, & veulent qu'on y donne le temps & l'application necessaire, sans quoi il est impossible de les comprendre, de les manier, de se les approprier, &

d'en

d'en tirer l'usage dont on a besoin : aussi voit-on très-peu de gens à qui ces sortes d'études, quelques excellentes qu'elles soient par elles-mêmes, ayent été utiles, parce qu'on les leur a fait faire prématurément ou imparfaitement.

Il est encore plus dangereux d'entrer trop tôt dans le monde, par les écueils inévitables, où une raison encore foible, & des mœurs qui ne sont point afferries par beaucoup de préceptes, de reflexions, d'exemples & de bonnes habitudes déjà contractées, ne manquent gueres de faire naufrage. C'est de cette source que naissent l'ignorance, la vanité, la présomption, l'inutilité, la mollesse, l'attachement aux bagatelles, le défaut de solidité d'esprit, l'inapplication à ses devoirs, & une infinité de déreglemens, qui ne sont que trop communs en toutes sortes d'états, mais qui sont bien moins excusables dans la Magistrature.

Plus on fera durer les études, & plus le jugement se meurira par l'âge & par les études même, si elles sont bien faites; en sorte qu'on portera dans le monde une conduite déjà réglée & à l'épreuve d'une infinité de travers & de fausses idées qui gâtent tant de jeunes gens.

Enfin la conscience est terriblement engagée à mettre le bien, l'honneur, &

464 MERCURE DE FRANCE.

la vie des peuples entre les mains de personnes qui n'ont ni la raison formée, ni la connoissance, ni l'expérience, ni l'application, & qui se croient au-dessus de toutes ces qualitez, qu'ils ne veulent & ne peuvent presque pas se donner la peine d'acquérir; car outre la dissipation qui les en empêche, les principes leur manquent. Ces principes ne se peuvent prendre que dans des études bien réglées & dans un âge qui en soit capable; & lorsqu'on ne les a pas pris dans la jeunesse, on ne les acquiert presque jamais, les occupations & les engagements de la vie qui augmentent avec les années, n'en laissent pas le temps, & l'on demeure ainsi condamné à une ignorance perpétuelle, dont on n'est bien convaincu que quand elle est tout-à-fait irréparable.

On ne sçauroit donc faire un plus grand tort aux enfans que de prévenir & d'anticiper en eux la maturité de l'âge & du jugement, soit en les appliquant trop tôt à de certaines études, dont leur esprit n'est pas encore capable, soit en les leur faisant faire superficiellement & avec trop de rapidité; comme, au contraire, on ne sçauroit rien faire de plus utile pour eux que de ne pas plaindre le temps, de suivre en eux pas à pas la Nature & le progrès de leur raison, &

de

de les accoutûmer peu à peu à étudier solidement & à fond, à ne se pas payer de mots ni de premières apparences, à approfondir les choses, à faire usage de leur raison, à s'instruire par l'application, par la méditation, par la composition & les autres exercices, sans se servir du secours des Maîtres & gens habiles, que pour apprendre l'ordre & la méthode de leur travail & pour le leur communiquer & le rectifier par leurs avis, après qu'ils auront fait ce qui est en eux : tout cela néanmoins a besoin de discrétion pour n'aller pas au-delà de leur portée, ni jusqu'à les dégoûter. Il faut tâcher de les soutenir en faisant succéder diverses occupations les unes aux autres, leur faisant éviter les compagnies qui pourroient leur gâter l'esprit, & usant adroitement de tous les autres moyens que la prudence & l'attention inspirent ; mais il est certain qu'en tenant cette conduite, si le génie des enfans & la force de leur esprit y répond, quoiqu'il semble qu'on les recule en apparence, on les avancera en effet, ils gagneront bientôt avec avantage le temps qu'il semble qu'on leur aura fait perdre, & que s'ils entrent un peu plus tard que d'autres dans la carrière, ils les devanceront de beaucoup dans la course par la distinction qu'ils y acquerront.



R E M E R C I E M E N T

*Présenté à la Reine par un Enfant de
cinq ans.*

Voilà ce que vous offre une Muse
hardie,

Vous seule de ses vœux, PRINCESSE,
êtes l'objet :

Il est trop vrai qu'au gré de son envie,

Elle n'a pas accompli son projet ;

Mais doit-on l'en blâmer ? Le Dieu de
l'Harmonie

Est-il à ce devoir dignement satisfait ?

Dans telle occasion, quelque soit son génie,

Un Poète est toujours au dessous du Sujet.

Si pourtant quelque esprit ennemi du Per-
messe,

D'un enfant d'Apollon blâmoit la hardiesse,

Qui souvent à vos yeux, dans ses foibles
essais,

Ose faire éclater ses transports indiscrets,

Il n'en doit accuser que votre bienveillance,

Propice à mes travaux, si vous n'avez jamais

Nulles

Nulles bornes dans vos bienfaits ,

Dois-je en avoir dans ma reconnoissance?

Jean Celier, de Paris, âgé de cinq ans.

En Janvier 1727.



LA POÉSIE

A LA PEINTURE,

Au sujet d'un Tableau de M. de Largiliere.

J'Ay crû, ma chere Sœur, qu'il seroit honteux & pour vous & pour moi, de laisser à la seule Prose la gloire de celebrer un des plus beaux Ouvrages qui de nos jours soit sorti de vos Ateliers; j'ay donc assemblé tous les meilleurs Poëtes de ce temps; & après leur avoir reproché leur paresse & leur peu d'émulation, je leur ai proposé le Christ mourant de M. de Largiliere, comme un sujet digne & capable de les réveiller de leur assoupissement: mais ma proposition n'a pas été reçûe selon mes desirs; les vieux se sont excusés sur leur âge qui ne leur promettoit plus la vivacité que demanderoit cette Copie, & les jeunes sur leur peu d'experience & sur la

C iiij teme.

témerité qu'il y auroit pour eux à vouloir s'élever si haut ; tous, en un mot, ont conclu qu'il valoit mieux garder le silence, que de vous fournir dans une Piece fort au-dessous de l'Original, un titre capable de décider le grand procès que nous avons, à qui doit l'emporter, de la Peinture, ou de la Poësie. Frappée de ces sortes de raisons, j'étois prête d'abandonner mon dessein & de rompre l'Assemblée, lorsqu'un Inconnu, qui ne s'étoit point mêlé avec la troupe des Poëtes, & qui comme par une simple curiosité, s'étoit toujours tenu presque à la porte, m'a demandé la permission de parler : Je sçai, m'a-t-il dit, Divine Poësie, le moyen de vous satisfaire sans compromettre votre honneur ; permettez-moi d'entreprendre ce que tous ces M^{rs} vous refusent ; les mêmes raisons qu'ils alleguent pour s'en deffendre, me font presque de sûrs garands que je réussirai : la nouveauté, la grandeur, l'élevation, l'ordre, l'expression, le feu, & toutes les autres beautés qui regnent dans ce Tableau, m'ouvrent un chemin facile ; & pour faire du beau, je n'ai qu'à rendre fidèlement ce qui m'est si bien représenté ; il ne faut ici que des expressions, & notre Langue est assez riche pour pouvoir me fournir tout ce qui me
sera

sera nécessaire ; après tout , si , faute de force , je demeure en chemin que je & ne puisse m'élever au sublime de mon Original , quelle gloire votre sœur la Peinture pourra-t'elle justement tirer , de voir un homme tel que moi , qui n'a pas seulement le nom de Poëte , surpassé par l'un de ses plus fameux Peintres ? A ce discours toute l'Assemblée se mit à rire & à se plaindre qu'un profane eût osé s'introduire ainsi parmi eux : je vis même le moment , car la Gent Poëtique est colere , qu'une grêle de coups alloit contraindre ce téméraire à se retirer promptement ; mais le prenant sous ma protection , je fis cesser tous les murmures , & je lui permis de travailler sous mes auspices. Je vous envoie donc , ma chere Sœur , ce qu'il a fait , recevez-le avec bonté , & considérez moins l'Ouvrage , que les sentimens qui l'ont produit. Vous me ferez plaisir de faire passer à M. de Largiliere cette Piece. Adieu , Chere Sœur , malgré tous nos débats , vous n'en êtes pas moins aimée de votre Sœur.





A M O N S I E U R

D E L A R G I L I E R E ,

Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

Copie de son Christ mourant.

Peintre fameux, moderne Apelle,
 Largiliere, dont le Pinceau,
 Présente une route nouvelle,
 A ceux qui cherchent le vrai Beau :
 Malgré le récit magnifique,
 Que l'estime & la voix publique,
 M'ont fait cent fois de ton Tableau,
 En voyant ce rare morceau,
 Par une surprise inconnüe,
 Je demeure sans mouvement ;
 Et si ma langue retenuë,
 N'exprime que confusément,
 Ce que m'inspire cette vüe,
 Pardonne à mes sens interdits,
 L'obstacle que toy-même as mis,
 A la louange qui t'est dûë.

Si

Si ton Ouvrage moins charmant,
 M'offroit des graces ordinaires,
 Par mille Eloges plagiaires,
 Je te louërois facilement;
 Mais pour tes beautez toutes neuves,
 Ces vieux & communs complimens,
 De l'heureux trouble que je sens,
 Ne seroient que de foibles preuves.

Quel grand sujet ! Quel noble choix !
 C'est le Maître absolu du Monde,
 Par une charité profonde,
 Expirant pour nous sur la Croix :
 Mystere à jamais adorable,
 Mystere également aimable,
 Où l'homme ingrat & criminel,
 Retrouve un bonheur éternel.

Non, non, ton fertile génie,
 N'en mérite pas seul l'honneur,
 Et de cette digne saillie,
 La source est plutôt dans ton cœur ;
 Tu connois par experience,
 Les plus doux fruits de ce bienfait.

C vj Ton

472. MERCURE DE FRANCE.

Ton amour , ta reconnoissance ,
Ont sçû t'inspirer ce projet ,
Et la suprême Intelligence ,
Approuvant ce pieux dessein ,
Pour composer ton Ordonnance ,
Elle-même a conduit ta main.

A ce Pinceau sage & terrible ,
Je reconnois l'Esprit divin ,
Par lui ta foi vive & sensible ,
A mis ce beau feu dans ton sein ,
Qui te ravissant au Calvaire ,
T'a par sa celeste lumjere ,
Fait voir encor , comme présent ,
Tout cet auguste événement ;
Par la force de ta Peinture ,
Moi-même j'y suis transporté ,
Labeauté de chaque figure ,
M'en fait une réalité.

Malgré l'opprobre & la misere ,
De cet homme mortifié ,
Dans son humble & grand caractere ,
Je vois un Dieu crucifié ;

La

La Majesté de son visage,
Sa douceur, sa tranquillité,
Sa douleur même & son courage,
Tout marque la Divinité.

De sa lumineuse presence,
Jusqu'au fond du cœur éclairé,
D'une sincère pénitence,
Ce Larron paroît pénétré,
Et dans ses yeux pleins d'esperance,
Je lis sa ferme confiance,
Aux promesses de ce Mortel,
Qu'il croit le Fils de l'Eternel.

Dans l'autre quelle difference !
Le desespoir & la fureur,
Ont peint sur son front son malheur,
Et sa funeste impenitence.

Au pied de la Croix du Sauveur,
Que je plains S. Jean & Marie !
La sagesse & la modestie,
Caractérisent leur douleur ;
Et leur respectable silence,

Mieux

474 MERCURE DE FRANCE.

Mieux que des pleurs & que des cris,
Fait concevoir à nos esprits,
L'excès de leur juste souffrance.

Que vois-je ? D'un objet nouveau,
Je sens le pouvoir & le charme ;
A son gré ton sçavant Pinceau,
Me surprend, me touche, m'allarme.

Quelle inexprimable couleur !
Que ce Ciel paroît redoutable !
Je tremble ; un orage effroyable,
Va de la mort du Créateur
Rendre à l'Univers témoignage :
Caché sous un épais nuage,
Le Soleil pâle , à peine luit,
Déjà sa mourante lumière,
Laisseroit la Nature entière,
Dans une affreuse & sombre nuit ;
Mais un éclair épouvantable,
Remplissant la terre & les Cieux,
Vient encor offrir à mes yeux,
Un spectacle plus formidable :
A sa surprenante lueur ,

D'un

D'un côté les morts ressuscitent ;
 De l'autre , saisis de frayeur ,
 Hommes , Chevaux se précipitent ;
 Quel fracas ! quelle vérité !
 Ah ! j'entends gronder le tonnerre ,
 Fuyons ; la céleste colere
 Va vanger la Divinité.

Mais au milieu de ce desordre ,
 Malgré tant de confusion ,
 Ta sage composition ,
 Sçait conserver le plus bel ordre ,
 Et ta fidelle expression ,
 A tes differens personnages ,
 Selon les sexes & les âges ,
 Donne différente action ;
 Tout y garde son caractere ,
 Tout y montre un Peintre excellent ;
 Faut-il qu'un si parfait talent ,
 Se borne au seul art de peindre ?

Permits à de justes transports ,
 Un reproche qu'on peut te faire :
 Tu voles trop bas , Largilliere ,

Capable

476 MERCURE DE FRANCE.

Capable de plus grands efforts,
Laisse à des hommes ordinaires,
Le soin de ces travaux vulgaires.

Jaloux de l'immortalité,
Que te promettent nos suffrages,
Transmets à la posterité,
Dans de plus précieux Ouvrages,
Les grands sentimens de ton cœur ;
Et consacre ton beau genie,
A relever un jour l'honneur
De ton siecle & de ta Patrie.

Nous sommes persuadez que le Lecteur jugera qu'on ne peut faire une plus juste copie d'un excellent Original, & que c'est précisément ici le cas où l'on ne sçauroit mieux appliquer ces mots d'Horace, *ut Pictura Poesis erit.*

Outre ce magnifique Tableau du *Consummatum est*, dont on vient d'entendre chanter les merveilles & les justes Eloges, le celebre Peintre a aussi executé trois autres Tableaux de la même beauté, dont la composition, la lumiere, la couleur & les expressions, ne laissent rien à desirer. 1°. l'Entrée de Notre Seigneur dans Jerusalem. 2°. Le Portement

478 MERCURE DE FRANCE.

Je conviens d'abord que ces deux Vers ne sont pas fort intelligibles ; mais pour peu que l'on ait vû des Epitaphes des XI. XII. & XIII. siècles, on y reconnoît, sur tout dans celles qui sont en Vers, que ceux qui les composoient, y affectoient souvent un style de *rebus*, ou énigmatique, comme pour donner à deviner à la Posterité, &

Par leurs expressions barbares & obscures

Aux Saumaises futurs préparer des tortures

la cadence des Vers leur faisoit souvent supprimer quelques mots, qui auroient fait tout le dénouement de leur Enigme. J'en remarque deux dans les Vers dont il est question. Je les placerai ici en parenthese.

Il est constant que cette Epitaphe regarde *Philippe & Jean*, fils du Roi Louis VIII. & de Blanche de Castille, *Blanca nati & Ludovico*. Les noms de ces deux Princes ne sont exprimez qu'en mots couverts. Il est certain qu'ils furent enterrez dans un même tombeau. C'est ce que veulent dire ces deux mots, *Bustorum Comitum*, des personnes enterrées en un même lieu. *Bustare*, dans la basse latinité, signifie, selon du Cange, *humo condere*. Le premier de ces deux freres, quatrième

trième fils de Louis VIII. mourut fort jeune : il portoit le nom de Philippe II, son ayeul, surnommé Auguste. *Cujusdam nomen (est) avitum.* Son frere, qui le suivoit, s'appelloit Jean. Il naquit en 1219, & fut Comte d'Anjou & du Maine. On l'accorda au mois de Mars 1227. à Ioland de Bretagne, fille de Pierré de Dreux, Duc de Bretagne; mais il mourut avant l'accomplissement du mariage, & fut enterré dans le tombeau de son frere. L'Auteur de l'Épitaphe n'a donné le nom de ce Prince qu'en énigme, *gratia dat (nomen) reliquo.* Ce mot, *reliquo*, exprime celui que son frere Philippe avoit laissé après lui, & je croi entrevoir le nom de Jean dans celui de *gratia.*

Que l'on consulte les Dictionnaires de la Bible, soit de M. Simon, soit du P. Calmet, ou le Dictionnaire Universel imprimé à Trevoux, on y trouvera que le mot *Johannes*, comme on écrivoit anciennement, vient du mot Hebreu *Jehobhanan*, ou *Johakanan*, comme écrit M. Simon, ou *Jochanan*, comme le met Dom Calmet. Il étoit composé de *Jehova*, qui est le nom propre de Dieu, & de *Hbanan*, qui signifie *gracieux*, *agréable*, *gratifié*: ainsi, selon ces Auteurs, le nom de *Jehobhanan*, d'où est venu le nom

486 MERCURE DE FRANCE.

nom de *Jean*, signifioit agréable à Dieu, *gratiosus Deo*, gratifié de Dieu, *gratificatus Dei*, comme s'expriment les Dictionnaires Latins de la Bible, & souvent même la grace de Dieu, *gratia Dei*. Voilà donc l'énigme de *gratia dat* (nomen) *reliquo* expliquée, à ce que je croi.

Je ne donne cependant cette explication, que comme une conjecture qui paroît avoir de la vraisemblance. Peut-être quelqu'autre aura-t-il plus d'habileté que moi, pour découvrir le vrai sens de cette Epitaphe, qui a toujours passé pour celle des Princes Philippe & Jean, freres puînez de saint Louis.

Au surplus, Messieurs, quelque considération que j'aye pour l'Auteur de la Lettre d'Evreux, il aura de la peine à me persuader que le P. Daniel ait ignoré cette Epitaphe, lui qui, sans doute, a consulté l'Histoire de la Maison de France de M M. de Sainte-Marthe, où elle est rapportée en entier. Il n'en a point fait mention, j'ai donc pû conclure de son silence, sans avancer de *paradoxe*, qu'il n'a pas crû y être obligé par son projet. Nous ne voyons pas que nos grands Historiens se soient astraits à marquer exactement la sepulture des enfans de nos Rois, sur tout quand ces Princes sont morts dans leur bas âge. Ils ont

ont abandonné ces petites discussions aux
Généalogistes, comme étant entièrement
de leur ressort. Je suis, Messieurs, &c.



COMPLIMENT

*Présenté à Madame la Maréchale d'Estrées
à Nantes, par M. des Forges
Maillard, A. A. P. D. B.*

CHarme des cœurs, illustre Maréchale,
Sur qui tes Dieux justes & bienfaisans,
Semblent avoir d'une main libérale,
Versé les flots de leurs riches presens.

C'est trop tardé ; j'ai tort, je le confesse,
Et j'aurois dû, vite comme le vent,
Courir d'abord, voler, fendre la presse,
Pour vous venir saluer humblement.
Mais pensez-vous que ce soit par paresse,
Ou par oubli ? Non, non certainement,
Il n'en est rien : défaut de hardiesse,
M'a retenu. Car du Dieu du Permesse,
Jeune Ecolier, encor sur Rudiment,
J'aurois voulu vous faire un Compliment
En Vers nombreux & peignez gentiment.

Maig

482. MERCURE DE FRANCE:
 Mais en tout point mon ame étoit perplexe,
 Embarrassé, Ciel! disois-je, comment
 De son esprit au-dessus de son sexe,
 Solide, vif, délicat, relevé,
 Faire un Portrait point ne dis achevé,
 Noble & brillant, conforme à l'Exemplaire,
 Il n'est Rimeur (fût-il tout plein du feu
 Du Dieu des Vers) qui pareil coup sçût faire,
 Ni seulement approcher tant soit peu.
 Mais supposons qu'à finir cette affaire,
 Rimeur parvint, comment en vérité,
 Tirer au vif, peindre d'après Nature,
 Grace naïve, & douce Majesté,
 Honnête accueil, obligeante bonté,
 Attrails gentils, si gentils, je l'assure,
 Et par aucun ce fait n'est contesté,
 Qu'on peut juger, & sans témérité,
 Que de Venus possédez la Ceinture.
 Donc à l'aspect de tant d'heureux Talens,
 Mon Apollon qui du sien se défie,
 Ne peut écrire, il a les doigts tremblans,
 Tel Opera surpasse son génie.
 Ce nonobstant, Maréchale, infinie,
 Tant en esprit, qu'en traits excellents.

Permettez

Permettez-moi de dire, je vous prie,
 Qu'en ce pays sujet à votre loi,
 Il n'est mortel qui vous soit, sur ma vie,
 Plus dévoué, ni plus soumis que moi,



*REMARQUES sur quelques Pièces
 curieuses des Mercurès de l'année 1726,
 adressées aux Auteurs de ce Journal.*

JE reconnois, Messieurs, que pour
 la première fois que j'ai l'honneur
 de vous écrire en cette nouvelle année,
 je vous dois quelques Etrennes; cela est
 trop juste: mais j'ai crû que vous agré-
 riez que ces Etrennes consistassent sim-
 plement en des Remarques que j'ai fai-
 tes sur quelques endroits de vos Jour-
 naux de l'année dernière. La première
 qui m'est venue est à l'occasion de ce
 que j'ai dit dans une Lettre imprimée
 au premier Volume, en parlant des Va-
 ses profanes dont les anciens Evêques
 faisoient quelquefois hommage à Dieu.
 J'y marque en faisant le détail de ceux
 que notre Evêque S. Didier, parent de
 la Reine Brunehaud, offrit à la Basili-
 que de S. Germain, qu'il y en avoit un de
 conséquence, sur lequel l'Auteur de l'In-
 ventaire

ventaire fait au IX. siècle, dit qu'on lisoit ce mot, *Torsomodus*. La première pensée qui s'étoit présentée à moi, est que ce mot pouvoit désigner le nom de l'Orfèvre qui avoit fabriqué ce *Missorium*, c'est-à-dire, cette Table d'argent. Mais ce que d'anciens Historiens de France rapportent de Thorismode, Roy des Goths, m'a fait changer de sentiment, ou plutôt m'a fait douter de la validité de ma première conjecture. Aimoin, qui n'est souvent qu'un Compilateur de ceux qui l'avoient précédé, marque *Lib. 4. c. 25.* que lorsque Sisenande eut pris le parti de chasser Suintila du Trône d'Espagne, il vint trouver Dagobert, Roy de France, le pria de l'aider de ses Troupes & lui promit de lui donner en reconnoissance une Table d'or du Trésor des Goths. L'Historien appelle cette Table *Missorium*, de même que l'Inventaire du Trésor de l'Evêque Didier. Sisenand qui étoit venu à bout de son entreprise, par le secours de Dagobert, fut sommé de tenir sa parole: il la tint en effet, & fit remettre la Table d'or aux Ambassadeurs; mais ils n'eurent pas le bonheur de l'apporter au Roy. Leur chemin ayant été de passer par le Pays des Goths, ce riche meuble leur fut enlevé. Sisenand, pour dédommager le Roy de France de cette

perte,

perte , lui envoya une somme de deux
 cens mille sols , dont ce Prince fit pre-
 sent à l'Eglise de S. Denis. Aimoin dit
 que cette Table d'or étoit celle-là même
 que Thorismode , Roy des Goths avoit
 reçûe d'Aëtius , Patrice des Romains.
 C'étoit , sans doute , une piece de grande
 consideration. Quoiqu'elle vint des libe-
 ralitez d'Aëtius , qui vivoit environ deux
 cens ans auparavant , il se pouvoit faire
 que cet Officier Romain la tenoit de
 quelque Prince encore plus ancien , ou
 qu'elle eût été tirée du Trésor de l'Em-
 pire Romain. J'avouë que celle de l'In-
 ventaire de notre Evêque n'en appro-
 choit pas pour le prix & la valeur. Je
 ne vous cite , au reste , cet exemple , que
 pour avoir occasion de vous témoigner
 ma pensée : sçavoir , qu'il y a grande ap-
 parence que la Table d'argent sur laquel-
 le étoit représentée l'Histoire d'Enée ,
 avec des Caracteres Grecs , & où le nom
 de *Torsomodus* étoit lisible , pouvoit avoir
 appartenu à cet ancien Roy des Goths.
 Du côté du nom , on ne doit point re-
 garder à la différence d'une lettre ou
 deux , parce que les anciens Ecrivains qui
 ont parlé de ce Roy , l'ont nommé , tan-
 tôt *Thorismodus* , comme S. Gregoire de
 Tours , lib. 2. n. 7. tantôt *Thursmodus* ,
 comme Fredegair à l'an 630. n. 73.

D Dans

486. MERCURE DE FRANCE:

Dans d'autres fragmens du même Historien, puisez dans la Chronique d'Idace, il est appelé *Thoresmodus*, *Thuresmodus* & *Thursmodus*; & enfin, comme vous pouvez voir dans Ainstoin, de l'Édition de 1567. *Torsmodus*. C'est pourquoi, quand même il seroit certain que notre Manuscrit du XII. siècle seroit exact, & conforme à celui du IX. en mettant *Torsmodus*, pour une si légère différence je ne voudrois pas nier que cette Table, où une partie de l'Énéide de Virgile étoit représentée, n'eût appartenu au Roy Thorismode, & que d'Espagne elle ne soit passée à la Reine Brunehaud, qui en avoit gratifié notre Evêque, son parent. Les goûts des Evêques étoient alors bien différens sur les présens qu'ils faisoient aux Eglises qu'ils rebâtissoient & qu'ils dorotoient. Didier de Cahors qui rebâtit la Cathédrale (que quelque-uns croient être en partie le même édifice qui subsiste aujourd'hui); y fit une oblation d'un grand nombre de Vases d'argent; mais on n'en lisoit sur ces Vases que de pieuses Sentences, telles que celles-ci: *Desiderii vita Christus. Desiderii, in pius. Christe te suscipe munus. Accipe, Christe, munera de vis tibi bonis oblata. suscipe, sancte Deus, quod fert Desiderius munus: ut majora ferat, viribus adde suis. Hac est sapientia*

sapientia sapientium profundi sensus. Sapientis verbis innotescit paucis. Didier d'Auxerre n'offrit en pareille circonstance que des Vases où l'on ne voyoit presque aucunes Inscriptions Chrétiennes, mais presque toujours des Histoires du Paganisme, des figures de fausses Divinités, des représentations de Gladiateurs, de Centaures, des combats d'animaux, & fort peu où il y eût des Croix, ou des hiéroglyphes du Christianisme. Cette différence a pû, à la vérité, provenir de ce que l'Evêque de Cahors fit faire de son temps les Vases qu'il avoit dessein d'offrir, au lieu que ceux de notre Evêque lui étoient échûs par des donations de ses Ancêtres qui étoient de Sang Royal, & qui pouvoient les avoir eu de quelques Princes Payens. Mais de quelque manière qu'ils lui fussent échûs, un second S. Sidoine, Apollinaire de ce temps là, auroit, sans doute, donné la préférence aux Vases de S. Didier de Cahors, (a) en disant

(a) Ceux qui seroient curieux de vérifier ce que j'ai dit de S. Didier de Cahors, que d'autres appellent Gery, & de voir s'il y a apparence que l'Eglise de Cahors, aujourd'hui subsistante, soit son Ouvrage, c'est à dire, que ce soit un Bâtiment de plus de 1050. ans d'antiquité, peuvent consulter sa Vie écrite par un Contemporain, au I. Tome de la Bibliothèque du P. Labbe, & se précautionnant contre les

Dij comme

comme il se trouve dans une des Lettres de ce sçavant Evêque de Clermont : *Non hic per nudam pictorum corporum pulchritudinem turpis prostat Historia, qua sicut ornat artem devenustat artificem. Absunt ridiculi vultu & vestibus histriones . . . Absunt lubrici tortuosique pugillati & nexibus palastrite.* (a) Ces circonstances m'ont presque porté à croire que notre Evêque seroit cet Evêque des Gaules du nom de Didier, à qui S. Gregoire le Grand écrivit cette fameuse Lettre insérée dans le Droit Canon, (b) par laquelle il le blâme de ce qu'il se mêloit d'expliquer les Auteurs profanes & la Grammaire, ce qui l'obligeoit d'annoncer de la même bouche les loüanges de Jesus-Christ & celles de Jupiter. Mais une Epoque qui est dans la même Lettre fait tomber communément sur S. Didier, Archevêque de Vienne, ces reproches qui ne regardent pas tant la lecture des Auteurs Payens, que la maniere de les ex-

truites d'impression qui y sont, comme *uostis* pour *uostulis*, *metras* pour *metvras*, & autres semblables. L'exactitude infinie des sçavans Continuateurs de Bollandus, fait espérer qu'ils nous donneront un jour toutes ces corrections du P. Labbe selon la véritable leçon des Manuscrits.

(a) Sidon. Apoll. lib. 2. Epist. 2.

(b) Dist. 860 cap. Cum multa

omino

pliquez

pliquer, puisque ce Saint Pape releve ailleurs (a) la science de la Grammaire & des autres Arts liberaux, comme étant très-utile pour l'intelligence des Livres sacrez. (b) Au reste, je ne prétends point abandonner entierement ma premiere conjecture sur le mot de *Torsomodus*, ni dire qu'il soit impossible qu'un Orfèvre ait porté le même nom que le Roi des Goths. Les Orfèvres gravoient souvent leur nom sur leurs Ouvrages. On vit ici au X. siecle des Colliers & Joyaux d'or que la Reine Emme, Epouse du Roy Raoul, attacha au Tombeau de S. Germain, sur lesquels on lisoit encore le nom d'Éloy qui les avoit autrefois fabri-

(a) *In 1. Reg. lib. 5. num. 3.*

(b) Si j'étois d'humeur à m'attacher seulement à tous les faits qu'écrivoient les Historiens du IX. siecle, en parlant des siecles qui les avoient précédé, je persisterois à faire tomber sur notre S. Didier la Lettre de saint Gregoire, sans préjudicier à sa sainteté, puisque les Ecrivains de ses actions croyoient dès lors que la Lettre sur le Pallium, demandé à ce saint Pape par un Evêque de France appelé Didier, regardoit l'Evêque d'Auxerre, & qu'ils en étoient si persuadés, qu'ils l'insérerent en entier dans sa Vie, ainsi qu'on le peut voir dans le P. Labbe, T.I. Bibl. p. 423. mettant hardiment, *Desiderio Episcopo Autissiodorensi*, tandis que les Manuscrits des Epîtres de S. Gregoire mettent simplement *Desiderio Episcopo Galliarum.*

D iij quez

400 MERCURE DE FRANCE.

quez, & qui n'étoit autre que celui qui devint dans la suite Evêque de Noyon, & un des plus grands Saints de la France. Je m'étois proposé de vous parler à cette occasion de la celebre Table d'or de l'Eglise de Sens, dont le fond represente, a la verité, quelques endroits de l'Histoire Sainte, mais dont les accompagnemens consistent souvent en figures profanes presque imperceptibles, gravées sur des Pierres précieuses. Quelque Antiquaire de la Ville de Sens ne manquera pas, avant que cette Table soit changée de nature, de rendre compte au Public de son antiquité & de toutes les Inscriptions qui s'y lisent, aussi-bien que du jugement qu'en a porté le plus grand connoisseur du Royaume, c'est-à-dire, le P. Mabillon. M. le Doyen de Sens, qui a composé une Histoire exacte & détaillée de l'Eglise Métropolitaine, n'y a pas oublié la Description de cette piece curieuse.

Une seconde remarque qu'on a faite ici, regarde ce que vous avez publié touchant une ancienne ceremonie d'Evêux. On trouve que la coutume de couper des arbres vers la fin du mois d'Avril ou au commencement de Mai ne doit pas passer pour singuliere à cette Ville. On a vû en ce pays-ci de même qu'à

En à Evreux de ces sortes de Forêts ambulantes, sur tout à des Processions solennelles. Je n'entends point parler ici de celle des Rameaux, mais de certaines autres, qui, selon la louable coutume de plusieurs Pays de vignobles, se font tous les matins des jours non-chomez, qui sont entre Pâques & l'Ascension, où l'on a vû, & l'on voit encore souvent la jeunesse précéder le retour de la Procession, à-peu près comme le marque la relation d'Evreux. Tout le monde sçait que porter en cette occasion des branches d'arbres, cela s'appelle *porter un Mai*. C'est aussi une chose très-commune, de planter le Mai le jour de saint Philippe & saint Jacques. Couper & planter des arbres le premier jour du mois de Mai, étoit une coutume si universelle dans le Milanès, du temps de S. Charles Borromée, que le cinquième Concile de Milan, *part. i. num. 3.* fit un Reglement à ce sujet. La chose se pratiquoit avec grande ceremonie, suivant qu'on l'apprend par le Statut du saint Evêque. L'artillerie étoit de la partie, & il y avoit de somptueux repas attachez à la ceremonie. Saint Charles fit tous ses efforts pour abolir cette coutume, qu'il disoit être un reste des superstitions du Paganisme, *tanquam Genilitia superstitionis speciem quandam*

exhibet : & il ordonna qu'à la place on arborât des Croix, & qu'à toutes les grandes Fêtes, sans excepter celles de l'hiver, on ornât de verdure les portes des Eglises, selon l'ancien usage : *quemadmodum veteris Instituti est usque Romano comprobati, & à Beato Hieronymo laudati.* On voit par-là que les Lauriers, le Buis, le Philarea, & autres arbrisseaux qui conservent leur verdure pendant les plus grands froids, n'auroient pas trop bon-temps dans la Province de Milan ; si l'hiver y eut été tel qu'il est dans ces Pays-ci. Cet usage, qui étoit ancien, & peut-être autrefois universel, subsiste encore dans nos Cantons, au moins aux Fêtes Patronales, & aux Dédicaces des Eglises, qui n'arrivent point en hiver ; & j'ai des preuves qu'il n'y a pas cent ans que notre Eglise Cathédrale étoit parée de verdure à la grande Fête particulière ou patronale d'Eté. Je ne dis point de verdures représentées sur la toile, ni de verdures en tapisseries, mais des verdures réelles, formées par des branches d'ormes, de chênes, & de vernes : ce qu'on appelloit de *la Ramée*. Vous n'ignorez pas, Messieurs, la surprise qu'affecta autrefois un Gascon qui entra dans une Eglise ainsi ornée de tous côtez le jour qu'on y solemnisoit la fête de saint Yves

Yves, ni la naïveté qui lui échappa lorsqu'il prit le parti d'en sortir promptement. Ce n'est qu'à cause de certains inconveniens, & parce que l'usage des tapisseries est devenu commun, qu'on a cessé dans les Eglises ces fortes de décorations, & l'on se contente maintenant d'orner de branchages les frontispices des Eglises, de même que saint Charles l'ordonnoit, ou bien le faite des Tours & des Clochers, ou tout au plus d'arborer le Mai devant la porte de l'Eglise. Permettez que je vous marque en finissant cet article, que le Dictionnaire de Furetiere n'est pas exact, lorsqu'il dit, en parlant des Mays, qu'il n'y a que les petites-gens à qui on en présente. J'ai vû bien des grandes Villes où l'on en offre aux principaux du lieu en grande ceremonie; & pour peu qu'on voyage, on apperçoit encore ces Mays à leur porte, où ils restent durant tout le cours de l'année. Cela se pratique aussi à l'égard des premiers dans plusieurs petites Villes; & souvent comme les bâtimens n'y sont pas fort exhaussés, on reconnoît, sans entrer dans ces Villes, que la ceremonie y est en vigueur, parce que l'usage y est de choisir les Vernes les plus élevez qui soient dans le Pays, & qu'il n'est pas rare d'en trouver qui surpassent la hauteur ordinaire.

D v. naire

naire des maisons de Province. •

Vous m'avez fait plaisir de me témoigner que l'Histoire de la Pelotte d'Auxerre, publiée dans le Mercure de avoit été trouvée fort divertissante. J'ai bien eu raison de dire que cette ridicule ceremonie n'avoit pas été particuliere à notre Eglise, mais qu'il paroïssoit seulement qu'Auxerre avoit été la dernière Eglise qui l'eut conservée avec opiniâtreté. On m'a écrit qu'autrefois à Vienne en Dauphiné, le jet de la Pelotte étoit usité pendant les Fêtes de Pâques ; mais ce n'étoit point à l'Eglise que cela se faisoit , c'étoit dans une Salle de l'Archevêché que tout le Clergé de la Cathedrale s'assembloit le Lundi de Pâques , pendant qu'on sonnoit les Vêpres. La sonnerie n'étoit pas de peu de durée à ces jours de solemnité , & le temps qui y étoit employé fixoit l'espace pendant lequel on prenoit la collation dans la maison de l'Archevêque : après quoi le Prelat s'amusoit à jeter la Pelotte. Un Manuscrit de cinq cens ans , à l'usage de cette Eglise , renferme cette Rubrique au Lundi de Pâques. *Ad Vesperas dum signa pulsantur , totus Conventus conveniat in domo Archiepiscopi ; ibi debentur mensa apponi , & Ministri Archiepiscopi debent apponere pigmentum cum aliis ,*

aliis & postea vinum. Postea Archiepiscopus jactet Pelotam. Il paroît que ce jeu de la Pelotte a subsisté à Vienne au moins durant trois siècles, puisqu'on lit en marge de ce Manuscrit, d'une écriture de deux cens ans, ce qui suit : *Et est sciendum quod Mistralis debet providere de Pelota, & debet eam jactare Domino Archiepiscopo absente.* On croit que par *Mistralis*, il faut entendre un Officier de l'Evêque, ou peut-être son Maître-d'Hôtel, que Jean le Lievre appelle *Mistral* dans ses Antiquitez de Vienne. Au reste, ce mot paroît avoir été employé par contraction pour *Ministralis*, ou *Ministerialis*. L'Ordinaire de l'Eglise de Nevers, de trois cens ans, ne parle aucunement de Pelotte; mais il n'oublie pas la digression que faisoit la Procession des Chanoines, pour aller se rafraîchir au Chapitre au sortir des Fonts. *Feria secunda Paschæ ad Vesperas prout in die Paschæ. In reditu Processionis, ad Fontes cantatur Prosa, Dic nobis Maria. Et si sint Canonici stagiarii, debent vinum bonum, & chenetellos in Capitulo omnibus de choro, & tunc vadit ibi Processio.* Ce mot *chenetellos*, est pour le moins d'aussi basse latinité que *Mistralis*. Il a autant de droit que l'autre de faire figure dans le Glossaire qu'on attend depuis tant d'années.

D vj J'en-

J'entrevois qu'il s'agit là de quelques friandises, comme des oublies, ou des gaufres qui avoient la forme de ces gouteres, qu'en plusieurs endroits on appelle des Echenots, ou Echenez. Les Statuts du Chapitre de Toul, qui font une énumération des Collations, que les Chanoines prenoient encore en commun au quinzième siècle, n'en marquent aucune aux Fêtes de Pâques, mais en rapportant celle qu'on prenoit à l'Evêché le jour de l'Ascension, ils ajoutent : *Ibi olim bibebatur in scyphis madrinis, & comedebantur hostia magna, chenetrelli & poma.* Vous avez dû remarquer la différence qu'il y avoit entre ce qui se pratiquoit à Vienne, & ce qui se faisoit chez nous : différences de lieu & de jour, & outre cela, qu'il n'y avoit aucunes danses dans cette première Eglise. C'est ainsi qu'on respectoit le saint jour de Pâques, & les Temples du Seigneur, en certains Pays plus qu'en d'autres. On est maintenant assez uniforme en France sur le retranchement de ces anciennes manieres Gothiques. On n'y prend plus l'*Exultemus & letemur* de l'*Hæc dies* dans un sens si grossier, & il n'y a pas lieu de craindre que jamais en ce Royaume, la mode s'introduise que la Prédication serve ce jour-là de spectacle, comme en Catalogne, où celui-

celui-là est censé avoir prêché le mieux, qui a fait le plus rire son Auditoire. Quant au jeu de la paume, c'étoit de toute la ceremonie ce qu'il y avoit de moins indigne des Ecclesiastiques, pourvû que cet exercice fut fait dans un autre jour que dans celui de Pâques, & non en public. On remarque que le Chapitre *Clerici* du Droit Canon ne le défend pas. C'est, dit-on, d'ailleurs un exercice corporel qui peut servir de récréation innocente, lorsqu'il est pris dans un temps & un lieu convenables, & avec moderation. Ce qui paroît ressembler de nos jours à ces anciens jeux de paume, & le jeu du ballon, auquel les Etudians se divertissent dans les Colleges de Paris. Il semble, en le voyant, qu'on apperçoive ces balles ou boules enflées, dont Martial, & d'autres Anciens font mention; & par consequent, que ce soit le même jeu auquel des Empereurs très-graves, tels qu'Auguste & Antonin le Philosophe, se délassoient; j'ajouterai même, & des Magistrats du premier rang parmi les Chrétiens. Je trouve, en effet, dans la même Lettre que je vous ai déjà citée de saint Sidoine, qu'étant fils des Préfets du Prétoire, & de rang à devenir Patrice, ainsi qu'il le fut avant son élévation à l'Episcopat, il se retiroit sou-

vent

298 MERCURE DE FRANCE.

vent à sa maison de campagne, qui lui étoit échûë du côté de Papiaille sa femme, fille d'Avit, depuis fait Empereur, & que là il se divertissoit avec Ecdice, son beau-frere, à jouier à la paume dans une allée de tilleuls, jusqu'à ce que la Pelotte fut usée & hors d'état de servir.

Ingentes tilia... unam umbram non una radice conficiunt: in cujus opacitate cum me meus Hecdicius illustrat, pile vacamus, sed hoc eo usque donec arborum imago contractior... illic aleatorium lassis consumpto spheristerio faciat.

Je vous réserve pour un autre envoi ce qui m'a été communiqué sur les Fêta-ges d'Angers, en vous priant de vous informer en particulier, ou par la voye du Mercure, d'une espece de Phenome-ne, qui a quelque ressemblance avec ce-lui du Port de Marseille, dont tous les Journaux ont tant parlé. Je suis, Mes-sieurs, &c.

A Auxerre, ce 2. Janvier 1727.

Les deux Enigmes du mois dernier doivent s'expliquer par les *Vergettes* & les *Enseignes* de Paris.

PRE-

P R E M I E R E E N I G M E.

ON ne devoit point m'approcher,
Je suis de diverse nature,
On veut me voir & me cacher.
Chez le sexe surtout je cours mainte avanture,
Sans être un corps, je pese, & cependant je
voi,

Qu'à me poursuivre l'on s'attache;
Mais j'en suis bien vengé; l'importun qui
m'arrache,

Prend souvent mon ombre pour moy.
L'obscurité m'est necessaire,
Elle fait mon mérite & surtout en amour;
Eh n'ay-je pas raison de chercher le mystere?
Je meurs dès que je vois le jour.

D E U X I E M E E N I G M E.

Fille de l'avarice & de la pauvreté,
Ce n'est qu'aux Souverains que je dois ma
naissance.

Je compte cent fois plus d'adorateurs en
France,

Que n'en pourroit avoir la plus rare Beauté:
De

500 MERCURE DE FRANCE.

De l'un & l'autre sexe également chérie,
J'ay vû plus d'un Iris à me suivre appauvrie.
Mortels qui vous plaîgnez de mes charmes
trompeurs,
Rendez-vous à vous-même un peu plus de
justice,
L'interêt seul vers moi fait pancher tous les
cœurs :
Si votre bourse est vuide, en suis-je donc com-
plice,

TROISIÈME ENIGME.

MOn secours est utile & quelquefois fatal ;
Chez de certaines gens je suis beaucoup
à craindre ;
Si je défends les Loix, je sers à les enfreindre ;
Et si je fais du bien, je fais aussi du mal.
Je tiens en mon pōouvoir le Sceptre de nos
Rois ;
L'on me voit même quelquefois ,
Porter le poids de leur Couronne ;
C'est peu d'en conserver les droits ;
C'est moi-même qui la leur donne.



Seule je ne puis tien, mais le pourriez-vous
croire ?

Avec

Avec moi l'on a tout tenté ,
Des plus grands Rois je couronne l'Histoire.
Et les Heros sans moi ne l'auroient pas été.



Je suis de tout métier , je fers en Ville , en
Cour ,

En paix, en guerre, & même dans l'amour.
Lecteur, j'en dis assez pour me faire connoître ;
Si sur moi cependant quelque doute peut
naître ,

Voici pour l'éclaircir. Apprends donc que sans
moi ,

L'Enigme que tu vois paroître ,
Ne parviendroit pas jusqu'à toi.



NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS , &c.

DISSERTATIONS Théologiques & dog-
matiques. 1°. Sur les Exorcismes
& les autres ceremonies du Baptême.
2°. Sur l'Eucharistie. 3°. Sur l'Usure.
*A Paris, rue S. Jacques, chez Etienne
Babui & Labottiere, 1727. in 12.
50. sols.*

SEN-

502 MERCURE DE FRANCE.

SENTIMENS CHRÉTIENS, propres aux personnes malades & infirmes, pour se sanctifier dans leurs maux, & se préparer à une bonne mort, exprimez par les paroles de l'Écriture & des Peres; avec l'abregé des dix sentimens & des prieres de l'Eglise pour les Agonifans, seconde édition, revüe & corrigée. *A Paris, du Puits-Certain, chez la Veuve Dumesnil, 1726.*

RECUEIL DE PANEGYRIQUES & autres Discours de pieté. Dédié à S. A. S. Madame Louïse-Adelaïde d'Orleans, Abbesse de Chelles. Par *Louis-Benigne Bouru*, Curé de Grury, en Bourgogne. *A Paris au Palais, chez Paulus-Dumesnil, 1726.*

LA CONVERSION DE L'HOMME, avec le secours de Dieu. *A Paris, rue-saint-Jacques, chez Moreau, 1726. in 12. 50 s.*

LES NATIONS, Sonate, & suites de Symphonies en *Trio*: 4. Livres séparés, pour la commodité des Académies de Musique & des Concerts particuliers. Sçavoir, premiere & seconde dessus de Violon, Basse-d'Archet & Basse-Chiffrée. Par *M. Couperin*, Organiste de la Chapelle du Roy; Ordinaire de la Musique.
de

M A R S. 1717. 503

de la Chambre de S. M. pour le Clavecin. A Paris, chez l'Auteur, au coin de la rue neuve des Bons-Enfans, & chez Boivin, rue S. Honoré, 1726. in fol. prix 10. liv. en blanc pour les 4. parties.

HISTOIRE des Chevaliers Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, appelez depuis Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui, Chevaliers de Malthe; avec les Portraits des Grands-Maîtres de l'Ordre, les Cartes & les plans nécessaires pour l'intelligence de l'Histoire. Par M. l'Abbé de Vertot, de l'Académie des Belles-Lettres. A Paris, chez Rollin, Quillau & Dessain, Quai des Augustins, rue Galande & rue S. Jean de Beauvais, 1726. 4. vol. in 4.

OFFICE PAROISSIAL, Latin, François, à l'usage de Rome & de Paris, dédié à la Reine: contenant les Matines des Fêtes annuelles & solennelles, les Landes, Primes, Tierces, Messes, Sextes, None, Vêpres & Complies des Dimanches & Fêtes de l'année, avec les Messes des Feries de chaque semaine, A Paris, rue neuve N. D. chez Herissant, 1726. sept volumes in 12.

L'OFFICE DIVIN pour les Dimanches & les Fêtes de l'année, à l'usage des
Laiques

204 MERCURE DE FRANCE.

Laiques qui fréquentent leur Paroisse
*A Paris, chez Quillau, fils, rue Galande
& Doffain, rue S. Joan de Beauvais,
1726.*

MOTETS à une, à deux & à trois voix;
avec la Basse continuë, composez par
*M. Lalouëte, Maître de Musique & Be-
nificier de N. D. de Paris, Livre premier.
A Paris, chez l'Auteur, Cloître N. Da-
me, & chez Boivin, rue S. Honoré,
1726. in fol. prix 7. liv. 10. sols.*

L'ECOLIER CHRESTIEN, ou la Jeunesse
Sanctifiée dans ses Etudes par d'illustres
& saints exemples, dédié à M^{rs} les Con-
gréganistes des Colleges de la Compa-
gnie de Jesus. *A Paris, rue S. Etienne
d'Egrès, chez Delusseux, 1727.*

MEMOIRES pour servir à l'Histoire
des Hommes Illustres dans la République
des Lettres, avec un Catalogne raisonné de
leurs Ouvrages. *A Paris, rue S. Jacques,
chez Briasson, 1727.*

DICTIONNAIRE DES ARRESTS, ou
Jurisprudence Universelle des Parlemens
de France, & autres Tribunaux, conte-
nant, par ordre alphabetique, les Matie-
res Beneficiales, Civiles & Criminel-
les :

les : les *Maximes du Droit Romain, du Droit Public, des Coûtumes, Ordonnances, Edits & Déclarations.* Par *P. J. Brillon, Ecuyer, ancien Avocat au Parlement, Conseiller au Conseil Souverain de Dombes.* Nouvelle Edition, revüe corrigée & augmentée. *A Paris, au Palais, chez la veuve Cavelier, M. Brunet, N. Goffelin & G. Cavelier, rue S. Jacques, 1727. 6. vol. in fol.*

TRAITE' de la vente des Immeubles par Decret, avec un Recueil des Edits, Déclarations & des Reglemens des Cours Souveraines sur ce sujet. Par *M. d'Hericourt, Avocat au Parlement.* *A Paris, chez la veuve Cavelier au Palais, & rue S. Jacques, chez Cavelier fils, 1727. 2. vol. in 4. prix 10. livres 10. sols.*

PSEAUTIER distribué selon la Semaine, avec les Hymnes, les Versets & les Profes qui se chantent à l'Eglise pendant toute l'année, & à l'Ordinaire de la Messe Latin & François. *A Paris, rue S. Victor, chez Berton, 1726. in 24. & in 16. en faveur des Ecoles.*

CANTIQUES SPIRITUELS d'un Solitaire, composez sur divers Chants, & Airs nouveaux, à l'usage des Missions,
&

& Catéchismes. 1726. Chez le même,
in 12.

LES AMOURS de Theagene & de Chariclée, Histoire Ethiopique, traduite du Grec d'Héliodore. A Paris, rue S. Jacques, chez Briasson, 1727. 2. vol. in 12.

LETTRE CRITIQUE de M. Valisnieri, Premier Professeur de Medecine en l'Université de Padoüe, à l'Auteur du Livre de la Generation des Vers dans le Corps de l'homme, traduit de l'Italien. A Paris, Quai des Augustins, chez Bienvenu, 1727. prix 17. sols.

LA FEMME JALOUSE, par M. Jolly, représentée pour la premiere fois sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, par les Comédiens Italiens, le 11. Décembre 1726. A Paris, chez Piffot, Quai de Conti, & la veuve Guillaume, Quai des Augustins, 1727. in 8. de 89. pages, sans l'Avertissement.

L'Extrait circonstancié que nous avons donné de cette Piece dans le temps des premieres représentations, nous dispense d'entrer ici dans aucun détail. La lecture en fait beaucoup de plaisir.

NOUVEAU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,
par

par *M. le Gentil*, enrichi de plusieurs Plans, Vûes & Perspectives des principales Villes & Ports du Perou, Chily, Bresil & de la Chine; avec une Description de l'Empire de la Chine, beaucoup plus ample & plus circonstanciée que celles qui ont paru jusqu'à présent, où il est traité des Mœurs, Religion, Politique, Education & Commerce des Peuples de cet Empire. *A Paris, Quay des Augustins, chez Flahault, 1727. 3. vol. in 12.*

HISTOIRE DE L'EGLISE, depuis l'an du Monde. F. jusqu'en 1715. par l'Abbé de Choisy, de l'Académie Française, nouvelle édition. *A Paris, chez G. David, rue S. Jacques, 1727. in 12.*

LA VIE de S. Jean de la Croix, premier Carme Déchaussé, & Coadjuteur de Sainte Theresè, avec une Histoire abrégée de ce qui s'est passé de plus considérable dans la Réforme du Carmel. Par le R. P. Dositée de S. Alexis, Carme Déchaussé. *Chez le même Libraire, 1727. 2. volumes in 24.*

ABRÉGÉ de la Vie, Vertus & Miracles de S. Jean de la Croix, premier Carme Déchaussé, Coadjuteur de sainte Theresè dans la Réforme de l'Ordre de Notre

308 MERCURE DE FRANCE.

Notre-Dame du Mont Carmel, canonisé à Rome le 27. Décembre 1726. traduit de l'Italien, par le R. P. *Amable de S. Joseph*, ancien Provincial des Carmes de la Province de Paris. in 12. *A Paris, chez la Melle, rue de la vieille Bouclerie, & Gonichon, Place du Pont S. Michel.*

HISTOIRE ET EXPLICATION du Calendrier des Hébreux, des Romains & des François. Dédiée à S. E. Monseigneur le Cardinal de Fleury. *A Paris, chez Simon, rue de la Harpe, 1727. in 12.*

TRAITEZ de la Representation du double lien & de la Regle *paterna paternis, materna maternis*. Par rapport à toutes les Coûtumes de France. Par M. François Guyné, Avocat au Parlement; nouvelle Edition, revûe & corrigée. *A Paris, Quay des Augustins, chez Montalant, 1727 in 4.*

HISTOIRE d'Henry VII. Roy d'Angleterre, surnommé le Sage & le Salomon d'Angleterre; par feu M. de Marfolier, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Uzès. *A Paris, rue S. Jacques, chez les freres Barbon, 1726. 2. vol. in 12.*

HIS.

HISTOIRE du Droit Romain, contenant son Origine, les Progrès, comment & en quel temps les diverses parties dont est composé le Droit Civil, ont été faites, l'usage que l'on fait en France du Droit Romain, son excellence & la manière de l'étudier; par M^e Claude-Joseph de Ferriere, Doyen des Docteurs Regens de la Faculté des Droits de Paris, & ancien Avocat au Parlement; seconde Edition, revûë, corrigée & augmentée de plus d'un tiers. *A Paris, Quay de Gêvres, chez Prault, 1727. in 12. 2. liv. 10. sols, relié en veau.*

DICTIONNAIRE DES AYDES, ou les Dispositions, tant des Ordonnances de 1680. & 81. que des Reglemens rendus en interpretation jusqu'à present, distribuées dans un ordre alphabetique, pour la commodité de toutes les personnes qui sont obligées de les connoître & de les executer: avec la nouvelle instruction, ou le Style general des Employez aux Fermes & à la perception des Droits d'Aydes. Par le S^r Pierre Brunet de Grand-maison, Employé dans les Aydes, 1727. in 12. même prix. *Chez le même Libraire.*

SUPPLEMENT au Dictionnaire Historique, Critique, Chronologique, Geographique
E graphique

510 MERCURE DE FRANCE.

graphique & Litteral de la Bible, par le R. P. Dom *Augustin Calmet*, Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulfe, Prieur Titulaire de Lay. 2. tom. in fol. enrichis de 150. Planches en taille-douce, proposez par souscription. A Paris, Quay des Augustins, chez *Emery, Saugrain pere, & Martin*, 1727.

CORPS UNIVERSEL, Diplomatique du Droit des Gens, contenant un Recueil des Traitez d'Alliance, de Paix, de Tréve, de Neutralité, de Commerce, des Changes, de protection, de garantie, de toutes les Conventions, Transactions, Pactes, Concordats & autres Contrats qui ont été faits en Europe, depuis le Regne de Charlemagne jusqu'à present, &c. par M. J. *Dumont*, Ecuyer, Conseiller & Historiographe de S. M. I. & Catholique. A Amsterdam, & se vend à Paris, Quay des Augustins, chez *Montalant*, 1727. 12. vol. in fol.

LE QUART-D'HEURE AMUSANT, dedié à M. Aymond. Janvier 1727. A Paris, Quay des Augustins, chez *Flahaut*, 1727. prix 12. sols.

SPECULATION sur les Changes Etrangers
gers

gers pour la commodité des Banquiers & autres Négocians, contenant le juste rapport des Changes de Paris avec les principales Places de l'Europe, suivant le cours d'Amsterdam. Par les S^{rs} *Purry & Roffelet*. A Paris, rue de la Huchette, chez *Knapen*, 1727.

CRITIQUE ABREGÉE sur un Livre nouveau, ayant pour titre, Dictionnaire Universel de la France, ancien & moderne, & de la Nouvelle France. Par C. M. de l'Aunay. A Paris, chez *Pissot & Knapen*, 1726.

APPENDIX de *Diis & Heroibus Poëticis*, ou Abregé de l'Histoire Poëtique, qui traite des Dieux & des Héros de la Fable; avec des Notes qui servent d'Explication au Texte Latin & aux principales difficultez qui s'y rencontrent, mises en françois pour la facilité des Commençans. A Paris, rue S. Jacques, chez les freres *Barbou*, 1726.

SALLUSTE, de la Conjuration de *Catilina*, & de la Guerre de *Jugurtha* contre les Romains. Traduction nouvelle, augmentée d'une Préface sur l'Art Historique, & du Jugement des Sçavans sur les Ouvrages de l'Auteur. Chez les mêmes *Libraires*, 1726.

512 MERCURE DE FRANCE.

ODES tirées des Cantiques de l'Ancien & du Nouveau Testament, avec un Argument court qui en donne l'idée. *A Paris, chez le Clerc, Quay des Augustins, & Knapen, rue S. André des Arcs, 1726.*

REMONTRANCE des Jesuites à M. l'Evêque d'Auxerre, au sujet de son Ordonnance & Instruction Pastorale, portant condamnation de plusieurs Propositions extraites des Cahiers dictez au College d'Auxerre, par le P. le Moine, de la Compagnie de Jesus. Seconde Edition. *A Paris, rue de la Harpe, chez Simon, 1726.*

MANUEL DE PIETE', contenant des Maximes & des Prières pour la réception des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, pour l'accomplissement des principaux devoirs du Christianisme. *A Paris, chez Babury, rue S. Jacques, 1726.*

HISTOIRE POETIQUE pour l'intelligence des Poètes & des Auteurs anciens. *A Paris, rue S. Jacques, chez Barbon, 1726.*

DICTIONNAIRE DES FINANCES, contenant la définition de tous les termes de Finances, leur usage & leur différente appli-

plication dans toutes sortes d'affaires, l'explication de tous les Droits & Impositions qui se levent dans l'étendue du Royaume, l'établissement du Conseil du Roy, des Chambres des Comptes & des Cours des Aydes; la création des Charges, & généralement tout ce qui regarde les Finances & la pratique des Bureaux. *A Paris, rue S. Jacques, chez Joffe, le Gras, Cavalier, & la veuve Saugrain, 1727. in 12. de 385. pages.*

CALENDRIER PERPETUEL, plus exact que tous ceux qui ont paru jusqu'à présent, dédié à M. de Nesmond, Archevêque de Toulouse; seconde Edition, corrigée & augmentée d'une Table de nouvelles Epactes, avec les Eclipses qui nous seront visibles, depuis la presente année 1727. jusqu'en 1746. avec une Méthode pour trouver aisément l'âge de la Lune par les mêmes Epactes. Par le P. Emmanuel de Viviers, Prédicateur Capucin, grande feuille volante. *A Toulouse, de l'Imprimerie de Jean-Joseph Desclassan, près le Colloge de Foix, & se vend chez Jean-Pierre Dallais, Libraire près S. Rome.*

DICTIONNAIRE NEOLOGIQUE, à l'usage des Beaux Esprits du siècle, avec l'E-
 É iiij loge

514 MERCURE DE FRANCE.
loge Historique de Pantalon-Phebus. Par
un Avocat de Province. *Nouvelle Edition*,
corrigée & augmentée, 1727. bro-
chure de 194. pages, sans la Préface,
&c.

. *Guillaume Cavelier, Libraire à Paris,*
ruë S. Jacques, au Lys d'or, avertit le
Public qu'il a imprimé plusieurs Livres
nouveaux, & qu'il en a reçu d'autres des
Pays Etrangers. Voici la Liste des uns &
des autres.

FREIND (Jo) Emmenologia , in qua
Fluxus Muliebris Menstruï Phæno-
mena , Periodi , vitia , cum medendi
Methodo , accedunt Prælectiones Chy-
micæ , nova Editio aucta vol. in 12.
Parisiis , 1727.

—Ejusd. de Febribus ad Hippocratem de
Morbis popularibus. 8. Amst. 1726.
2. liv.

—Du même. Histoire de la Medecine ,
depuis Gallien jusqu'au commencement
du XVI. siecle , traduite de l'Anglois
de M. Freind , par Goulet. in 4.
Leyde , 1727. 8. liv.

—La même Histoire en 3. vol. in 12.
Leyde , 1727. 7. liv.

Vaillant (Sebast.) Discours sur la struc-
ture des Fleurs , leurs differences &
l'usage de leurs parties , prononcé au
Jardin

- Jardin Royal à Paris. Lat. Fr. in 4.
Leyde, 1727. 2. liv. Ce Livre est d'une grande curiosité.
- Wallis (Jo) Sonorum formatio : ut & Jo. Amman surdus Loquens, sive de Loquela Dissertatio. 8. *Lug. Bat.* 1727. 2. liv.
- Cheynæi (Georg.) Tractatus de Infirmorum sanitate tuendâ, vitæque producendâ, Libro ejusdem Argumenti anglicè edito longè auctior & emendatior. 8. *Londini*, 1726. 6. liv.
- Boerhaave (Herm.) Methodus discendi Medicinam. in 8. *Amst.* 1726. 3. liv.
- Recueil de Cas de Conscience & de Questions qui concernent les matieres du Jubilé, par un Religieux Carme Déchaussé. in 12. *Bordeaux*, 1726. 2. l.
- Roma Sancta, seu Benedicti XIII. & Cardinalium qui ultimo Conclavi, anno 1724. interfuère viva virtutum Imago, vitæ Familiæ, Legationes, &c. fol. cum figuris Augustæ Vindelicorum, 1726. charta M. 28. liv.
- L'Office de la Quinzaine de lâques, selon l'usage de Rome & de Paris, en Latin & en François, traduction nouvelle, dédiée à la Reine, avec des Méditations sur les Evangiles & des Reflexions, &c. in 12. *Paris.* 1727.
- Theologia Patrum Scholastico-Dogmatica,

316 MERCURE DE FRANCE:

ca, sed maximè positiva, Auctore P.
Boucat, Ord. Minorum. fol. 6. vol.
Rothomagi & Parisiis, 1726.

Eadem Theologia, 20. vol. in 8.

Les Oeuvres d'Horace en Latin & en
François, avec des Remarques Criti-
ques, & Historiques par M. Dacier,
quatrième Edition, revûë, corrigée &
augmentée par l'Auteur, 10. vol. in 12.
Amst. 1727. 20. liv.

Gregorii (David) Soc. Reg. Londinen-
sis Socii, Astronomiæ, Physiçæ & Geo-
metricæ Elementa, secunda Editio
aucta, cum figuris. 2. vol. in 4. *Ge-
neva*, 1726. 25. liv.

Musschenbrock (Petr.) Epitome Ele-
mentorum Physico-Mathemat. in usus
Academicos. 8. *Lug. Bat.* 1726. 3. liv.

Décisions Sommaires du Palais, par or-
dre alphabetique, illustrées de Notes
& d'Arrêts du Parlement de Bordeaux,
par la Peyrere, cinquième Edition,
augmentée, vol. in fol. *Bordeaux*,
1725.

Coûtumier General de Picardie, conte-
nant les Commentaires anciens & mo-
dernes, avec leurs Textes corrigez.
2. vol. in fol. *Paris*, 1726. On aura
dans trois mois les 3. & 4^e Tomes, qui
feront en tout 4. gros volumes in fo-
lio.

L'E.

L'Édition que l'on a entreprise à Londres par voie de Souscription, des Generalitez de la France, Extraits des Memoires des Intendans, par M. le Comte de Boulainvilliers, avec les Memoires Historiques sur l'ancien Gouvernement de ce Royaume, par le même Auteur, est si avancée, qu'on ne recevra plus de Souscriptions après le 10. d'Avril prochain.

On nous écrit de Provence, que l'Armorial des Consuls de la Ville d'Aix, que nous avons annoncé dans un de nos Journaux, paroît parfaitement bien gravé par Coelemants, en trois Planches, qu'il vend en tout 4. livres 10. sols.

M. de Haitze, qui a dressé cet Armorial, vient de publier sur ce sujet, un petit Ouvrage qui a pour titre : *DIS-
SERTATION sur l'Etat Chronologique &
Heraldique de l'illustre & singulier Con-
sulat de la Ville d'Aix, Capitale de Pro-
vence.* Brochure in 12. A Aix, chez
Joseph David, 1726.

LE DIABLE BOITEUX, par M. le Sage, nouvelle Edition, corrigée, refondue, ornée de figures, & augmentée d'un volume, 1727. A Paris, Quay des Augustins, chez la veuve Ribou. 2. vol. in 12. Le

E v pre-

518 MERCURE DE FRANCE: .
premier de 324. pages ; le second, de
304. sans les Tables & l'Épître à Louïs
Velez de Guevara , *prix* 5. liv.

L'Auteur a répandu de nouvelles beau-
tez dans cet Ouvrage , qui font recher-
cher cette nouvelle Edition avec au-
tant d'empressement que les premières
qui avoient tant plû par les tours ingénieus & picquans , la noblesse du style &
la vivacité des Portraits.

Je n'ai pas seulement corrigé l'Ouvra-
ge , dit M. le Sage dans l'Épître , en
parlant de cette nouvelle Edition , je l'ai
refondu & augmenté d'un Volume , que
les sottises humaines m'ont aisément four-
ni. C'est une source de Tomes inépuisable,
mais je n'ai point entrepris de l'épuiser.
J'abandonne ce travail immense à quel-
qu'un de ces Auteurs laborieux, qui veu-
lent bien employer une longue vie à meri-
ter d'occuper une toise de place dans les Bi-
bliothèques. Pour moi , qui borne mon
ambition à égayer pendant quelques heu-
res mes Lecteurs , je me contente de
leur offrir en petit un Tableau des Mœurs
du siècle.

Après avoir fait connoître le dessein
que s'est proposé M. le Sage , il est bon de
donner quelques-uns des nouveaux Traits
qu'il a ajoûtez.

TOME I. Venons à ce Bâtiment neuf qui
con-

contient deux Corps de Logis separez. L'un est occupé par le Proprietaire, qui est ce vieux Cavalier, qui tantôt se promene dans son Appartement & tantôt se laisse tomber dans un fauteuil. Je juge, dit Jambullo, qu'il roule dans sa tête quelque grand projet. Qui est cet homme-là ? Si l'on s'en rapporte à la richesse qui brille dans sa maison, ce doit être un Grand de la premiere Classe. Ce n'est pourtant qu'un Contador, répondit le Démon; il a vieilli dans des Emplois très-lucratifs; il a quatre millions de bien. Comme il n'est pas sans inquietude sur les moyens dont il s'est servi pour les amasser, & qu'il se voit sur le point d'aller rendre ses comptes dans l'autre monde, il est devenu scrupuleux. Il songe à bâtir un Monastere. Il se flatte qu'après une si bonne œuvre, il aura la conscience en repos. Il a déjà obtenu la permission de fonder un Convent; mais il n'y veut mettre que des Religieux qui soient tout ensemble, chastes, sobres & d'une extrême humilité. Il est fort embarrassé sur le choix.

Remarquez-vous près de là deux hommes que l'on ensevelit ? Ce sont deux freres; ils étoient malades de la même maladie; mais ils se gouvernoient différemment: l'un avoit une confiance avec

gle en son Medecin, l'autre a voulu laisser agir la Nature. Ils sont morts tous deux : celui-là pour avoir pris tous les remedes de son Docteur, & celui-cy pour n'avoir rien voulu prendre. Cela est fort embarrassant, dit Leandro. Eh ! que faut-il donc que fasse un pauvre malade ? C'est ce que je ne puis vous apprendre, repondit le Diable, je sçai bien qu'il y a de bons remedes ; mais je ne sçai s'il y a de bons Medecins.

Il a pour voisin un Licencié, qui avoit tant d'envie d'attraper un Benefice, qu'il a fait l'hipocrite à la Cour pendant dix ans, & le desespoir de se voir toujours oublié dans les promotions, lui a broüillé la cervelle ; mais ce qu'il y a d'avantageux pour lui, c'est qu'il se croit Archevêque de Toledé ; s'il ne l'est pas effectivement, il a du moins le plaisir de s'imaginer qu'il l'est, & je le trouve d'autant plus heureux, que je regarde sa folie comme un beau songe qui ne finira qu'avec sa vie, & qu'il n'aura point de compte à rendre en l'autre monde de l'usage de ses revenus.

Le voisin de ce fou est un vieux Secretaire qui a le timbre fellé pour n'avoir pû supporter l'ingratitude d'un homme de la Cour qu'il a servi pendant soixante ans. On ne peut assez louer le zele
&

& la fidelité de ce Serviteur, qui ne demandoit jamais rien ; il se contentoit de faire parler ses services & son assiduité ; mais son Maître, bien loin de ressembler à Archelaüs Roy de Macedoine, qui refusoit lorsqu'on lui demandoit, & donnoit quand on ne lui demandoit pas, est mort sans le récompenser ; il ne lui a laissé que ce qu'il lui faut pour passer le reste de ses jours dans la misere & parmi les foux.

Mais, poursuit le Diable, après vous avoir montré des foux qui sont enfermez, il faut que je vous en fasse voir qui mériteroient de l'être.

L'autre est un Peintre étranger qui fait des Portraits de femme ; il est habile, il dessine correctement, il peint à merveille, & attrape la ressemblance ; mais il ne flatte point, & il s'imagine qu'il aura la presse, *inter stultos referatur*. Encore deux places : l'une pour un vieux Bourgeois Fleuriste, qui n'ayant pas de quoi vivre, veut entretenir un Jardinier & une Jardiniere pour avoir soin d'une douzaine de fleurs qu'il y a dans son Jardin. L'autre pour un Histrion, qui plaignant les desagrémens attachés à la vie Comique, disoit l'autre jour à quelques-uns de ses camarades : ma foi, mes amis, je suis bien dégoûté de la Profession. Oüi, j'ai

j'aimerois mieux n'être qu'un petit Gentilhomme de campagne de mille ducats de rente.

TOME II. De mon côté, dit Asmodée, je considère trois ombres remarquables, que je démêle dans la foule. Il faut que je vous apprenne de quelle façon elles ont été séparées de leur matière. Elles animoient les jolis corps de trois Comédiennes qui faisoient autant de bruit à Madrid dans leur temps, qu'Origo, Citherio & Arbascula, en ont fait à Rome dans le leur, & qui possédoient aussi-bien qu'elles l'art de divertir les hommes en public, & de les ruiner en particulier. Voici quelle fut la fin de ces fameuses Comédiennes Espagnoles : l'une créva subitement d'envie, au bruit des applaudissemens du Parterre au début d'une Actrice nouvelle. L'autre trouva dans l'excès de la bonne chère, l'infailible mort qui le suit : & la troisième, venant de s'échauffer sur la Scene, à jouer le Rôle d'une Vestale, mourut d'une fausse couche derrière le Theatre.

Trois Libraires soupoient ensemble au Cabaret ; la conversation tomba sur la rareté des bons Livres nouveaux. Mes amis, dit là-dessus un des Convives, je vous dirai confidemment que j'ai fait un beau coup ces jours passez. J'ai acheté
une

une Copie qui me coute un peu cher, à la verité; mais elle est d'un Auteur... c'est de l'or en barre. Un autre Libraire prit alors la parole, & se vanta pareillement d'avoir fait une emplette excellente le jour precedent; & moi, Messieurs, s'écria le troisieme à son tour, je ne veux pas demeurer en reste de confiance avec vous, je vais vous montrer la perle des Manuscrits, j'en ai fait aujourd'hui l'heureuse acquisition. En même-temps, chacun tira de sa poche la précieuse Copie, qu'il disoit avoir achetée, & comme il se trouva que c'étoit une nouvelle Piece de Theatre, intitulée, *le Juif-Errant*, ils furent fort étonnez quand ils virent que c'étoit le même Ouvrage qui leur avoit été vendu à tous trois séparément.

Démêlez dans ces Corps de Logis, où il y a de superbes Ameublemens, un homme en Robbe de chambre de brocard rouge à fleurs d'or. C'est un bel esprit qui fait le Seigneur en dépit de sa basse origine. Il y a dix ans qu'il n'avoit pas vingt Maredis, & il jouit à present de dix mille ducats de rente; il a un Equipage très-joli, mais il en rabat l'entretien sur sa table, dont la frugalité est telle, qu'il mange ordinairement le petit poulet en son particulier. Il ne laisse pas pourtant de

524. MERCURE DE FRANCE.

de régaler quelquefois, par ostentation, des personnes de qualité. Il donne aujourd'hui à dîner à des Conseillers d'Etat; & pour cet effet il vient d'envoyer chercher un Patissier & un Rotisseur, il va marchandèr avec eux sol-à-sol; après quoi il écrira sur des cartes les services dont ils sont convenus. Vous me parlez là d'un grand crasseux, dit Lambullo. Eh ! mais, répondit Asmodée, tous les gueux que la fortune enrichit brusquement, deviennent avares ou prodigues. C'est la regle.

L'Ecolier appercevant des Manceuvres qui travailloient à une Porte fort haute, demanda si c'étoit un Portail d'Eglise qu'ils faisoient. Non, lui répondit Asmodée, c'est la Porte d'un nouveau Marché; elle est magnifique, comme vous voyez. Cependant quand ils l'éleveroient jusqu'aux nuës, jamais elle ne sera digne des deux Vers latins qu'on doit mettre dessus. Que me dites-vous, s'écria Leandro ! Quelle idée vous me donnez de ces deux Vers ! je meurs d'envie de les sçavoir. Les voici, reprit le Démon, préparez-vous à les admirer

Quam bene Mercurius nunc mercus vendit opimas,

Momus ubi fatuos vendidit ante sales.

ll

Il y a dans ces deux Vers un jeu de mots le plus joli du monde. Je n'en sens point encoire toute la beauté, dit l'Ecolier, je ne sçai pas bien ce que signifient ces *fatños sales*. Vous ignorez donc, répartit le Diable, que la Place où l'on bâtit ce Marché pour y vendre des denrées, fut autrefois un College de Moines qui enseignoient à la jeunesse les Humanitez. Les Regens de ce College y faisoient représenter par leurs Ecoliers des Drames, des Pieces de Theatre fades & entremêlées de Ballets si extravagants, qu'on y voyoit danser jusques aux *Preteritis* & aux *Supins*. Oh! ne m'en dites pas davantage, interrompit Zambullo! je sçai bien quelle drogue c'est que les Pieces de College. l'Inscription me paroît admirable.

Il y a deux mois que le Licencié qui est Academicien de l'Académie de Tolède, donna au Public un Livre de Morale qui révolta tous les vieux Auteurs Castillans; ils le trouverent plein d'expressions trop hardies & de mots trop nouveaux. Les voilà qui se liguent contre cette production singuliere: ils s'assemblent, & dressent un Placet qu'ils présentent au Roy, pour le supplier de condamner ce Livre comme contraire à la pureté & à la netteté de la Langue Espagnole.

§ 26 MERCURE DE FRANCE.

gnole. Le Placet parut digne d'attention à Sa Majesté, qui nomma trois Commissaires pour examiner l'Ouvrage ; ils estimèrent que le stile en étoit effectivement reprehensible, & d'autant plus dangereux qu'il étoit plus brillant. Sur leur rapport, voici de quelle maniere le Roi a décidé : il a ordonné, sous peine de desobéissance, que ceux des Académiciens de Toledé qui écriront dans le goût de ce Licencié, ne composeront plus de Livre à l'avenir, & que même pour mieux conserver la pureté de la Langue Castillane, ces Académiciens ne pourront être remplacez après leur mort que par des personnes de la premiere qualité. Cette décision est merveilleuse, s'écria Zambullo en riant. Les Partisans du langage ordinaire n'ont plus rien à craindre. Pardonnez-moi, répartit le Démon. Les Auteurs ennemis de cette noble simplicité, qui fait le charme des Lecteurs senez, ne sont pas tous de l'Académie de Toledé.

PROJET DE SOUSCRIPTION,

Pour un nouveau Plan de Paris & de ses Faux-bourgs, levé Géométriquement par J. Delagrive, Prêtre.

Cet Ouvrage est composé de six feuilles, qui créunies ensemble font une Carte de six pieds de longueur sur cinq de hauteur, y compris les marges.

Au-

Autour de ce Plan, dirigé sur la Meridienne de l'Observatoire, sont marquées les graduations. La Carte est divisée en plusieurs quarez, de six Secondes chacun, tant en Longitude qu'en Latitude, par le secours desquels on pourra trouver dans un moment les Ruës, Eglises, Communautz, Convents, Hôtels, Hôpitaux, Ponts & Places, dont les noms sont marquez en ordre Alphabetique aux marges collaterales du Plan.

Outre un toisé exact que l'on a observé dans les longueurs des Ruës, Places publiques, l'Auteur s'offre de faire connoître à quiconque en pourroit douter, par les Observations qu'il a faites, qu'il n'y a point d'erreur dans les positions de ses points fixes, tels que sont presque tous les clochers & d'autres lieux remarquables.

On ne se contente pas d'indiquer seulement comme l'on a fait dans tous les Plans qui ont paru, les endroits où sont situées les Eglises, les Communautz, Hôtels & autres lieux. On en marque les dimensions de telle sorte que chacun pourra les reconnoître. On verra dans les Eglises les bas-côtéz, le nombre des piliers & des Chapelles; dans les Communautz & Hôtels, la disposition des Bâtimens, Cours & Jardins. On y ajoûte avec le même détail un nombre infini de maisons celebres, soit par leur grandeur, soit par le nom des personnes qui les habitent. On observe même dans le Boulevard, aux Champs Elisées, aux Tuilleries & ailleurs, les distances & l'arrangement des arbres que l'on a examiné avec soin.

On y voit grand nombre de ruës nouvellement construites, plusieurs ruës anciennes & passages publics, omis dans les autres Plans :
les

§ 28 MERCURE DE FRANCE.

les noms de plusieurs autres que peu de personnes connoissent & qu'aucun Plan n'a marqué ; les projets nouvellement exécutez ou résolus pour l'embellissement & la commodité de la ville.

On pourra par ce Plan vérifier exactement les observations par lesquelles feu M. de l'Isle, a démontré de combien la grandeur du Sol de la ville de Paris est plus grand que celui de Londres.

Ce Plan est enrichi de deux grands Cartouches symboliques, dont l'idée & la gravure satisferont les curieux. Dans un espace de trois poudes qui regne autour de la Carte, on voit les élévations des plus beaux édifices de Paris, d'une grandeur telle que chacun y pourra remarquer les ordres & les regles d'Architecture qui y sont observés.

L'Ouvrage, qui est depuis plusieurs mois entre les mains du Graveur, paroîtra dans le Public en 1728.

La Souscription fera de dix livres ; sçavoir, cinq livres en souscrivant, dont le sieur Borde, Graveur, donnera une reconnoissance imprimée, & signée de l'Auteur ; on payera les cinq livres restans lorsqu'on retirera la Carte, qui se débitera chez ledit Graveur.

On recevra les Souscriptions depuis le premier jour de Fevrier de la presente année 1727. jusqu'au 31. Août de la même année. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront seize livres pour chaque exemplaire, sans aucune diminution.

Ledit sieur Borde demeure au bas de la rue des Sept Voyes, devant le Puits-Certain, au Roy Henry.

M. Bolduc, Apoticaire du Roy, &
Adjoint

Adjoint Chimiste de l'Académie Royale des Sciences, est monté à la place d'Associé, qui vaquoit depuis long-temps, & M. Bourdelin, Docteur en Médecine, a été élu Adjoint Chimiste, à la place que M. Bolduc laisse vacante.

On a fait depuis peu des épreuves réitérées sur la Graine que produit un Arbre de la Louïsiane, dont on tire par l'ébullition, quatre onces de Cire par livre de Graine. Cette espece de Cire est d'abord d'un gris obscur, tirant sur le vert; mais on espere trouver le moyen de la blanchir à l'égal de la Bougie ordinaire & d'en tirer autant d'utilité. On dit que les Anglois de la Caroline, n'en brûlent point d'autre, & qu'elle ne leur coute que peu de chose.

Un Serrurier Provençal, a inventé depuis peu une nouvelle espece de Pont fort commode pour les Troupes, & l'Artillerie par le moyen de Tonneaux armez de cercles de fer en dedans, & qu'on peut facilement transporter sur des Mulets. On en doit faire des épreuves, dont nous rendrons compte, si elles réussissent.

On mande de Petersbourg, que les Ingenieurs & Géographes, envoyez dès l'an

530 MERCURE DE FRANCE.

l'année 1715. dans toutes les Provinces de Russie, pour les mesurer & composer des Cartes exactes, ayant executé leur Commission & fait remettre leurs Plans au Haut-Senat, la Czarine a chargé M. Makoroff, Conseiller Privé, de les donner à examiner à l'Académie des Sciences, pour en dresser une Carte generale de tous les Etats de Russie. Par déliberation de l'Académie, cette Commission a été donnée à M. de Lisle, Astronome & Géographe de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de Petersbourg, qui a commencé à y travailler, assisté par M. Ivan Kiriloff, Secrétaire du Haut-Conseil, qui est fort versé dans la Géographie du Pays.

On mande de Rome, que le Cardinal Alberoni a acheté d'une Communauté de Religieux de cette Ville pour 15000. écus de Médailles antiques & très-rares, dans le dessein d'en faire present à l'Empereur qui avoit chargé le P. Pauli de Luque, de les examiner & de convenir de prix avec ces Religieux.

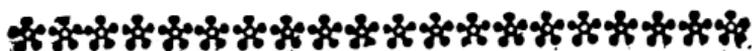
Quæc. Co. Religioſi

AIR.

Air de M. Mouton

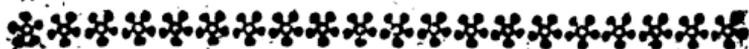
Affreux Hyver tu pure Tu

AIR.



A I R.

Affreux Hyver , tu bannis de ces lieux ,
 L'Email des fleurs & l'aimable verdure ,
 Tu viens dépoüiller la Nature
 De ses ornemens précieux,
 Mais c'est un changement qui ne sçauroit me
 nuire ,
 Puisque le teint de ma Philis ,
 Fait voir des Roses & des Lys ,
 Que ta rigueur ne peut détruire.



S P E C T A C L E S.

LE Mardi 4. de ce mois , les Come-
 diens François presenterent à la
 Cour la Tragedie d'*Andromaque* , & la
 petite Comedie du *Baron de la Craffe*.

Le 6. la Comedie nouvelle du *Philoso-
 phe marié* , qui fut aussi generalement ap-
 plaudie à la Cour qu'à la Ville.

Le 11. la Tragedie de *Mythridate* , &
les Précieuses ridicules.

Le

532 MERCURE DE FRANCE.

Le 13. *le Philosophe marié.*

Le 18. *Alcibiade, & le Bon Soldat.*

Le 20. *Penelope & George Dandin.*

Le 22. *Pourceaugnac & Scapin.*

Le 7. les Comediens Italiens jouèrent une Pièce nouvelle en trois Actes, avec un Divertissement de Chants & de Danses, qui a pour titre, *le Contraste de l'Amour, & de l'Hymen.* Nous en parlerons plus au long dans le prochain Mercure.

Le 8. les mêmes Comediens Italiens jouèrent à la Cour le premier Acte des *Comediens Esclaves*, la *Parodie de Pirame & Thisbé*, & *le Portrait.* Cette dernière Pièce fit beaucoup de plaisir, & fut très-applaudie. Tout le monde sçait que M^{lle} Silvia y jouë à ravir.

Le 15. les mêmes Comediens y jouèrent *le Dédain affecté*, & *la Veuve Coquette.*

EXTRAIT de la Comedie du Berger d'Amprise.

Cette Pièce est de M. de Lisle, Auteur d'*Arlequin Sauvage*, de *Timon le Misanthrope*, d'*Arlequin au Banquet des sept Sages*, & du *Faucon.* L'honneur que la plupart de ses Pièces lui ont fait, doit le consoler de celles qui n'ont pas tout-à-fait répondu à l'attente que le nom d'un

G

si bon Auteur en avoit donnée au Public. Comme il ne s'est point proposé d'autre but que celui de corriger les mœurs en riant ; pour remplir un projet si raisonnable , il a voulu en dernier lieu tourner en ridicule , ceux qui prétendent se faire un nom par une maniere d'écrire & de parler trop singuliere ; il n'a crû pouvoir mieux y réussir , qu'en mettant au Theatre Apollon même , sous le nom du *Berger d'Amphrise* , donnant les veritables regles de l'art de bien dire. Les *Metamorphoses* d'Ovide lui ont fourni le sujet. Il est vrai qu'il ne s'est pas attaché scrupuleusement à suivre la Fable ; Midas ne fut point Juge entre Apollon & Marsias, comme il l'est dans la Comedie du *Berger d'Amphrise*. De deux Fables differentes l'Auteur n'en a fait qu'une, comme on le va voir dans l'Extrait que nous nous sommes engagez d'en donner.

A C T E U R S.

Apollon , sous le nom de Delius. *Le sieur Riccoboni , fils.*

Momus, sous le nom d'Arlequin. *Le sieur Thomassini.*

Midas , Roi de Phrygie. *Le sieur Riccoboni , pere.*

Dircés.

La D^{lle} Silvia.

F. Marsias

Marsias.

Le sieur Romagnesi.

Mercure.

Le sieur Mario.

*La Scene est dans les Campagnes
d'Amphrise.*

A C T E I.

Delius commence la Piece. Il paroît assis sur le gazon, jouant de la Flutte.

Arlequin reconnoît Delius pour Apollon, au son charmant de sa Flutte. Ils s'embrassent, & exposent pour quel crime Jupiter les a exilés sur la terre. Ils se proposent tous deux de se rendre utiles aux hommes, Apollon en les instruisant, & Momus en les corrigeant. Apollon fait entendre à Momus qu'il est devenu éperdument amoureux d'une Nymphe, qui se cache sous le nom de Dircé, parce qu'elle est aimée du Satyre Marsias, sous le nom de Lycoris, & qu'elle fuit ses persecutions. Momus se retire à l'arrivée de Dircé, & fait entendre, en sortant, qu'il va se cacher, pour ne rien perdre de la conversation de ces deux Amans.

Dircé apprend à Delius que Marsias vient d'arriver à Amphrise, où il la soupçonne de se tenir cachée. Delius lui dit qu'il espere par ses talens gagner la faveur de Midas, Roi de Phrygie, &

sup-

supplanter Marsias , qui a trouvé le secret de se rendre tout-puissant auprès de lui , par une maniere de parler qui ne paroît belle , que parce qu'elle n'a rien de naturel ; il promet à Dircé qu'après qu'il aura chassé son Rival , il obtiendra de Midas toute la protection dont ils ont besoin dans leurs amours.

Dircé lui répond que Midas est bien plus à craindre pour lui que Marsias. Elle lui apprend pour la première fois , qu'elle est fille de Neptune & de la Nymphé Erotas , que Midas l'a aimée sous le nom d'Evadné , qu'elle s'est soustraite à ses yeux en prenant le nom de Lycoris , que c'est sous ce dernier nom que Marsias la fait chercher , sans croire avoir Midas pour Rival , & qu'elle n'a pas moins d'intérêt à se cacher au Maître qu'au Favori. Dircé se retire à l'approche de Marsias.

Delius flatte Marsias ; il admire son langage empoulé & obscur , il affecte même de le parler. La fin qu'il se propose , est de parvenir par son canal aux bonnes grâces de Midas , pour détruire cet indigne Concurrent ; mais le malin Momus , qui s'est caché pour écouter leur conversation , détruit ce beau projet. A peine Delius a-t-il quitté Marsias , que Momus vient se présenter à ce der-

F ij nier ,

nier, & lui apprendre que ce même Delius, à qui il vient de parler, & dont il paroît si satisfait, est un élève d'Apolon, qui ne cesse de tourner en ridicule son nouveau jargon. Marsias jure la perte de Delius, & promet toute sa faveur & celle de Midas à Momus.

A C T E I I.

Momus commence ce second Acte, vêtu superbement. Il réfléchit sur la manière dont il a fait fortune, c'est-à-dire, en trahissant son ami, & de-là il conclut que les Grands accordent plutôt leur protection à ceux dont le crime leur est utile, qu'à la probité, qui ne leur sert à rien. Un Courtisan flatteur vient faire sa cour à Momus, qui a pris le nom d'Arlequin. Momus lui fait entendre qu'il a dessein de perdre ce même Marsias, à qui il a l'obligation de sa nouvelle fortune. Ce Courtisan, qui s'appelle Lychas, approuve tout ce qu'il lui propose; & ayant appris de lui que Lycoris est cachée sous le nom de Dircé, & que cette même Lycoris est aimée de Midas, sous le nom d'Evadné, il fait connoître, par un *à parte*, qu'il profitera de cette découverte, pour perdre Marsias & Arlequin, l'un par l'autre. Lychas se retire.

Delius

Delius vient ; Momus lui déclare qu'il l'a trahi. Delius lui reproche cette perfidie , & lui dit qu'il s'en vengera. Momus ne fait que rire de sa colere , & lui répond qu'il n'a fait le mal que pour le réparer. Midas vient.

Momus, sous le nom d'Arlequin, présente Delius à Midas, comme un bon sujet. Midas lui demande à quoi il peut être bon. Momus lui répond qu'il a un esprit au dessus du commun , & qu'il est un des plus dignes élèves d'Apollon. Midas ne compte pour rien tous ces talens, dont Momus lui fait un si grand étalage ; & pour toute faveur , il propose à Delius une place parmi les Comediens. Delius est outré de la proposition , mais il dissimule sa colere. Marsias vient. Midas le consulte sur la place qu'il destine à Delius. Marsias lui répond que Delius s'acquittera parfaitement bien de son nouvel emploi , & qu'il excellera , sur tout dans le rôle de fourbe. Ces dernières paroles de Marsias sont entendues du seul Delius. Ce dernier , dans le premier Acte , a conseillé à Marsias d'affecter de l'indifference pour Lycoris , & s'est offert lui-même à le servir dans ce nouveau dessein de se faire aimer. Marsias a donné dans le piège , c'est ce qui donne occasion à Delius de dire à Midas , qu'il

538 MERCURE DE FRANCE.

joué assez bien le rôle de fourbe ; mais que Marsias joué encore mieux le rôle de dupe. Cette scene, entre Delius & Marsias, est une énigme pour Midas. Il en demande le mot à Delius, qui lui apprend ce qui s'est passé entre Marsias & lui au sujet de Lycoris. Midas en rit aux dépens de Marsias, qui devore son chagrin, pour mieux faire éclatter sa vengeance en son temps. Delius prie Midas de vouloir bien être arbitre de leurs différends. Il désire Marsias à un combat d'esprit entre leurs Eleves. Marsias accepte le deffi. Midas consent à être le juge de cette brillante dispute, & ordonne que Lycoris soit le prix de celui dont le parti aura triomphé.

A C T E I I I.

Dircé plaint le sort de Delius, qu'elle croit être devenu fou, parce qu'il lui a déclaré qu'il est Apollon. Elle veut éviter Marsias, qu'elle voit approcher ; mais ne pouvant échapper à sa poursuite, elle prend le parti de le tromper. Elle lui reproche son indifférence, dont Delius l'a instruite de sa part, & s'y prend avec tant d'adresse, que Marsias devient sa dupe, comme il l'a été de Delius. Il se croit aimé de Dircé. Il lui parle du deffi que

que Delius a osé lui faire. Elle affecte une tendre frayeur sur l'événement, & le prie d'obtenir de Midas qu'elle n'appartienne au Vainqueur, qu'autant qu'elle le voudra bien. Marsias, transporté de plaisir, la remercie d'une précaution dont il croit n'avoir pas besoin, par la certitude où il est de la victoire que ses Eleves doivent remporter sur ceux de Delius. Dircé lui dit tendrement qu'elle va se cacher, de peur d'être à un autre qu'à lui. Elle lui promet de reparoître à ses yeux aussi-tôt qu'elle aura appris son triomphe, dont elle n'ose encore se flatter.

Midas vient. Marsias propose à Delius, de ne point forcer les inclinations de Lycoris ou de Dircé, quelque soit l'événement du combat entre leurs Eleves. Delius est trop persuadé de tous ses avantages, pour n'y pas consentir.

Les Eleves chantent de part & d'autre. Midas juge en faveur de ceux de Marsias. Delius en est surpris & indigné. Lychas, qui dans le second Acte a fait entendre qu'il vouloit perdre Marsias & Arlequin, l'un par l'autre, commence par le premier. Il amene Dircé, qu'il sçait être Evadné, dont Midas est amoureux. Dircé cache ses traits sous un voile, & ne se montre qu'après que Midas lui a juré

F iij qu'elle

340 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle ne fera qu'à celui des deux Rivaux dont elle fera choix, puisqu'ils en font convenus eux-mêmes. Elle choisit Delius. Midas la prie de se montrer. Elle découvre son visage, & se fait connoître à son premier Amant pour cette même Evadné, qu'il fait chercher par tout. Marsias est doublement accablé de se voir préférer Delius, & de se trouver Rival de son Maître. Midas jette un regard de colere sur Marsias; & prêt à rétracter sa parole, il ordonne qu'on arrête Delius. Apollon implore le secours de Jupiter, son pere. Le Tonnerre gronde; Mercure descend des Cieux. Il annonce à Apollon que Jupiter, touché de ses malheurs, le rappelle de son long exil, & consent qu'il vienne reprendre sa place auprès de lui dans l'Olympe. Il change Marsias en Fleuve. Momus veut qu'on donne des oreilles d'âne à Midas, en punition du jugement qu'il vient de porter entre les Eleves de Marsias & ceux de Delius; mais Apollon est plus genereux, & pour confondre Midas, il promet de lui donner les lumieres qui lui manquent, à condition qu'il en fera part à ses sujets. Mercure annonce à Momus, que son exil n'est pas encore fini, & que Jupiter veut qu'il demeure sur la terre sous le nom d'Arlequin, pour corriger les mœurs des hom-

hommes : ce qui donne lieu à Momus d'inviter le Parterre à venir tous les jours à son Ecole.

La dispute entre les Eleves de Delius & ceux de Marsias, qui est le principal objet de la Piece, en fournit la Fête. La Musique est de M. Mourer, & le Ballet de M. Marcel. Ils y soutiennent tous deux la réputation qu'ils ont si justement acquise, chacun dans son talent. Voici quelques Couplets de la Fête en question.

Une Bergere.

Nous venons pour offrir notre plus tendre
hommage,

Au charmant Dieu de l'Amour;

Il regne dans ce séjour,

Et c'est dans ses douceurs qu'est tout notre hé-
ritage.

Satisfaits de nos vœux,

Pour assurer chez nous sa suprême puissance,

Les doux plaisirs & l'innocence

Sont toujours de concert dans nos cœurs
amoureux.

Un Satyre.

Amour, n'attends pas d'un Satyre,

Quelque fade compliment;

Tout ce que nous voulons dire,

F v. Nous

542 **MERCURE DE FRANCE.**

Nous le difons finement.

La simplicité nous glace,

Nous voulons absolument,

Que l'on soit rustique avec grace,

Et populaire élégamment.

Une Bergere.

En vain la brillante Aurore,

S'éleve d'un vol léger,

Si je ne voi mon Berger,

Je croi qu'il est nuit encore.

C'est l'astre de mon amour,

Lorsque ce Berger sommeille,

Mon Soleil a fait son tour ;

Et le moment qu'il s'éveille,

Pour moi c'est le point du jour.

Vaudeville.

Premier Couplet.

Quand l'Aurore matinere,

Sort du lit du vieux Titon,

L'Amour me donne le ton ;

Et je réduis la plus fiere,

A repeter ma Chançon,

A

A l'unisson ,

Sur le gazon.

Que si quelqu'un en murmure ,

La Belle soudain répond ,

La bonne aventure , ô gué !

O gué ! la bonne aventure.

*LETTRE écrite à M*** au sujet de
la Piece dont on vient de lire l'Extrait,
& qu'on nous prie de publier.*

JE ne pûs pas profiter hier au soir ,
Monsieur , de votre conversation ,
touchant le succès de la Comedie du *Berger
d'Amphrise*. Il me prend envie de vous
écrire , pour vous demander excuse de la
mauvaise compagnie que je vous fis , &
pour continuer les reflexions que nous
avons entammées sur la Piece. Vous
vous êtes étonné , Monsieur , qu'elle n'ait
pas été goûtée du Public , & qu'après la
lecture que vous en avez faite deux fois ,
elle ne vous ait pas affecté vous - même.
Je pense , Monsieur , en sçavoir la raison.
Je ne vous dirai point ce que quelques
personnes d'esprit & de goût en ont pen-
sé , parce que leur décision seroit trop
dure & trop contraire au sentiment gene-
ral , & qu'au surplus elle ne prouveroit
F vj rien.

544 MERCURE DE FRANCE.

rien. Je puis convenir avec les Sçavans & les Gens de mœurs ; que le siecle est corrompu , & ignorant même ; mais de bonne foi , Monsieur , croyez - vous que tous les siecles ne se ressemblent pas ? Croyez-vous que les siecles d'Athènes & de Rome , dans le temps où les sciences , le bon goût & les mœurs formoient de si excellens Citoyens : croyez-vous , dis-je , que ces siecles - là ne fussent pas appellez des siecles ignorans & corrompus ? Je croi que le monde a toujourns été le même , & que dans les Etats les mieux policez , les Sçavans , les gens d'esprit & de bon goût ont toujourns fait un petit corps à part , & que le grand nombre qu'on pouvoit leur opposer laissoit le champ libre à quiconque eût voulu , pour appeller un siecle d'ignorance & de corruption celui où il vivoit. Si c'est à cette balance qu'on veut peser aujourd'hui l'esprit & les mœurs , nous sçavons fort bien de quel côté elle doit pencher ; mais , Monsieur , il ne faut point produire de telles raisons , pour aller , tête baissée , contre le jugement que le Public a porté du *Berger d'Amphrise*. Je conviens qu'il peut avoir tort d'un côté , mais laissez-moi croire que d'un autre il peut avoir raison. Ne croyez pas , Monsieur , que ma modestie & mon sentiment en faveur

du

du Public, viennent du dessein de le flatter ? Lorsque j'en parle, je dis ce que j'en pense, sans affectation, comme sans intérêt. Si je dis qu'il peut avoir raison, s'il n'a pas goûté la Comedie du Berger d'Amphrise, ce n'est point pour lui faire ma cour : voilà comme je raisonne.

Je ne doute point qu'un homme d'esprit, qui lira cette Comedie, ne la trouve excellente, & que les faiseurs de Pieces de Théâtre n'en soient charmez & étonnez en même-temps. Vous, qui la connoissez à fond, m'en avez dit autant ; mais malgré tout cela, elle ne vous a pas affecté : ce sont vos propres mots. Pourquoi donc cela ? Le voici. L'Auteur du Berger d'Amphrise, que tout le monde connoît, étoit propre pour écrire dans les temps florissans de la Comedie des Grecs & des Romains ; aussi le Peuple de ces temps-là avoit deux objets en allant au Théâtre. Aujourd'hui il n'en a qu'un seul. Dans ce temps-là il vouloit s'instruire par la correction des mœurs, & se réjouir par la plaisanterie ; aujourd'hui il ne veut que se réjouir, & il a raison. Les Grecs & les Romains avoient une bonne morale, que les Ecoles apprenoient à ceux qui vouloient s'en instruire. Le reste du Peuple, qui ne sçavoit autre chose que la Guerre, vivoit dans une parfaite igno-

§46 MERCURE DE FRANCE.

ignorance , & avoit besoin de fréquenter le Théâtre pour apprendre à se conduire dans le monde. Présentement notre Religion fait ce que le Théâtre faisoit dans ce temps-là : les enfans même de la lie du Peuple apprennent le Catechisme , ils vont au Prône , & les voilà instruits de ce qui regarde les bonnes mœurs , & la société. Notre Auteur , qui est sçavant & très-Philosophe , s'est appliqué à corriger les mœurs & le goût des Belles-Lettres , dans sa Comédie du Berger d'Amphrise. Le plaisant de sa Piece est très-fin & très-picquant , & je ne m'étonne point qu'il n'ait point fait d'impression. Le Public , qui , comme je l'ai dit , ne veut que se réjouir aujourd'hui , ne peut rire à la représentation du Berger d'Amphrise , parce que la plaisanterie sort d'une réflexion qui lui fait de la peine , ou le fait rougir.

Par exemple , dans la dernière Scene du premier Acte , après que Momus , sous le nom d'Arlequin , a découvert à Marsias , que Delius (qui est Apollon) l'a trompé , & qu'il est l'Amant de sa Maîtresse , Marsias lui dit qu'il veut le présenter au Roi pour faire sa fortune. Arlequin reste seul un moment , & avant de le suivre , il finit le premier Acte par ces paroles.

» Je

» Je croyois que la faveur des hommes
 » étoit quelque chose de fort difficile à
 » acquérir , mais ce n'est qu'une bagatel-
 » le. Faire une petite trahison qui leur
 » soit utile , les flatter , & être propre à
 » quelqu'intrigue amoureuse : voilà tout
 » ce qu'il faut pour donner du dessous à
 » tous les Concurrans , &c.

Il faut convenir que voilà du plaisant ,
 & du plus beau : cependant personne n'a
 sourcillé , & le pauvre Momus-Arlequin
 a fini l'Acte très froidement. Si vous n'a-
 viez pas assisté à la représentation , vous
 ne le croiriez pas ; c'est pourtant la veri-
 té : comment donc cela ? Supposons une
 impertinence , & vous trouverez , Mon-
 sieur , que le Public ne pouvoit pas rire.
 La moitié du Spectacle étoit composé de
 gens , qui pour gagner la faveur ne sont
 pas scrupuleux , & l'autre moitié de gens
 qui ont été la dupe des manœuvres de ces
 premiers. La chose étant ainsi , n'est-il
 pas vrai que Momus fait rougir la moitié
 des Spectateurs , & fait une peine cruelle
 à l'autre moitié , & vous voulez que ces
 gens-là rient de cette plaisanterie ? Oh ,
 Monsieur , ce seroit trop prétendre ! ils
 n'ont pas ri , & ils ne riront point ; par
 malheur , la Piece est toute du même
 ton.

Notre Auteur écrit dans le goût &
 dans

348 MERCURE DE FRANCE.

dans le caractère des Comedies d'Aristophane , mais les temps ont bien changé. Dans le siècle où nous sommes , il ne faut point couper l'arbre par le tronc ; il suffit de broussailler dans les branches , & c'est là encore un des défauts de cette Comedie : défaut qui ne fait point de tort à l'Auteur , mais qui en fait aux Comediens , & au Public même , qui ne peut se réjouir. Aristophane voulut faire rire le Public aux dépens de Socrate : malgré la licence du Théâtre de son siècle , ce n'étoit pas là une matiere qui dût faire rire , & elle le seroit encore moins de notre temps ; cependant , dira-t'on , Aristophane plut infiniment. Ainsi en sauvant tous les égards que notre Religion & nos Loix nous ordonnent , on pourroit faire rire encore aujourd'hui dans un semblable sujet. Je soutiens que non : la croyance des Grecs , & le goût de leurs Spectacles donnoit un champ libre aux Auteurs pour tirer parti de tout. Aristophane fait toute sa Comedie dans la moyenne région de l'air , & l'intitule *les Nuées*. Si aujourd'hui un Auteur s'avisoit de toucher ces cordes en aucune façon , il entendroit une harmonie très-dégoutante , dont le Parterre le regalerait.

Il faut donc , lorsqu'on entreprend de corriger les mœurs avec la Satyre , tirer le

le plaisant des reflexions que l'on fait sur les défauts des hommes ; & le plaisant de cette nature est plus difficile à trouver , pour faire rire des gens à qui vous donnez des soufflets, en leur disant : riez donc. Les Auteurs qui ne veulent point courir de risques , mettent sur le Théâtre des Petits-Maîtres , des Marquis , des Financiers , des Femmes du bel air , &c. mais vous conviendrez avec moi , Monsieur , que la plus grande partie des Pièces qui sont construites avec ces matériaux - là , ne peuvent pas s'appeller bonnes Comedies. Je le répète encore , il ne faut pas toucher dans le tronc de l'arbre , mais délicatement aux branches. De cette façon vous ne picquez pas tous les Spectateurs , mais quelqu'un qui ne fait pas semblant de s'en appercevoir ; car si un Petit-Maître ou un fat , s'avisent de se lever en colere , & de s'en aller en pestant contre l'Auteur , cela ne feroit que du bien à la Pièce , les Spectateurs le trouveroient excellent , & ils courroient en foule à la Comedie. Il n'en est pas de même lorsque l'Auteur veut corriger tous les hommes , ils se révoltent tous à la fois ; pour témoins , si la Pièce ne mérite pas d'être sifflée , on dit qu'elle ne vaut rien , & l'on n'y revient plus. Vous direz , Monsieur , que je me mocque de vous , chargé .

330 MERCURE DE FRANCE.

gé, comme vous êtes, d'affaires, de vous adresser une Lettre qui vous fait perdre votre temps ; ce seroit bien autre chose si je vous disois tout ce que je pense sur notre Théâtre Moderne. J'espère en peu de temps de vous en donner un échantillon en parlant de la Tragedie, pour venir ensuite à la Comedie. Je me flatte, Monsieur, que votre surprise sur la réception que le Public a faite à la Comedie du Berger d'Amphrise, ne sera plus si grande, si vous me faites l'honneur d'approuver mes idées, & que vous conviendrez avec moi qu'une Comedie peut être bonne, excellente même, & ne point plaire. Les mœurs, les temps & le goût sont des choses qu'un Auteur doit étudier long-temps, avant que de commencer une Comedie. Je suis bien persuadé que d'ici à dix ans, si l'on imprime la Piece, quelqu'un pourroit bien porter un jugement tout-à-fait different de celui qu'on en a fait à la premiere representation. La jeunesse, qui ne cherche que le plaisir, lorsqu'elle s'ennuye, décide quelquefois sans reflexion ; le temps la ramene, & l'on parle d'un autre ton après : voilà encore un article qui n'est pas à négliger pour l'étude d'un Auteur Dramatique. C'est la jeunesse qui fait le plus grand nombre dans un Théâtre, & il faut que
l'Au-

L'Auteur tâche de concilier ses idées avec le goût des jeunes gens , de qui les Comédiens , aussi-bien que les Auteurs , ont grand besoin. S'il ne s'agissoit que de divertir des gens sexagenaires , la chose ne seroit pas peut-être si difficile ; mais ces bonnes gens-là ne paroissent que très-rarement au Spectacle : ainsi les Auteurs & les Comédiens doivent les ménager. Je ne finirois jamais ; vous êtes ennuyé de la lecture de ma Lettre , & il me semble de vous entendre dire , ménagez-moi aussi. Je finis donc , & j'ai l'honneur d'être , Monsieur , très-parfaitement , &c.

La Décoration que le sieur Clarici a faite pour le Berger d'Amphise , représentoit le Palais d'Apollon , d'ordre Corinthien , dans le brillant & le lumineux que les Poètes lui attribuent , par le moyen des transparents , qui faisoient tout l'effet qu'on pouvoit désirer ; mais dont l'éclat ne peut cependant jamais égaler la vérité & le relief qu'on trouve dans la simple couleur de la Peinture , qui par le secours de la Perspective , trompe bien mieux les yeux par la grandeur & l'éloignement qu'elle fait paroître. Le Peintre a été fort gêné par la petitesse du lieu , n'ayant eu que 18. pieds de profondeur , sur 20. de large & 20. de haut.

EX-

EXTRAIT de la Comedie du Fils Indocile.

LE 19. de Février, cette Piece Comique du P. de la Sante, Jesuite, fut representée par les Réthoriciens du College de Louïs le Grand. Avant que d'en donner une idée, le Public nous sçaura, sans doute, bon gré de lui faire part d'un Prologue Heroïque qui la précédoit & qui est une espece de remerciement public de la faveur signalée que le Prince & la Princesse de Conty, ont faite aux Jesuites, en leur confiant l'éducation du Comte de la Marche, leur fils. Leurs Alteſſes Serenissimes, qui voulurent bien animer les jeunes Acteurs par leur presence, parurent très-contentes des choses finies & ingénieuses qui composoient ce Prologue, & de la maniere noble & gracieuse avec laquelle ceux qui en étoient chargez le déclamerent. M. de Novion representoit Apollon, M. le Bourſier, Mars, & M. Gaudion de la Grange, Minerve.

P R O L O G U E.

S C E N E I. *Mars seul.*

Quoi, Mars ? Peux-tu souffrir un si sanglant outrage ?

Ton

Ton ennemi triomphe & se rit de ta rage !
 Apollon te ravit un dépôt précieux ,
 Un Eleve formé du sang des demi-Dieux !
 Aux armes. Vange-toi ; fait sentir au Par-
 nasse
 Ce qu'on gagne à braver le grand Dieu de la
 Thrace.

S C E N E I I.

Apollon. Mars.

Apollon, du fond du Theatre.

Quelle voix menaçante ! . . . ah ! je reconnois
 Mars . . .

il s'approche.

D'un frere, d'un ami, sont-ce là les regards ?

Mars.

Osez-vous prononcer le nom d'ami, de frere,
 Quand par mille attentats vous armez ma co-
 lere ?

Apollon.

De grace, dites-moi quels sont ces attentats ;
 Si je les ai commis, je ne les connois pas.

Mars.

N'étoit-ce pas assez d'avoir sur le Permesse,
 Réuni sous vos loix la fleur de ma Noblesse ?

J'y

J'y laissois en repos ces tendres nourrissons,
 De mes fameux guerriers illustres rejettons,
 Bien sûr qu'au premier bruit que faisoit mon
 tonnerre,

Ils viendroient sur mes pas faire trembler la
 terre.

Mais en vous confiant ces Eleves de choix,

Je métois réservé les descendans des Rois.

Vous, sans avoir égard à ce traité si juste,

Enviez à mes soins le Sang le plus Auguste.

Eh qui m'enlevez - vous ! le dirai - je ? un
 Bourbon.

Je mesure ma perte au poids d'un si grand
 nom.

Apollon.

Mon frere, un cœur aigri fait quelquefois un
 crime,

De ce que la raison croit juste & legitime.

Il faut, pour décider d'un si grand intérêt,

Un Juge impartial, dont nous suivons l'Arrêt,

Pallas vient à propos.

SCENE III.

Minerve Apollon. Mars.

Minerve.

Quel trouble ! quelle allarme,
 Dans

Dans ces aimables lieux dont la paix fut le
charme !

Apollon.

C'est Mars dont la fureur y vient jeter l'effroi,

Mars.

L'audace d'Apollon m'y force malgré moi,

Minerve.

Il est vrai qu'Apollon a fait une conquête,

Dont le Pinde à jamais doit célébrer la fête.

Mais d'où vient qu'irrité d'un bienfait si char-
mant,

Mars du bonheur d'autrui se fait un vain soure-
ment ?

Mars.

Votre langage sent l'arbitre partiale.

Minerve.

Non, ma main entre vous tient la balance
égale.

Déesse des combats, Déesse des beaux Arts,

Je prétens être neutre entre Apollon & Mars.

Sans craindre pour vos droits, vous pouvez à
ce titre,

De votre différend me prendre pour arbitre.

Mars.

Sur ce pied j'y consens, pour la première fois,
Mars

56 MERCURE DE FRANCE.

Mars renonce à la force & se soumet aux lois.

Apollon.

Ce feroit beaucoup moins courage que foiblesse,

Que de ne pas subir la loi de la sagesse.

montrant Pallas.

Minerve.

Parlez ; on vous écoute , illustres Concurrans ,

Puisse cet heureux jour finir vos differens.

Mars.

Je me plains, est-ce à tort que le Parnasse enleve

Un Prince, qui de Mars devoit être l'Eleve.

Son nom & son Sang , son cœur , en lui tout est guerrier.

Au pere des Heros pourquoi donc l'envier ?

Apollon.

Que l'Heroïsme un jour doive être son partage,

Dans ses yeux , dans son air , on en lit le présage ;

Mais sçachez qu'après tout , chaque chose a son temps.

Peut-on être Heros à l'âge des enfans ?

Minerve.

Des leçons d'Heroïsme un cœur est susceptible,
Quand

Quand il est dès l'enfance à la gloire sensible,
 Pour nourrir un attrait digne de tant d'égards,
 On place auprès du Prince un Substitut de
 Mars.*

Mars.

Mais outre les leçons, il faut de l'exercice ;
 Au Parnasse sçait-on ce que c'est que Milice !
 Tout Soldat de Phebus, ennemi du danger,
 Sçait chanter nos périls, sçait-il les partager ?

Apollon.

Le péril est-il donc du seul camp le partage ?
 Le Pinde a ses combats, du camp il est l'image.
 Et d'ailleurs vous sçavez que sans notre se-
 cours,
 La gloire des Guerriers n'auroit pas un long
 cours.

Mars.

Pallas ne sçait pas moins que nos rares mer-
 veilles,

Fournissent un beau champ à vos sçavantes
 veilles ;

Et que si l'Helicon ne chantoit nos exploits,
 Bien-tôt tout l'Univers seroit sourd à sa voix,

Minerve.

Phebus doit convenir que la valeur guerrière

* M. le Gouverneur du Prince.

G AUC

558 MERCURE DE FRANCE.

Aux Chantres du Parnasse offre une ample
matiere ;

Mais il faut avoüer que Mars & ses Guerriers,
Ont besoin que Phebus arrose leurs Lauriers.

Apollon.

Nous en avons sans eux ; tout le Pinde s'ap-
prête,

A voir du jeune Prince en couronner la tête.

Nos Lauriers, par avance, au monde annon-
ceront,

Ceux dont à l'avenir Mars lui ceindra le front.

Mars.

Vos Lauriers les plus beaux sont-ils donc com-
parables,

A ceux qu'on moissonna dans ces jours me-
morables,

Où son Ayeul rompant les bataillons épars,

Fit dire aux combattans, c'est Conty ; non
c'est Mars.

Minerve.

Dans ces jours de triomphe où j'ay vu la
Victoire,

Graver tant de hauts faits au Temple de
Memoire,

Me démente Apollon, si de sa propre main,

Il ne les traça pas sur le bronze & l'airain.

Apollon.

Apollon.

Il est vrai, mais Pallas, en citant cet exemple,
Avez-vous oublié que l'on voit dans mon
Temple,

Du premier des Contys le respectable nom,

Joint à la qualité d'Eleve d'Apollon.

Lisez-le, il est écrit d'une plume immortelle.

Que Pegase docile a fourni de son aîle.

Mais le beau nom d'Armand qui me fit tant
d'honneur,

Bien mieux que dans mon Temple, est écrit
dans mon cœur.

C'est ce grand Bisayeul que mon Prince rem-
place;

Souffrez, Mars, qu'on l'inscrive aux Fastes du
Parnasse;

Je vous y ferai lire avant lui trois Bourbons,

Dont un marbre éternel, conserve ici les noms.

Minerve.

Ces rares Monumens, ces titres honorables,

Fondent pour Apollon des droits incontestables.

Ainsi, Mars, consentez que le Prince en ces
lieux,

Anime les beaux Arts, comme ont fait ses
Ayeux.

G ij Vous

360 MERCURE DE FRANCE.

Vous sçavez qu'ils sont chers à son auguste
pere ;

Et quand de son côté la Princesse sa mere ,

Se privant d'un objet si tendrement aimé ,

Veut qu'il soit aux vertus par les Muses formé ;

Quand son cœur maternel permet qu'il entre
en lice ;

Ne vous prescrit-il pas un pareil Sacrifice ?

Un Prince , pour les Arts doit signaler son
goût :

Un Prince est adoré , quand il est Prince en
tout.

Livrez donc ce cher Prince aux Muses fortu-
nées :

Elles vous le rendront après quelques années :

Instruit à bien parler la Langue des Césars ,

Vous le verrez comme eux , affronter les ha-
zards.

Vous verrez Apollon se plaindre que sa Lyre ,

A chanter tant d'exploits , ne pourra plus suf-
fire.

Mars.

A ce prix je le livre à vos doctes travaux ;

Puisqu'un Heros sçavant , n'en est que plus
Heros ,

Je me rends. Mais qu'ici les exploits militaires ,

Deviennent de vos chants les sujets ordinaires ;
Qu'on

Qu'on polisse l'esprit, sans énerver le cœur,
Et que l'étude serve à nourrir la valeur.

Minerve.

Ratifiez tous deux ce traité d'alliance.

Mars.

J'y souscris.

Apollon.

Cet aveu comble mon espérance.

Venez, Muses ; chantez ce traité glorieux,
Reçûtes-vous jamais un don plus précieux ?

SCENE IV.

Minerve, Apollon, Mars.

*Concert des Muses qui viennent célébrer
la victoire d'Apollon.*

Nous ne rapporterons point ici les Vers
qui furent chantez , parce qu'ils sont
assez publics , ayant été imprimez dans le
Placard.

*Après les Vers chantez , Apollon dit ce
qui suit.*

Apollon.

Les Muses ont chanté. Vous , aimable jeu-
nesse , *

* *Aux Acteurs.*

G iij

Qui

562 MERCURE DE FRANCE.

Qui vous formez la voix aux concerts du Peuple,
mette ,

Donnez à votre tour un spectacle amusant ,

Dont l'utile sujet instruisse en badinant.

Apollon , en faveur d'une fête si belle ,

Vous permet de parler une langue nouvelle.

Bien-tôt mon Prince entrant dans le Pays
Latin ,

Aura , comme le cœur , le langage Romain :

Bornons-nous à celui qui convient à son âge ,

Attendons que du nôtre il ait acquis l'usage ;

J'augure du beau feu , qu'en lui je reconnois ,

Qu'il doit à plus d'un Peuple apprendre le
Français.

Après ce Prologue héroïque , suivoit le
Prologue même de la Piece , qui ne fut
pas moins goûté que le premier. Le
voici.

Prologue de la Piece intitulée ,
le Fils indocile.

Un bon pere à l'amour doit joindre la pru-
dence !

Jamais trop de rigueur , jamais trop d'indul-
gence ;

Pour bien élever un enfant ,

Qu'on

Qu'on prenne la raison pour guide.
 Trop de rigueur le rend stupide,
 Et trop de douceur insolent.

Prend-t'il un air altier ? prenez un ton severe ;
 Alors être trop bon , c'est être mauvais pere.
 Pour peu qu'un enfant soit flatté ,
 Ses défauts croissent avec l'âge :
 Bien-tôt l'excès de liberté
 Dégénere en libertinage.

Ignorez-vous quel est le prix ,
 D'une si molle complaisance ?
 Toujours peu de reconnoissance,
 Et souvent beaucoup de mépris.

Un fils que vos folles tendresses ,
 Auront rendu fier & hautain ,
 Ne vous rendra pour vos caresses
 Qu'ingratitude & que dédain.

Idolâtre de ses caprices ,
 Vous aimez jusqu'à ses défauts.

364 MERCURE DE-FRANCE.

Il est l'objet de vos délices,
Il fera l'auteur de vos maux.

Nous allons mettre sur la scene,
Un de ces peres indulgens,
Dont l'amour payé par la haine,
Nous peint le sort de bien des gens.

De l'autorité paternelle,
En vain reclame-t'il les droits :
Il ne trouve qu'un fils rebelle,
Toujours prêt à braver ses loix.

Une épreuve si déplorable,
Fait voir à ce pere alarmé,
Qu'un enfant devient moins aimable,
A force d'être trop aimé.

Ce Prologue donne déjà assez d'idée du dessein & de la beauté de la Piece. Nous serions trop longs, si nous voulions en donner un Plan détaillé. Nous nous contenterons de dire que l'action parut vive & animée, la morale solide & agréable, la versification aisée & coulante. Les Acteurs méritoient les applaudissemens qu'on

qu'on leur donna. Voici leurs noms. Messieurs *Gimat, Mouff:-de-Georville, Baudard, Dunoyer, Rochard, du Tillot*; & les trois du Prologue heroïque, qui avoient encore des rôles dans la Piece Comique. A la fin M. d'Uzez, de Floren-sac & M. Bochart de Champigny complimenterent avec beaucoup de grace; le premier, Madame la Princesse de Conti; le second, M. le Prince de Conti & M. le Comte de la Marche. Nous citerons le dernier Compliment, parce qu'il a rapport avec la Piece, & qu'il en fut la conclusion.

*Compliment à Monseigneur le Comte
de la Marche.*

Pour la fin de la Piece Comique, intitulée,
le Fils indocile.

MONSEIGNEUR.

Le pere sur la Scene ici representé,

Propose aux jeunes gens son cadet pour mo-
dele;

Prince, en vous nous avons un miroir plus
fidele,

De parfaite docilité.

G-v Ce

Ce cadet bien aimé borne sa dépendance,

Aux loix d'un tendre pere , & les respecte en
fils.

Mais , Prince, c'est en vous noble condescen-
dance ,

Quand vous vous soumettez à qui vous est
soumis.

Quel exemple pour nous qu'un procédé si
sage !

A l'ordre , à la raison qu'il est beau de ceder l

Par là vous méritez ce glorieux présage ,

Qui sçait bien obéir , sçaura bien commander.

On chanta dans le quatrième Acte un
Vaudeville sur l'envie de voyager. Il fut
fort applaudi ; l'air , aussi-bien que la
Musique du Prologue héroïque est de M.
Campra , qui soutint dans cette occasion
la grande réputation qu'il s'est acquise
depuis long - temps d'un des plus grands
Maîtres de l'Art. Pour que ce Vaude-
ville ne perde rien de son agrément,
nous avons fait graver l'air nouveau sur
lequel il fut chanté. On le trouvera au
bas de la Chanson du Mois , page 531.



V A U.

VAUDEVILLE NOUVEAU

sur l'envie de voyager.

Un Voyageur qui court le Monde,
 Est un peu foible de cerveau,
 S'il croit dans la machine ronde,
 Voir quelque chose de nouveau :
 Qu'il parcoure la Terre & l'Onde,
 Après mille tours il dira,
 C'est ici tout comme là.

Que verra-t-il en Angleterre ?
 De jeunes gens fous du plaisir ;
 Entre hommes-faits chicanne & guerre,
 Nul vieillard qui veuille mourir :
 L'homme est homme par toute terre,
 Valons-nous mieux qu'en Canada ?
 C'est ici tout comme là.

En Allemagne on boit , on mange ,
 En France on boit , on mange aussi.
 A Lisbonne un devot se venge ,
 Plus d'un devot se venge ici.
 Que cent fois de climat on change.

G vj

Cent

168 MERCURE DE FRANCE:

Cent fois cet aveu l'on fera,
C'est ici tout comme là.

Qu'un homme passe en Italie,
Pour y faire son Carnaval :
Qu'y verra-t-il ! mainte folie,
Jeu, festins, mascarade & bal.
Pourquoi sortir de sa patrie ?
A Paris on voit tout cela,
C'est ici tout comme là.

On voit dans la nouvelle Espagne,
L'heritier d'un riche Commis,
Au cortege qui l'accompagne,
Passer pour Baron, pour Marquis.
De ce beau pays de Cocagne,
Qu'on vienne en France, on s'écrira,
C'est ici tout comme là.

En tout Pays le Petit-Maitre,
Du seul caprice fait la loi,
Et faute de se bien connoître,
Il n'estime & n'aime que soi.
A la Cour il voudra paroître,

De

De ses grands airs on y rira ,
C'est ici tout comme là.

Au Perou sans cesse on travaille ,
A chercher des veines d'argent ;
Pour moi dans quelque endroit que j'aïlle ,
Je vois qu'on en fait tout autant.
Tel qui de l'interêt se raille ,
S'il sonde son cœur, se dira ,
C'est ici tout comme là.

Si l'Inde adore des Pagodes ,
On en adore bien ailleurs ;
Pourquoi tant de fard, tant de modes ?
On cherche des adorateurs.
Sans courir jusqu'aux Antipodes ,
Mainte & mainte Idole on verra ,
C'est ici tout comme là.

C'est donc follement qu'on s'engage ,
Dans des voyages dangereux ,
Puisqu'on n'en revient ni plus sage ,
Ni plus sçavant, ni plus heureux.

Qu'on

Qu'on rapproche usage d'usage,

A ce refrain l'on se tiendra,

C'est ici tout comme là.

LE PHILOSOPHE MARIÉ.

Comedie en cinq Actes, en Vers.

LE succès de cette Piece a déjà été annoncé dans le Mercure précédent ; nous avons differé d'en donner un Extrait pour nous mieux mettre au fait de l'Ouvrage par les representations, & pour pouvoir rendre un compte plus exact des sentimens du Public bien informé. *Le Philosophe Marié* n'a éprouvé que très-peu de contradictions, tous les suffrages se sont réunis pour les beautez frappantes qui y brillent de toutes parts ; & si la critique s'est attachée à des minuties, c'est qu'elle a crû qu'un Ouvrage si beau, ne devoit point admettre de deffauts. En effet dans la premiere representation on a relevé des bagatelles qu'on auroit passées dans une Piece d'un merite ordinaire. Ce qui a été le plus generalement agité, c'est la convernance du titre. Chacun en a parlé selon l'idée qu'il s'est faite du nom de Philosophe. L'Auteur avoit pressenti ce petit orage qui s'est élevé contre sa Piece, & il n'y a pas à douter que ce ne soit
pour

pour aller audevant de la severe critique, qu'il a fait deux portraits du Philosophe dans son quatrieme Acte, dont il a prétendu adopter le dernier, avec cette restriction, que s'il n'est pas tel, il aspire à l'être. Nous donnerons ces deux portraits à la fin de cet Extrait. Il ne reste plus qu'à examiner ce qui a empêché notre Philosophe de parvenir à ce degré de perfection. L'Auteur l'explique dans le titre; ce n'est pas ici un caractère de Philosophe qu'il prétend donner, c'est un Philosophe marié qu'il veut peindre; cette atteinte qu'il a portée à sa liberté en se soumettant au joug de l'hymen, l'a rendu tout autre qu'il n'étoit avant son engagement; & s'il n'a pas cessé d'être Philosophe en se mariant, du moins ne l'a-t-il pas été tel qu'il auroit voulu; de sorte qu'il a été réduit à la triste necessité de n'avoir plus qu'un caractère mixte, & de s'appliquer ces deux Vers de sa Piece :

Me voici justement; c'est la vive peinture,
D'un sage defarmé, dompté par la Nature.

Pour ce qui concerne les autres caractères, on en a été généralement satisfait, & ceux qui les ont trouvez un peu chargés, ne doivent pas ignorer que le trop simple & le trop uni ne convient pas

an

au Theatre. Voilà ce que nous avons recueilli des divers sentimens des Spectateurs ; passons à l'Extrait que les Lecteurs attendent de nous.

A C T E I.

Le Theatre represente le Cabinet d'Assiste, c'est le nom du Philosophe marié, il y paroît en robe de chambre, assis auprès d'une table, les yeux attachez sur un livre. De la lecture il passe à la reflexion ; il s'examine lui-même ; & après s'être applaudi du genre de vie dont il a fait choix, pour être heureux, il avouë qu'il ne l'est pas, par la seule raison qu'il s'est marié ; voici comme il s'explique, en regardant sa Bibliothèque.

J'ay mille Courtisans rangez autour de moi ;

Ma retraite est mon Louvre & j'y commande
en Roy ;

Mais je n'use qu'ici de ce pouvoir suprême ;

Dans l'autre Appartement je ne suis pas le
même ;

Du matin jusqu'au soir j'y suis contrarié ;

Ici je suis garçon ; là je suis marié.

Il impute cette disgrâce au pouvoir que le beau sexe prend sur tous les cœurs qu'il vient captiver dans le sein même
de

de la sagesse ; il en accuse aussi son ami. Damon, dont les conseils l'ont déterminé à échouer contre l'écueil qu'il avoit toujours évité, c'est-à-dire, en le faisant résoudre à se marier. Damon se trouve justement à portée d'entendre cette apostrophe peu obligeante. Il lui représente qu'il a tort de mettre son mariage au rang des malheurs, & que Melite a toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans une Epouse ; j'en conviens, répond Ariste, elle a mille vertus ; mais pour mon malheur elle est ma femme. Il lui reproche, sur tout l'indiscretion si naturelle à son sexe, & se plaint qu'un mariage sur lequel elle lui avoit promis un secret inviolable, est soupçonné de bien des gens. La principale raison qu'il donne du secret qu'il a exigé, c'est qu'il s'est marié à l'insçu d'un pere, dont il craint plus la douleur que le courroux, parce qu'il a pour lui, non une crainte servile, mais une tendresse véritablement filiale. A cette premiere raison, Damon en ajoute une seconde, qui ne conviendrait pas à un Philosophe tel qu'Ariste, c'est une raison d'interêt. Ariste attend de grands biens d'un oncle d'une humeur brusque & difficile ; il court risque de perdre sa succession, si le bruit de son mariage clandestin perce jusqu'à lui, comme on le verra

verra dans la suite de la Piece. Damon se retire. Ariste se remet sur ses Livres : Finette vient troubler sa lecture, pour lui dire que sa Maîtresse demande s'il est visible. Le nom de Madame, qu'elle donne à Melite, fait tressaillir Ariste, il dit à Finette, qu'elle ne sçauroit ignorer les deffenses qu'il a faites de l'appeller d'un nom qui pût faire soupçonner son mariage. Finette plaisante sur les soins éternels qu'il prend de cacher cet hymen, & le pousse jusqu'à se faire menacer d'un congé; mais elle se rit d'une menace si peu sage, attendu qu'un Maître bien sensé, dit-elle, ne doit jamais en venir jusques-là avec des domestiques instruits de ses secrets, surtout quand ils sont d'un sexe enclin à l'indiscretion & à la vengeance. Ariste convient qu'elle a raison, & achete son silence avec quelque argent qu'il lui donne. Finette lui répond de sa discretion à ce prix, & le quitte pour lui sauver la visite de sa femme.

Melite, quoique Finette ait pû dire; ne laissa pas de venir relancer Ariste dans son Cabinet. La raison qui l'y porte, c'est que le Marquis de Loret, ami de son Epoux, s'est avisé de devenir amoureux d'elle, & qu'elle ne peut se soustraire à ses importunités qu'en lui revelant le secret de son mariage. Ariste se trouve
par

par là dans une alternative assez embarrassante; il faut qu'il mette dans sa confiance, l'homme du monde qu'il en voudroit le plus éloigner, ou qu'il souffre qu'il en conte à sa femme. Il aime mieux courir ce dernier risque, persuadé de la vertu de Melite, & finit l'Acte en disant qu'il verra quel parti il faudra prendre dans la suite. Comme ce premier Acte contient une exposition nécessaire à l'intelligence de la Piece, nous nous y sommes plus étendus que nous ne ferons dans les autres.

A C T E II.

Céliante, sœur de Melite, commence ce second Acte avec Finette. Son caractère dominant, c'est d'être capricieuse. Elle n'est jamais plus plaisante que lorsqu'elle est plus déraisonnable. Sans être mauvaise sœur, elle porte envie au bonheur de sa cadette. Elle voudroit haïr Damon, sans sçavoir pourquoi; elle souhaiteroit être aimée du Marquis du Loret pour avoir le plaisir de le voir à ses genoux, accablé de mépris. Finette, qui se réjouit de ses écarts, lui propose cette nouvelle conquête; Céliante l'entreprend, & veut commencer par quelque ouvrage fait à Damon, qui puisse l'en débarrasser

376 MERCURE DE FRANCE:

barrasser. Damon arrive tout à propos ; Céliante se jette dans un fauteuil , & lui dit qu'elle le trouve bien hardi de venir l'importuner, quand elle veut être seule. Cette Scene a parû très-divertissante & remplie de traits. Damon, qui connoît l'humeur de sa Maîtresse, prend le parti de filer doux, en attendant que l'orage soit passé, il veut se retirer par déference pour ses ordres, & le fait avec un regret si tendre, qu'elle en est touchée ; elle le rappelle. Ils font un portrait l'un de l'autre, qui produit une nouvelle rupture. Céliante dit à Damon qu'un homme qui la connoît si bien, ne sera jamais son Epoux ; elle lui défend de la voir jamais, & lui ordonne de sortir ; il obéit. Etant seule, elle passe en revûe tous les défauts que Damon lui a reprochez, & trouve si bien l'art de les ériger en vertus, qu'elle en conclut qu'il a menti & qu'elle est parfaite. Melite, qui arrive, & qui a entendu ces derniers mots, la raille sur la bonne opinion qu'elle a d'elle même : autre sujet de querelle entre les deux sœurs. Melite, qui entre, les traite de folles, elles se réunissent toutes deux contre lui & se racommodent pour lui faire dépit ; il les prie de s'embrasser pour achever de le faire enrager ; elles se baissent ; il en est si peu fâché, qu'il les baise
toutes

toutes deux. *Appuyez, mon neveu, dit son oncle en entrant; les deux sœurs se retirent. L'oncle de Melite les prend pour des créatures & presse son neveu de lui apprendre qui elles sont. Ariste se tire d'embarras, en disant que ce sont deux Dames de Bretagne prêtes à partir, & qu'elles sont venuës prendre congé de lui. L'oncle n'est pas trop persuadé de ce qu'il lui dit; mais pour changer de discours, il lui annonce qu'il l'a marié avec la fille de feuë sa femme. C'est-là un coup de foudre pour Ariste. Son oncle le quitte pour s'aller reposer. Cet Acte finit par la nouvelle que Finette lui vient donner de l'arrivée du Marquis du Loret; cela acheve de le déconcerter & l'oblige à l'aller recevoir, en disant :*

Si je n'en deviens fol, je l'échapperai belle,

A C T E III.

Ariste ouvre la Scene en se plaignant de l'incartade que son oncle a faite au Marquis du Loret, ce dernier entre & reçoit en galant homme les excuses que son ami lui fait; ils reprennent leurs anciennes conversations au sujet du mariage; Ariste en parle avec tant de circonspection, que le Marquis lui demande s'il seroit assez malheureux pour être marié,

Ariste

Ariste lui proteste que non. Tu es plus ferme que moi dans tes résolutions, lui répond le Marquis; j'aime & mon amour est si fort, que je veux brusquer le mariage. Il lui apprend en même-temps que c'est Melite qu'il aime, & qu'il espere qu'il le servira dans le dessein qu'il a de l'épouser. Ariste est trop intéressé dans cette nouvelle résolution du Marquis, pour ne l'en pas détourner. Melite vient & donne lieu à une Scene des plus comiques. L'embarras d'Ariste augmente à chaque mot que dit le Marquis, pour prouver que Melite doit recevoir sa main. Melite dit enfin qu'elle ne sauroit l'aimer, ce qui rassure Ariste. Il se retire & les laisse finir leur débat. Le Marquis n'est pas plus heureux au tête-à-tête. Melite lui ôte toute esperance, en lui disant, non-seulement qu'elle ne l'aime pas, mais qu'elle aime ailleurs. Le Marquis soupçonne Ariste d'être l'heureux Rival qu'elle lui prefere; elle lui laisse la liberté de le penser & se retire. Le Marquis forme le dessein d'en compter à sa sœur, pour la picquer. La sœur vient à propos; elle rend feinte pour feinte; Damon qui survient, n'en fait que rire, loin d'en être jaloux. Le Marquis le laisse avec Celiante, qui trouve fort mauvais qu'il vienne l'espier, après

la

La deffense qu'elle lui a faite de se presenter devant elle, le raccommodement suit de près la broüillerie. Ariste vient avec Melite, qui le presse de faire connoître son mariage, pour se débarrasser de celui que son oncle lui propose; Ariste est toujours ferme dans le dessein de le tenir secret. L'oncle survient & est fort surpris de trouver encore ces Dames qu'il croyoit parties pour la Bretagne; Melite se retire sans dire mot; mais il n'en est pas de même de Celiante; elle décoche un de ses Traits ordinaires. Ce troisième Acte finit par l'arrivée de Lisimon, pere d'Ariste; c'est un pauvre Gentilhomme, qui pour soutenir sa Noblesse, n'a point voulu prendre le chemin que la fortune auroit pû lui ouvrir comme à son frere, qui est entré dans les Fermes pour se garantir de l'indigence qu'il reproche à Lisimon. Ariste le prie de considerer que Lisimon est un Pere qu'il aime & qu'il respecte. L'oncle lui répond brusquement que le pere qu'il aime & qu'il respecte, ne lui laissera pas un sol, au lieu que son oncle l'enrichira s'il accepte le parti qu'il lui presente. Lisimon répond à son frere, qu'un si beau procedé lui rend la noblesse & le réconcilie avec lui. Ils rentrent tous trois pour prendre les mesures qu'il faut pour

ce mariage , auquel Ariste se refuse toujours.

A C T E I V.

Lisimon allarmé du chagrin qui devore en secret son fils , le presse de lui ouvrir son cœur. Ariste se jette à ses pieds , & lui avouë qu'il a eû le malheur de se marier sans son consentement. Lisimon , après quelques tendres reproches , approuve son mariage ; mais comme il est à craindre que son frere , qui a une autre alliance en tête , ne desherite un neveu qui a osé se marier sans le consulter , il dit à Ariste qu'il faut tout promettre & cependant demander du temps. L'oncle vient fort irrité de ce qu'on l'a laissé tout seul à table , il insiste plus que jamais à conclure le mariage qu'il a proposé : Ariste demande du temps pour se résoudre ; l'oncle trouve fort étrange qu'on puisse differer quand il s'agit d'un mariage , auquel il attache une donation de tous ses biens. Lisimon lui répond qu'un Philosophe ne fait rien à la hâte ; cela donne lieu à l'oncle de faire une définition du Philosophe tel qu'il se l'imagine. Ariste indigné , lui répond qu'il peint un Pédan & non un Philosophe ; ne sont-ils pas tous deux , répond l'oncle , d'une même étoffe , cette

réponse

réponse oblige Ariste à définir le vrai Philosophe ; ce Portrait est un morceau des plus saillants de la Piece. L'oncle accorde enfin un délai de huit jours, après lequel terme il jure de donner sa belle - fille à un autre, avec tout son bien, s'il n'est pas mieux obéi. Dans le reste de cet Acte, il y a des Scenes entre les Personnages épisodiques qui font une agréable diversion à l'action principale, sans l'empêcher de s'acheminer à sa fin. Le Marquis du Loret, également maltraité de Melite & de Celiante, dit à Ariste qui le plaint, que, pour lui, il a pris son parti en galant homme, & qu'il vient de donner les mains à un mariage que ses parens lui ont ménagé à son inscû. Par la maniere dont il en parle, Ariste reconnoît qu'on propose à son ami le même parti que son oncle a si fort à cœur. Tu l'as deviné, lui répond le Marquis, je vais épouser la belle - fille de ton oncle, je ne fais que suivre ton exemple, puisque tu t'es marié. Moi marié ! lui dit Ariste d'un ton moqueur. Ami, lui répond le Marquis, puisque tu ne me juges pas digne d'entrer dans ta confiance, je m'en vangerai ; prépare-toi à voir fondre sur toi un orage de brocards : à ces mots il le quitte. Ariste, épouvanté de sa menace, finit ce quatrième Acte.

H en

382 MERCURE DE FRANCE.

en faisant entendre qu'il prévientra le sort qu'on lui annonce.

ACTE V.

Quoiqu'il y ait de grandes beautez dans chaque Acte de cette Piece, le dernier a été trouvé supérieur à tous les autres. Reprenons le fil de l'action.

Ariste & Damon font la premiere Scene. Ariste est extrêmement agité, & Damon a beaucoup de peine à calmer le trouble de son cœur. Ariste montre à son ami des Vers qu'on vient de lui envoyer au sujet de son mariage, sur lequel on le raille cruellement; il lui dit qu'il n'y peut plus tenir, & qu'il veut absolument se retirer à la campagne; il le prie d'y faire consentir son pere. Damon le quitte & cede la place à Melite, qui est suivie de Celiante & de Finette. Ariste leur reproche leur indiscretion; il dit à Melite qu'il quitte la Ville pour toujours, & qu'il lui laisse la liberté de rester, ou de le suivre; Melite lui dit avec beaucoup de tendresse, qu'elle s'attachera à son sort jusqu'à son dernier soupir, au grand étonnement de Celiante, qui ne peut comprendre qu'une jeune personne puisse se résoudre à quitter la Ville pour la campagne. Damon vient annoncer à
Ariste

Ariste que son oncle, instruit de son mariage, le veut faire casser. A cette terrible nouvelle, Melite, en pleurs, demande à son mari, s'il l'abandonnera à son mauvais sort. Non, lui répond Ariste, ne le craignez pas, tout ce qui m'a alarmé jusqu'à ce jour, ne m'effraye plus; je reprends cette noble fermeté qui fait le parfait bonheur des cœurs vertueux; je vais faire tête à l'orage; je ferai voir qu'il n'est rien de plus cruel pour moi que d'être séparé de vous, & que Melite est le plus cher de tous mes biens. Ce genereux retour d'Ariste a justifié l'Auteur de la foiblesse qu'il lui a donnée; s'il avoit moins craint les brocards que son mariage pouvoit lui attirer, il auroit eû moins de merite à triompher de sa foiblesse. Cette genereuse résolution étant prise, Ariste dit à Melite de se retirer dans son Appartement, & de n'en point sortir qu'il n'ait parlé à son oncle; il sort pour l'aller chercher. La Scene qui precede celle du dénouement est plaisante; elle est entre Damon, Celiante & Finette. Damon lui apprend qu'il est homme de condition, que la necessité de ses affaires l'avoit obligé à lui cacher sa naissance. Celiante ne l'en croit qu'à demi; & sans lui promettre sa main, lui laisse entrevoir quelque rayon d'esperan-

H ij ce.

584 MERCURE DE FRANCE.

ce. Lisimon vient avec son frere, dont la colere ne peut plus se contenir ; il veut absolument faire casser le mariage d'Ariste ; il apperçoit Céliante, qu'il prend pour celle que son neveu a épou-
 sée. Céliante picquée de ses injures, s'a-
 vance malgré Damon & Finette ; elle repousse l'outrage par l'outrage, & le fait d'une maniere si vive & si peu me-
 surée, que Lisimon, qui prend le chan-
 ge comme son frere, consent à faire cas-
 ser un mariage qu'il avoit d'abord ap-
 prouvé sur le rapport que son fils lui
 avoit fait ; c'est donc là, dit l'oncle irrité,
 c'est donc-là cette femme si douce. Damon
 à beau le vouloir desabuser, il ne veut
 rien entendre. Ariste vient enfin, & Me-
 lite quelque temps après lui ; l'oncle est
 tiré d'erreur ; la soumission de Melite
 qui se jette à ses pieds, fondant en lar-
 mes, le desarme ; il n'en est pourtant pas
 moins embarrassé, il a promis de laisser
 tout son bien à celui qui épousera sa belle-
 fille. Le Marquis du Loret vient lever
 ce dernier obstacle, & proteste qu'il ne
 consentira jamais à s'enrichir aux dépens
 de son ami, & qu'il a assez de bien d'ail-
 leurs, pour ne pas envier celui des au-
 tres. La Piece finit par un triple mariage,
 & Céliante se détermine à épouser Da-
 mon par un trait de ses caprices ordi-
 naires.

naires. Outre qu'on a trouvé cette Comedie très-belle, elle a parû parfaitement joiée. Le sieur Quinaul, la Dlle du Fresne & le sieur Duchemin pere, sont ceux qui s'y sont le plus distinguez.

Voici les Portraits que nous avons promis ; ils sont tels qu'on les a retenus.

Le Financier.

QU'est-ce qu'un Philosophe? Un fou, dont le langage,
 N'est qu'un tissu confus de faux raisonnemens;
 Un esprit de travers, qui par ses argumens,
 Prétend en plein midi faire voir des Etoiles;
 Toujours après l'erreur courant à pleines voiles,
 Quand il croit follement suivre la verité;
 Un bavard inutile à la Societé,
 Coëffé d'opinions, & rempli d'hyperboles,
 Et qui vuide de sens, n'abonde qu'en paroles.

Ariste.

Non, la Philosophie est sobre en ses discours,
 Et croit que les meilleurs sont toujours les plus courts;
 Que de la verité l'on atteint l'excellence
 Par la reflexion & le profond silence.

386 MERCURE DE FRANCE:

Le but d'un Philosophe est de si bien agir ,

Que de ses actions il n'ait point à rougir.

Il ne tend qu'à pouvoir se maîtriser soi-même ;

C'est là qu'il met sa gloire & son bonheur su-
prême.

Sans vouloir imposer par ses opinions ;

Il ne parle jamais que par ses actions.

Loin qu'en systèmes vains, son esprit s'allam-
bique ,

Estre vrai, juste, bon, c'est son système unique :

Humble dans le malheur , grand dans l'adver-
sité ,

Dans la seule vertu , trouvant la volupté ;

Faisant d'un doux loisir ses plus chers délices ;

Plaignant les vicieux , & détestant les vices ;

Voilà le Philosophe , & s'il n'est ainsi fait ,

Il usurpe le nom , sans en avoir l'effet.

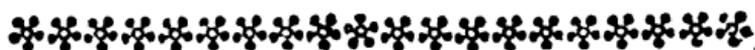
On a déjà parlé de quelques Seigneurs
& de quelques Dames de la Cour de la
Reine , qui se font un plaisir de jouer la
Comedie. Les mêmes personnes repre-
senterent devant Sa Majesté , le 26. de
l'autre mois , le *Misanthrope* & le *Floren-
tin* , & le 12. de ce mois , le *Jaloux de-
sabusé* & les *Folies Amoureuses*. M^{lle} Des-
marres , excellente Actrice du Theatre
Fran-

François, qui a quitté la Comedie depuis quelques années, & que le Public ne cesse de regretter, jouïa le Rôle d'Éliante, dans la premiere de ces Pieces, & la Suivante dans les trois autres.

On écrit de Roïen, qu'il y a paru une nouvelle Comedie, représentée ce Carnaval dernier, intitulée: *Les Intrigues d'Arlequin*, qui a été fort applaudie.

On écrit de Vienne, que le 9. du mois dernier, les Pages de la Cour représenterent une Comedie Italienne, en présence de L. M. Im. & des Archiduchesses: que le 11. l'Empereur vit la seconde representation d'un Opera intitulé: *Don Quichotte à la Cour de la Duchesse*, que le 12. au soir & le 19. il y eut Bal dans l'Appartement des Archiduchesses: le 20. Jeudi Gras, les Seigneurs & Dames de la Cour, parurent au Palais avec divers habillemens étrangers, & le 25 il y eut aussi à la Cour un Festin, où l'Empereur & l'Imperatrice, les Archiduchesses, les Seigneurs & les Dames de la Cour, revêtus des habits qui leur étoient échûs par le sort, assisterent. Ce repas fut suivi d'un Bal, & toute la Fête qu'on nomme, *Fête-d'Hôte*, finit par un grand souper, dont les Tables furent levées à minuit.

On apprend de Bruxelles, que le 20 du mois dernier, il y eut un Bal magnifique au Palais, dont l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-Bas, fit l'ouverture avec le Comte de Visconti, Grand-Maître de sa Maison, & que toutes les fois que cette Princesse dansa, la Symphonie ordinaire fut accompagnée du son des Timbales & des Trompettes. Toute la Noblesse eut la liberté de se déguiser & d'entrer Masquée à ce Bal.



NOUVELLES DU TEMPS,

TURQUIE.

LA dernière contagion de Constantinople ayant fait périr environ 180000. personnes, le Grand-Vizir a envoyé des ordres dans l'Albanie, la Valachie, & autres Provinces de la domination du G. S. pour faire venir à Andrinople & dans la Capitale de l'Empire, tous ceux qui seront en état de porter les Armes.

*SUITE des Nouvelles de Perse : Extrait
d'une Lettre écrite de Constantinople,
à M... le 28. Janvier 1727.*

VOici, Monsieur, ce que nous avons de plus nouveau & de plus certain sur les affaires de Perse.

Le

Le Seraskier Achmet-Kupruli, Bacha de Bagdat ou Babilonne, marchoit pour aller assiéger Ispaham avec une armée de 70000. hommes, composée pour la plûpart de Curdes, Nation qui habite le Pays appelé Curdistan, situé en partie sur le Tigre, entre l'Armenie & Bagdat. Il étoit déjà assez près d'Ispaham, lorsque Escheréf, ou Ascheréf Kan, Successeur & parent de Miri-Mahmoud, se mit en mouvement pour aller à sa rencontre avec 40000. hommes, presque toutes Troupes ramassées. Les deux armées se camperent à une médiocre distance l'une de l'autre, & Escheréf, par une politique convenable à la situation de ses affaires, prit le parti, avant que d'en venir au combat, d'envoyer une Ambassade à Achmet Bacha. Il choisit pour cette Ambassade, quatre Effendis ou Docteurs de la Loi Mahometane; il leur ordonna de s'habiller de blanc, qui est parmi les Musulmans, la couleur des Imams & des Prédicateurs, & de prendre des Botines noires. Ils n'avoient point d'armes, portant seulement à la main de longs Chapelets, sur lesquels ils récitoient leurs Prières.

Le Seraskier les reçut avec honneur dans son Divan public, & après le salut ordinaire, l'un d'entre eux prenant la parole, lui dit : Echeréf Kan, notre Empereur, nous envoie vers toi pour te dire qu'il a conquis la Perse pour y établir la véritable Religion avec d'autant plus de fondement, que cet Empire lui appartient de droit, faisant profession de la véritable Religion Musulmane, & descendant d'ailleurs du fameux Coraix, * auquel ce

* C'est le Prince que nous connoissons dans nos Histoires, sous le nom de Cosroes, qui vivoit du temps de l'Empereur Heraclius.

H v Royaume

» Royaume appartenoit légitimement. Il igno-
 » re pour quelle raison l'Empereur Ottoman se
 » traite en ennemi, & ce qui est encore plus
 » scandaleux, se ligue avec les Infideles, sca-
 » voir, les Moscovites, pour chasser un Mu-
 » sulman à qui la naissance, la Religion, &
 » les armes, donnent de si justes droits. Nous
 » venons ici pour te prier de sa part, de ne
 » point tirer le sabre contre un Prince de ta mē-
 » me Religion & de t'en retourner à Bagdat
 » avec ton armée, nous laissant établir tranquil-
 » lement dans la Perse le vrai culte du Tout-
 » Puissant.

Le Seraskier se trouva fort embarrassé par la
 qualité, par la contenance & encore plus par
 le discours des Ambassadeurs; & voyant que
 ces marques exterieures de Religion faisoient
 beaucoup d'impression sur l'esprit superstitieux
 des Chefs de son armée, présens à cette Au-
 diance, il se hâta de répondre *qu'il venoit dans
 la Perse pour obéir aux ordres du Grand-Sei-
 gneur son Maître, & pour les faire executer;
 que ces ordres étoient, que la Religion Musul-
 mane, ne pouvant avoir qu'un seul Chef, & le
 G. S. étant en possession de ce Titre, comme ayant
 succédé aux Califes, Echeref-Kaneût à le recon-
 noître pour son Supérieur & le seul Empereur
 ou Chef des Musulmans; & que s'il résistoit à
 une demande si juste, il n'avoit qu'à se prépa-
 rer à éprouver la force du sabre des Ottomans.*

C'étoit environ à l'heure de midi qu'Achmet
 Pacha donna cette Audiance aux Ambassadeurs
 d'Escheref. A peine eut il achevé de parler,
 que sans lui répliquer les quatre Ambassadeurs
 prirent ce temps-là pour faire tout-à-la fois
 leur priere de midi, & ils affecterent encore
 une plus grande dévotion.

A peine les Ambassadeurs s'étoient retirez
 qu'un

qu'un Prince Curde passa à l'armée d'Escheref avec 5000. hommes, plus de 20000. autres de la même Nation suivirent cet exemple. Il est bon, Monsieur, de vous faire souvenir ici, qu'il y a dans la Religion Mahometane deux Sectes principales. Celle d'Omar, second Calife & successeur de Mahomet, que suivent les Turcs, & celle d'Ali, gendre du faux Prophe-te, que suivent les Persans; mais les Docteurs de la Secte d'Omar sont de différentes opinions entre eux.

Les Curdes & les Arabes suivent les mêmes opinions qu'Escheref, ainsi que les Peuples du Candahar, dont'il est le Chef; ce qui étoit un grand motif pour les porter à favoriser ce Prince.

Cependant Achmet Pacha, malgré la déser-tion de tant de Troupes, se disposa à livrer la bataille, mais il ne fut pas long-temps à éprou-ver que les bras ne servent de rien quand ils ne sont pas soutenus & animez par le courage; car à l'approche des deux armées il se trouva tellement abandonné de ce qui lui restoit de Troupes, qu'il fut obligé de se retirer avec un petit nombre de Turcs, laissant aux Ennemis tous les Bagages & l'Artillerie.

Le Victorieux Escheref n'abusa pas de son bonheur, il envoya au contraire des nouveaux Ambassadeurs à Achmet Pacha pour lui dire qu'il pouvoit faire retirer tout ce qu'il avoit abandonné dans son Camp, parce que tout cela appartenant à des Musulmans, il ne croioit pas qu'il lui fût permis d'en rien prendre, ajoû-tant qu'il ne vouloit pas être regardé comme un voleur qui venoit enlever le bien d'autrui; mais comme un Monarque qui venoit prendre possession de sa Couronne.

Escheref, après avoir établi sa réputation
H vj par

592 MERCURE DE FRANCE:

par un acte si nouveau de sa générosité, ne s'en tint pas là ; il continua sa marche vers Camadan ; & accompagnant plutôt que poursuivant Acmet Pacha sur les frontières de Babelone , il l'obligea de se retirer à Chermanfchah , d'où le Seraskier envoya ces tristes nouvelles au Grand Visir.

On a tenu ici depuis divers Conseils sur cet événement. On met en mer six Vaisseaux de Guerre , pour transporter à Seide des Troupes qui se doivent joindre à celles d'Égypte , pour renforcer l'Armée Ottomane.

On a envoyé de tous côtez des ordres pour lever des Troupes. On tire , entr'autres , de la Bosnie , 20000. hommes ; enfin on se dispose à former une puissante armée , le Grand Seigneur ayant ouvert en cette occasion importante tous ses trésors.

R U S S I E.

LA Czarine fait embarquer sur les Vaisseaux de sa Flotte soixante pieces de canon de gros calibre , vingt mortiers , & une très-grande quantité de bombes , de boulets de canon , de grenades , & d'autres munitions.

On attend à Petersbourg le Comte Maurice de Saxe. S. M. Cz. continuant à lui accorder sa protection , paroît vouloir prendre avec lui les mesures nécessaires pour la validité de son Election à la succession éventuelle du Duché de Curlande.

La Czarine a écrit au Roi de Pologne ,
pour

pour le complimenter sur le rétablissement de sa santé, & pour lui recommander les intérêts du Comte de Saxe.

On embarqua au commencement du mois dernier à Petersbourg un grand nombre de Travailleurs pour Revel, qui seront employez, avec quelques bataillons de la garnison de la même Ville, aux Ouvrages que S. M. Cz. a résolu de faire construire dans l'Isle de Nargin, sous la direction de trois Ingenieurs. On assure que la Flotte ira se mettre à l'ancre sous cette Isle, pour empêcher les Escadres d'Angleterre & de Dannemarc de prendre ce poste, comme l'année dernière.

Le bruit court que les 12000. hommes de troupes Moscovites qui doivent entrer au service de l'Empereur, en cas qu'il y ait guerre, sont actuellement à la solde du Roi d'Espagne.

Le Comte de Matoukin, commandant en Chef les troupes Moscovites sur les frontieres de Perse, confirme les avantages remportez sur les Turcs par Escheref-Kan, & ajoûte que le Paeha de Baby-lone avoit retiré de la Georgie les troupes du Gr. S. qui y étoient en quartier, pour renforcer l'armée de S. H. qui s'est assemblée près de Madam depuis sa déroute.

Po-

P O L O G N E .

LE 11. du mois dernier, vers les cinq heures du soir, le Roi arriva de Bialstock à Varsovié en parfaite santé. Le lendemain on chanta un *Te Deum* solennel, pour rendre grâces à Dieu du rétablissement de S. M. Les Peuples des principales Villes de Pologne ont marqué beaucoup de joye à cette occasion, & les Seigneurs de ce Royaume arrivent en foule pour faire leur cour. Une troupe de Comédiens arrivez depuis peu d'Italie, doivent jouër pendant le reste du Carnaval.

Les Senateurs ont obtenu un ordre du Roi, pour faire revenir à Varsovie tous les Gentilshommes Polonois qui ont accompagné le Comte Maurice de Saxe, & on assure que S. M. aux pressantes sollicitations des Ministres Polonois, a envoyé de nouveaux ordres à ce Comte de se retirer de la Curlande.

Le Comte de Branicki, Enseigne de la Couronne, & Seigneur du Château de Bialstock, où le Roi a séjourné pendant sa maladie, s'est rendu à Varsovie pour y faire sa cour. S. M. qui lui avoit déjà fait des présens considérables, ayant sçû qu'il logeoit chez un Sénateur de ses amis, parce que sa maison n'étoit pas
meu-

meublée, y fit porter secrettement pour plus de 45000. liv. de meubles, sans vouloir permettre qu'il l'en remerciât.

S U E D E.

ON a affiché depuis peu à Stockolm, l'Edit du Roi contre les Duels, qui porte punition de mort contre ceux qui y contreviendront.

D A N N E M A R C.

L'Escadre de ce Royaume sera composée cette année de treize Vaisseaux de Guerre, sans les Fregates, & autres Bâtimens. Le Camp qu'on doit former dans le Holstein au Printemps prochain, sera de 18000. hommes, & il y aura un train d'artillerie de vingt-quatre pieces de canon.

A L L E M A G N E.

LE bruit court que l'Electeur Palatin s'est désisté de ses prétentions à la succession du Duché de Deux-Ponts, en faveur du Prince de Biskensfeldt.

Le Comte de Kinski est encore à Mannheim, d'où l'on croit qu'il retournera dans peu à Vienne, pour se rendre ensuite à la Cour du Roy de France.

Les

396 MERCURE DE FRANCE.

Les Pais héréditaires en Allemagne ; ont accordé à l'Empereur 8. millions en argent , & 20000. hommes de recrues.

Les Troupes Imperiales qui marchent vers Mayence , sont composées de 12. Bataillons & de 14. Escadrons.

On écrit de Berlin que le Roy de Prusse ayant été informé des bruits qui s'étoient répandus par rapport au Traité conditionnel que son Ministre a signé à Vienne , il avoit fait déclarer aux Ministres des Rois de France & d'Angleterre , que ce Traité n'ayant été fait que pour quelque interêt particulier , il étoit toujours dans la résolution de ne rien faire qui put porter préjudice au Traité d'Hanover.

L'Empereur a fait publier à Vienne le Traité d'amitié qui fut conclu le 30. Avril 1725. entre S. M. I. & le Roy d'Espagne. Ce Traité est imprimé en Latin , & contient six articles.

Par le premier , l'Empereur & le Roy d'Espagne se promettent une amitié réciproque , sincere & durable.

Par le second , S. M. I. promet de ne se point opposer à la restitution de Gibraltar qui a été promise à S. M. C. à condition qu'elle se fasse à l'amiable : Elle offre même , s'il est nécessaire , d'y employer ses bons offices & sa médiation.

Dans

Dans le troisieme, le Roy d'Espagne promet l'entrée libre des Ports du Continens d'Espagne à tous les vaisseaux de l'Empereur & de ses sujets, de quelque nation qu'ils soyent, une liberté entiere de commerce dans toute l'étendue de son Royaume, avec la jouissance des Privileges accordés jusqu'à present aux nations les plus amies de S. M. C.

Il est stipulé dans le quatrieme, que si les Vaisseaux des sujets de S. M. I. estoient attaquez ou inquietez, tant en deçà qu'au delà de la ligne, le Roy d'Espagne en fera cause commune avec l'Empereur, qui promet la même chose de sa part par rapport aux Vaisseaux de S. M. C.

Le cinquieme, regle les secours que ces deux Puissances doivent se fournir pour la garantie de leurs Domaines & possessions : ceux du Roy d'Espagne envers S. M. I. sont de 15. Vaisseaux de ligne, de 15000. hommes d'Infanterie, & de 5000. de Cavalerie : ceux de l'Empereur envers S. M. C. sont de 20000. hommes d'Infanterie, & de 10000. de Cavalerie.

Le sixieme & dernier article, ne regarde que le terme dont les Plenipotentiaires étoient convenus pour la ratification de ce Traité.

On a reçu avis que le Cercle de Suabe avoit refusé d'accéder au Traité de Vienne.

598 MERCURE DE FRANCE.

ne , & qu'il avoit pris le parti de restet neutre , ce qui fait craindre que son exemple ne soit suivi par tous les autres Cercles de l'Empire , d'autant plus qu'on leur a fait connoître qu'on n'avoit rien stipulé dans le Traité d'Hanover qui pût interesser l'Empire directement ou indirectement ; que ce Traité étoit purement défensif , & qu'il n'avoit d'autre but que la conservation de la paix de l'Europe. On a sçû d'ailleurs que le Roy de France avoit fait déclarer par M. de Chavigny , son Ministre à Ratibone , aux Electeurs , Princes & Etats de l'Empire , que bien loin que S. M. T. Ch. pensât à enfreindre le Territoire de l'Allemagne , elle employeroit au contraire tous ses soins & toute son attention à empêcher qu'on n'y cause aucun dommage , & qu'on ne porte aucune atteinte aux Droits , aux Privileges , & à la tranquillité des Membres de l'Empire.

Le Quartier general d'assemblée des Troupes Imperiales est à Oppenheim ; où elles doivent se rendre le 22. de ce mois , & l'on assure qu'une partie passera ensuite le Rhin à Cologne , pour aller couvrir Mayence & Luxembourg , & pour renforcer les Garnisons de ces deux Places.

ITALIE.

I T A L I E.

ON a reçu avis de Sicile, que le 5. Janvier dernier, vers les deux heures après minuit, on avoit ressenti à Noto, dans la partie la plus meridionale de l'Isle, deux secousses très-violentes de tremblement de terre, qui avoient causé un effroi general; que le 6. Fête de l'Épiphanie, il en étoit survenu cinq autres consécutives, qui avoient obligé les habitans à fuir de leurs maisons, & à se rassembler dans les Places Publiques; & le 8. une neuvième aussi violente que celle qui détruisit la même Ville le 11. Janvier 1693. Ces neuf secousses ont renversé le mur de l'ancienne Eglise des Franciscains de sainte Agathe, la grande arcade de la nouvelle Eglise des Benedictins de saint Sauveur, & toute la Tribune du dedans; l'arcade de la vieille Eglise des Freres Mineurs Observantins, une partie de l'Eglise & du Convent des Mineurs, & un très-grand nombre de bâtimens moins élevés. La belle Eglise de saint Michel a été entr'ouverte depuis le haut jusqu'en bas, mais heureusement il n'est peris aucun habitant dans toutes ses ruines: & il n'y a eu que deux personnes blessées. La neuvième secousse a été très sensible

600 MERCURE DE FRANCE.

sensible dans tout le Val de Noto, sur la côte & dans le Territoire de Catana, à Palerme, dans le Golfe de Castel-à-mare, dans d'autres lieux du Val de Mezzara, & presque dans tout le Royaume, mais elle n'y a causé aucun dommage.

On mande de Malte qu'il y avoit actuellement sur les Chantiers de cette Ville trois Vaisseaux de Guerre pour le compte du Roy d'Espagne; que le Grand-Maître avoit envoyé en course six Vaisseaux de Guerre de la Religion, & qu'on ressentoit de temps en temps dans l'Isle quelque secousse de Tremblement de terre.

Sur la fin du mois dernier, les Sbiros arrêterent à Rome dans l'Eglise de saint Roch deux assassins qui s'y étoient réfugiés, & deux autres dans celle de sainte Marie des Boulangers. Le Pape a déclaré que pour les assassinats & autres crimes énormes, il ne vouloit pas qu'on eut aucun égard aux Immunités & Privileges des Eglises, & il a livré ceux qui seront prévenus de tel crime, au bras seculier, par un Decret du 12. Février.

ESPAGNE.

LE Roy a fait payer au Duc de Leria la moitié des 18000. pistoles qu'il lui a accordées pour les frais extraordinaires

naires de son Ambassade à Peterfbourg.

On a reçu avis de Cadiz, que le 10. du mois dernier, la *N. D. de Mont-Carmel*, Vaisseau commandé par le Capitaine Dom Alphonse Ruis Colorado, y étoit arrivé de la Côte des Caraques, avec une charge de 26231. Pezos, & sept Réaux en Espèces d'or & d'argent, de 5564. Bales de Cacao, du poids de 110. livres chacune, de deux Barils de Vanille & d'une Caisse de baume du Perou.

Le Vice-Amiral Wager est arrivé devant Gibraltar avec neuf Vaisseaux de Guerre Anglois; & après avoir débarqué les Troupes qu'il a amené d'Angleterre pour augmenter la Garnison de cette Place, il a jetté l'ancre à la pointe Occidentale des rochers qui forment la Baye, ce qui a empêché jusqu'à présent l'approche de trois vaisseaux de Guerre Espagnols, de plusieurs Galeres & de quelques Brulots qui étoient partis de Cadiz dans le dessein de faire quelque entreprise du côté de la Mer.

Les six grosses pieces de canon de fonte tirées des fortifications de Cadiz étant arrivées avec des peines & des frais extraordinaires devant Gibraltar, on en a formé une Batterie qui rendra l'entrée du Port très-dangereuse. Du côté de la terre il y

a trois autres Batteries de Canons de fer deffendues contre les sorties par des retranchemens paralleles assez profonds.

GRANDE-BRETAGNE.

Les Lettres de la Jamaïque, du 10. Decembre dernier, portent que l'Amiral d'Hozier y étoit revenu avec son Escadre, à la réserve de trois Vaisseaux qu'il avoit laissé devant Porto-Bello, dont le Gouverneur retenoit dans le Port deux Chaloupes chargées de Marchandises appartenantes à la Compagnie de la Mer du Sud.

Les Communes ont approuvé le Bill de la Taxe des Terres, & elles l'ont envoyé à la Chambre des Pairs. Elles ont résolu d'accorder au Roi 60000. livres sterling pour les Officiers de terre & de mer qui sont à la demie-paye; 4847. liv. sterling pour les Pensionnaires Invalides qui sont hors du College de Chelsea; 50000. liv. sterling pour achever de payer ce qui est dû au Landgrave de Hesse-Cassel, suivant l'Acte passé entre S. M. & ce Prince le 12. Mars 1726. pour les 12000. hommes qu'il fournit au Roi; 170000. liv. sterling pour le subside particulier promis à ce Prince pour la solde de ses Troupes, & 160306. liv. sterling

**Sterling pour les non-valeurs des subsides
accordez en 1726.**

Dans le magnifique repas que le Roi donna au Lord-Maire, & à toute la Magistrature de Londres, il y avoit six tables de soixante & douze couverts, chacune servie d'environ mille plats; en sorte que depuis Charles II. il n'y a pas eu un pareil festin à la Cour. Le Lord-Maire dîna avec le Duc de Dorset, Grand Maître-d'Hôtel; la Cour des Aldermans à la table de Mylord Finch, Contrôleur de la Maison de S. M. le Conseil Commun à la table des Contrôleurs de la Table Verte, &c.

Les Grands Officiers de la Couronne, & autres personnes de distinction assistèrent à ce somptueux festin, dans lequel on but environ 1500. bouteilles de vin, & on cassa 50. douzaines de verres; on prétend qu'il a couté 1500. liv. sterling.

Le 3. de ce mois, le Roi donna son consentement Royal à l'Acte passé par les deux Chambres, pour la levée de la taxe de quatre Chelins par livre sur toutes les terres, maisons, & autres biens-fonds.

Les Lettres du Vice-Amiral d'Hosier, du 25. Decembre dernier, portent que le grand nombre de malades qu'il avoit dans ses Vaisseaux, l'avoit déterminé à se retirer à la Jamaïque, pour les mettre à
gerre;

terre ; que par les soins du Président & des Membres du Conseil de cette Isle, son Escadre avoit présentement des équipages nombreux & en bonne santé, & qu'il étoit en état de profiter du premier vent favorable, pour retourner devant Porto-Bello.

Plusieurs personnes nous ont dit, que les termes de Bill & de Comité, dont il est si souvent parlé dans l'Article des nouvelles de Londres, ne sont pas entendus de tout le monde. En voici une petite explication.

On appelle Bill toute affaire qu'on propose, sans qu'elle soit rédigée. On ordonne que des Commissaires l'examineront, & ces Commissaires se nomment le petit Comité. Lorsqu'ils ont examiné l'affaire, & qu'elle est rédigée par écrit, on dit alors que le Bill est formé, & il ne passe dans la Chambre où il a été proposé, qu'après qu'on l'a lû trois fois. La première des deux Chambres qui a mis le Bill en cet état, l'envoie dire à l'autre Chambre, & c'est toujours celle des Communes qui se rend dans la Chambre Haute, qu'on appelle des Seigneurs, ou la Chambre Peinte. Quoique le Bill ait été approuvé par les deux Chambres, il ne passe point si le Roi ne vient en Habits Royaux, & ne le touche avec son Scep-

tre ;

tre ; ce qu'il fait en disant , *le Roi y consent*. Lorsqu'il dit , *le Roi s'avisera* , cela fait entendre qu'il ne veut pas le passer , & alors le Bill n'a aucun effet.

Ce qu'on appelle le Grand Comité , c'est lors qu'après avoir proposé une affaire , l'Orateur descend de la Chaire pour laisser chacun dans la liberté de se parler , non pas en demeurant en la place , mais en se promenant avec ceux dont on veut prendre l'avis. Après qu'on s'est ainsi consulté les uns les autres , pendant quelque-temps , l'Orateur remonte dans la Chaire , & tout le monde reprend sa première place. Il se fait un silence , & cela veut dire , être en Parlement. Chacun peut alors parler à son tour sur la chose proposée , & aussi long-temps qu'il veut , mais seulement une fois.

Le Roi d'Angleterre ne peut faire aucunes levées , ni passer de nouveaux Actes sans le Parlement , qui pourtant n'a point de pouvoir par lui-même , & où tout ce qu'on résout , ne sçaurait avoir de force que par l'autorité que le Roi lui donne. Il y a plusieurs affaires que chaque Chambre traite par Comité , c'est-à-dire , qu'elle choisit des Commissaires pour les résoudre. Quelquefois la Chambre haute & la Chambre basse en nomment pour la même affaire , & cela s'ap-
I pello

pelle grand Comité. On dit que la Chambre se met en Comité, ce qui est plus ordinaire à la Chambre basse, quand il est permis à chacun de dire ce qu'il pense d'une affaire, sans que ce soit opiner. Alors la même personne peut demander à parler plus d'une fois, & on l'écoute ; mais lorsqu'on opine, après que l'on a parlé une fois, on n'a plus la liberté de rien dire.

HOLLANDE, PAYS-BAS.

LE bruit court que les Etats Généraux ont résolu de lever vingt-deux nouvelles Compagnies de Suisses : sçavoir, huit dans le Canton de Berne, cinq dans celui de Zurich, cinq dans les Cantons de Glaris & d'Appenzel, & quatre chez les Grisons.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

Dona Sebastienne de Mendoza, sœur de Dom Garcias de Mello, autrefois Grand Veneur de Portugal, mourut vers la fin du mois de Janvier dernier à Lisbonne, dans le Monastere de l'Esperance, âgée de 99. ans.

Dom Duno - Alvarez - Pereira de Mello, Premier Duc de Cadaval, quatrième Marquis de

de Ferreira, cinquième Comte de Tentugal, Conseiller au Conseil d'Etat, & au Conseil de Guerre, President du Tribunal du Desembargo du Palais, Mayordome-Mayor des trois dernières Reines de Portugal, Mestre de Camp General auprès de la personne du Roi, & General de la Cavalerie de la Province de l'Estremadoure, mourut à Lisbonne le 29. du même mois, âgé de 89. ans. Le Roi, pour donner des marques particulieres de sa bienveillance envers cet illustre mort, qui avoit l'honneur d'être parent de S. M. a pris le grand deuil, & a ordonné à toute sa Maison de le porter. Ce Seigneur étoit fils de François Pereira-de-Portugal de Mello, second du nom, Marquis de Fereira, Comte de Tentugal, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, Grand Veneur de Portugal, General de la Cavalerie, Grand Maître-d'Hôtel de la Maison du Roi Jean IV. & Ambassadeur Extraordinaire en France en 1641. Il avoit épousé en premières nôces Marie de Faro, veuve du Comte de la Fera; en secondes, Marie-Angelique-Henriette de Lorraine, fille aînée de François de Lorraine, Comte d'Harcourt, dont il a eu une fille mariée au Marquis de Fontes, Comte de Penaguiante, morte en Novembre 1699. & qui a laissé un fils & trois filles; & en troisièmes nôces Marguerite de Lorraine, fille aînée de Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac & de Brionne, Grand-Ecuyer de France, & de Catherine de Neufville-Villeroy dont il a eu Louis de Portugal-Pereira, Marquis de Fereira, mort de la petite verole le 13. Novembre 1700. sans laisser de posterité de Louïse de Portugal, fille légitimée de Pierre, Roi de Portugal, qu'il avoit épousée en 1695. James de Portugal, second Duc de Cadaval, qui lui succede, &

I ij qui

qui a épousé avec dispense le 16. Septembre 1702. la veuve de son frere, & quatre filles; l'une mariée au Comte de Saint Jean, fils aîné du Comte de Tavora; la seconde, au Comte de Villar-Mayor; la troisième, au Comte d'Albos, & la dernière au Comte d'Alvas.

François Farnese, Duc de Parme, mourut à Plaisance la nuit du 25. au 26. Fevrier, dans la 49. année de son âge, étant né le 19. de Mai 1678. Il avoit épousé avec dispense, le 8. Decembre 1695. Dorothee-Sophie, fille de Philippes-Guillaume, Electeur Palatin, veuve d'Odoart Farnese II. du nom, Duc de Parme, son frere aîné, & mere de la Reine, épouse du Roi d'Espagne. Comme il n'en a point eu d'enfans, Antoine Farnese, son frere puîné, lui succede. Le corps de ce Prince fut inhumé le 1. de ce mois dans l'Eglise des Capucins de Parme, où est la sepulture de ses Ancêtres.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 1. de ce mois, le Roi & la Reine revinrent de Marly au Château de Versailles.

Le 2. premier Dimanche de Carême; le Roi entendit dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique; & l'après midi S. M. assista à la Prédication du P. Surian, Prêtre de l'Oratoire, qui prêcha devant le Roi le 5,

Le 11. le P. Jean-Bernard de Saint Jérôme, General des Carmes Déchaufsez, eut audience publique du Roi & de la Reine, étant conduit par le Comte de Monconseil, Introdacteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre à Paris dans les Carosses de L. M. & après avoir été traité par les Officiers du Roi, avec plusieurs des Religieux qui l'accompagnoient, il fut reconduit dans les mêmes Carosses avec les ceremonies accoutumées.

Le 13. le Duc de la Force, Pair de France, prit séance au Parlement avec les ceremonies ordinaires.

Le Roi a pris plusieurs fois, à son ordinaire, le divertissement de la Chasse pendant le cours de ce mois, celle du Loup dans la Forêt de Saint Germain, celle du Chevreüil dans la Forêt de Marly, celle du Lievre dans le grand Parc de Versailles, &c.

La Reine a été saignée par précaution, & a presque toujours gardé la chambre ou le lit depuis son retour de Marly jusqu'au 14. de ce mois, que S. M. alla entendre la Messe à la Chapelle. Auparavant on la disoit dans son appartement.

Le 18. la Reine recommença à souper à son grand couvert avec le Roi.

Le Baron de Châteauneuf, fils de feu

510 MERCURE DE FRANCE.

M. Desmarêts , a vendu son Regiment, avec l'agrément du Roi , au Duc d'Epernon , petit-fils du Duc d'Antin.

Le Regiment de Levi , Cavalerie , vacant par la mort du Marquis de Levi , a été donné au Comte de Levi - Château-Morand.

Le Roi a nommé Lieutenant General de ses Armées Navales , le Comte de la Luzerne , Chef d'Escadre.

Le Duc de Fitzjames , âgé de 18. ans , qui avoit été reçu Gouverneur du Haut & Bas Limosin , en survivance du Maréchal-Duc de Barwick , son pere , est entré au Seminaire de Saint Sulpice , où il a pris l'habit Ecclesiastique.

Il est arrivé à Paris par la Riviere , vingto-huit pieces de Canon de fonte , onze Mortiers , & onze Pierriers. Cette Artillerie vient du Havre-de-Grace par Rouen. Elle doit remonter par la Marne jusqu'à Châlons , d'où on la transportera à Strasbourg.



PRO-

PROMOTION d'Officiers de Marine, par laquelle le Roi a nommé vingt-cinq Capitaines de Vaisseaux, cinq Capitaines de Fregates, quarante Lieutenans de Vaisseaux, & quatre-vingt-douze Enseignes.

Capitaines.

MESSIEURS,

De Bandeville Saint-Perier.	Laduz - de - Vieux - Chant.
De Sorgues.	D'Avaugour.
De Chaon.	D'Orves.
Le Comte Desnos.	Le Comte Marquese.
De Montlaur.	De Fouillouse.
De Gand.	De l'Estenduere.
Le Comte du Ligondez.	De l'Islelot.
Le Marquis de Girenton.	De Marandé.
Le Marquis de Champigny.	Lajaille.
Le Chevalier de Nesmond.	Le Chevalier de Piofin.
De Beauharnois Beaumont.	Le Chevalier de Rochouart - Montpipau.
Le Chevalier d'Espinau.	Le Chevalier d'Estourmelles.
	Le Sieur de Joyeux, nommé Capitaine de Port, au Havre.

Capitaines de Fregates.

MESSIEURS,

Lamirande.	Descours.
De Brach.	Du Deffans.
Jamain.	

I iiij Lieutenans

612 MERCURE DE FRANCE.

Lieutenans de Vaisseaux.

MESSIEURS,

Marquisan.	mentières.
Du Quesnel.	De Nouailles.
Gaudin.	De Conteneuil.
De Menneville.	Le Chevalier Dalbert-
De Pontevéz-la-Gar-	du-Chefne.
de.	Le Chevalier de Tre-
De Belleisle-la Queüe.	falgan.
Dalbertas-Dauphin.	Gautier de Girenton.
Le Chevalier de Vil-	Le Chevalier du Bois-
lages.	de la-Mothe.
Murat de la Brouste.	De Fenis.
De Karo.	Le Chevalier de Foli-
De Saurins, Aide-ma-	gny, Ayde-Major.
ajor.	De la Bedoyere.
De Manerbe.	Cesar Boulainvilliers.
Mandeloët de Lancez.	Le Comte du Guay.
Le Chevalier de Noë.	D'Amblimont.
Fremont - de - Ville-	La Bernardais.
neuve.	De Boisjollan.
Le Chevalier de Saint-	Des Boisclairs.
Legier-la Sauzaye.	La Roche-Coëtlogon.
De Marsillac-Cham-	Du Quesne-Guitton.
bon.	De Pardaillan.
Barilly.	Le Chevalier de Con-
D'Hericourt.	flans-Brienne.
Le Chevalier de Fro-	Du Quesne-Monier.

En seignes de Vaisseaux.

MESSIEURS,

De Brescauvel.	Audiffredy.
Hector.	De S. André.
Du Rouret.	Du Plessis-Parfaut.
	Taurins.

Taurins-Dannat.	De Gouyon Miniac.
De Penhouet du Guer-	Macnemara.
meur.	Du Guay.
D'Elbenne.	De la Giroüardiere.
La Croix - de - Merar-	Chabot de Villeneuve.
gues.	De Cogolin.
Penandref de Kanstret.	De Marquaifac.
Du Breüil.	De Crenan.
Courtois.	De Sanzay.
De Verthamont.	La Roche Jaquelin.
Tourris.	Du Quesne-Menevil-
Dumolin.	le.
Kguern de Khuel.	De Boisgeflin.
Dalbert.	De Motheux l'aîné.
De Sabran-Salperine.	Dorcize.
Lassigny.	Tremigon.
Chantassin.	Du Filleul.
Le Chevalier d'Aubi-	Porter.
gny, cadet.	Chasteloger - la-Clue-
Le Chevalier de Saint-	fabran.
André.	Le Chevalier de Mo-
De la Faluere.	reville.
Lesquen-Mottaïs.	L'Illeau.
Dompart.	Le Chevalier de la
De Mariol.	Bretesche,
Du Vignau-	Des Herbiere.
Du Poyer.	Delcampe.
Poulconq.	Du Reveft.
Dupuy.	De Castillon l'aîné.
Dinqueville.	De Vic-Pontgibaut.
Dosseville.	De Serigny.
Du Cambout.	De Polignac.
Le Tartier.	Hocquart.
De Penverne.	De Rochechoüart.
De Lizardais.	De la Varenne.
Saint Hypolite.	Le Chevalier de Viens-
Du Chaffaut.	ne.
De Saint-Maurice.	De Sorel.

614 MERCURE DE FRANCE.

Le Chevalier de Bel- linguant.	vagnac.
De Caumont.	Rozily-de Meros
Dé Charmail.	De Saint Riveul.
Dannat de Montmaur.	Le Chevalier de Cat- meil.
De Scepeaux de la Roche-Noyan.	Le Chevalier de Kufo- ret.
Le Chevalier de Chau- vereau.	Le Chevalier de Coët- logon.
Le Chevalier de Thi- vas.	Le Chevalier d'Eaux de Raimondis.
De Thierfanville.	La Valette-Thomas.
Hubert de Lauberdier.	Le Marquis de Cha- vagnac.
Le Chevalier de Cha-	

Le Sieur Laurent Secours, né à Villeneuve-les-Genest, Diocèse de Sens, âgé de quarante ans, qui depuis dix-sept années exerce la profession d'Oculiste dans les principales Villes du Royaume, a fait le mois dernier à Paris à M. Delaunay, Directeur de la Monnoye des Médailles, l'operation de deux Cataraçtes qu'il avoit depuis long-temps; & quoique très-avancé en âge, il n'a eu depuis cette operation aucunes fluxions, ni aucun des accidens auxquels sont ordinairement sujetes ces sortes d'operations; en sorte que M. Delaunay voit présentement très-clair.

Lorsque le Sieur Secours est à Paris, on a des nouvelles au College de Cluni, Place de Sorbonne, où il a un appartement.

Le 16. de ce mois, le Comte de Lautrec, Brigadier des Armées du Roi, & Mestre de Camp du Regiment d'Infanterie de la Reine, prêta serment entre les mains du Roi pour la Charge de Lieutenant General de la Haute Guyenne, dont Sa Majesté l'avoit honoré sur la démission du Marquis d'Ambres, son frere.

Sa

Sa Majesté accompagna aussi cette grace d'un Brevet de revenue de cent mille livres, en consideration de ses services. Le Marquis d'Ambres, son frere, avoit obtenu cette Charge en 1712. sur la demission du Marquis d'Ambres, son pere.

Le 23. de ce mois, quatriéme Dimanche de Carême, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles, la Messe chantée par la Musique. Pendant la Messe du Roi, l'Evêque de S. Papoul, prêta serment de fidelité entre les mains de S. M. L'après midi L. M. assisterent au Sermon du P. Surian, Prêtre de l'Oratoire.

Le 25. le Comte de San-Severino d'Aragon, Envoyé extraordinaire de Parme, eut en grand Manteau de deuil, Audiance publique du Roy & de la Reine, dans laquelle il donna part à L. M. de la mort du Duc de Parme, dont on a déjà parlé. Il fut conduit à ces deux Audiances par le Comte de Monconseil, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 29. Mars, jour de la clôture du Theatre, l'Académie Royale de Musique donna pour la troisiéme fois l'Opera de *Pirame & Tisbé* pour les Acteurs, comme cela se pratique toutes les années. Cette Piece qui fut excellemment representée, attira un très-grand concours: la D^{lle} Camargo y dansa les Caracteres de la Danse avec un applaudissement general. On prépare l'Opera de *Medée & Jason* pour être donné après Pâques.

Le 25. Fête de l'Annonciation, le Concert Spirituel recommença au Château des Tuilleries. On joua d'abord un Concerto de Muzette, avec Haut-Bois & accompagnement, qui fit un fort grand plaisir; on chanta ensuite le *Confite mini*, Motet de feu M. de la Lande; M^{lle} An-

tier y chanta à son ordinaire , c'est-à-dire, avec les applaudissemens qu'on ne sçauroit lui refuser. Le sieur Blavet, dont on a déjà eu occasion de parler plusieurs fois, joua ensuite un Concert de Flute, avec une justesse, une vivacité & une précision admirable. Le Concert fut terminé par le *Te Deum* du même M. de la Lande. M^{lle} le Maure qui n'avoit pas encore paru à ce Concert, y chanta pour la première fois, & fut fort applaudie ; elle chantera dans les autres Concerts qu'on donnera dans la Quinzaine de Pâques.

BENEFICES DONNEZ.

L'Abbaye Reguliere de Nôtre-Dame de Beaulieu, Ordre de Prémontré, Diocèse de Troyes, vacante par la démission du Pere Mathon, a été donnée au Pere Charles le Blanc de Maisons Davigny, Religieux du même Ordre.

L'Abbaye Darcisses, Ordre de S Benoist, Diocèse de Chartres, vacante par la démission de la Dame Persean, en faveur de la Dame Jeanne Françoisse Rossignol, Novice du même Ordre.

L'Abbaye de Montpeiroux, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Clermont, vacante par le décès de M. Destin, en faveur de M. François de S. Marfal de Conros, Clerc Tonsuré du Diocèse de S Flour.

Le Prieuré de S. Martin de Tauxigny, Ordre de S. Benoist, Diocèse de Tours, vacant en Regale par le décès de M. Poictevin, en faveur de M. Louis de Bras, Superieur du Séminaire de Tours, auquel Sa Majesté le donne en continuation de Commande.

L'Abbaye de Saint Vigor de Cerisy, Ordre
de

de Saint Benoist, Diocèse de Bayeux, vacante par le décès de M. de Vendome, a été donnée à M. Paul d'Albert, Prêtre du Diocèse de Paris.

L'Abbaye Commandataire de la Trinité de Vendome, Diocèse de Blois, Ordre de saint Benoist, vacante par le décès de M. de Vendome, en faveur de M. de Rastignac, Archevêque de Tours.

L'Abbaye de S. Clement dans la Ville de Metz, de l'Ordre de S. Benoist, vacante par le décès de M. Bessieres, en faveur de M. de Seefmaisons, Prêtre, Aumônier de Sa Majesté.

L'Abbaye Dangles, Ordre de S. Benoist, Diocèse de Luçon, vacante par le décès de M. de S. Hermine, en faveur de M. l'Abbé Menou Charnisery, Prêtre, Grand Vicairé de Chartres.

L'Abbaye de Breuil-Herbaut, Ordre de S. Benoist, Diocèse de Luçon, vacante par le décès de M. Bessieres, en faveur de M. l'Abbé du Solier, Prêtre du Diocèse de Limoges.

L'Abbaye d'Essey, Ordre de S. Benoist, Diocèse d'Agen, vacante par le décès de M. de la Lustiere, en faveur de M. l'Abbé Salomon, Prêtre, Chapelain de Sa Majesté.

L'Abbaye de Pontault, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Aire, vacante par le décès de M. de Poudeux, en faveur de M. de Revol, Evêque d'Oleron.

L'Abbaye d'Yvry, Ordre de S. Benoist, Diocèse d'Evreux, vacante par le décès de M. de Vendome, en faveur de M. Anisson, Prêtre, & Grand Vicairé de l'Archevêché de Lyon.

L'Abbaye de Longuay, Ordre de Prémon-

tré.

618 MERCURE DE FRANCE.

tré, Diocèse de Reims, vacante par le décès de M. Dautecourt, en faveur de M. l'Abbé Néel, Prêtre, Docteur de Sorbonne.

Siege de Gibraltar.

LE Comte de Las Torres, Capitaine General de l'Armée d'Andaloufie, fit ouvrir la tranchée devant Gibraltar la nuit du 22. au 23. de Février. Le Gouverneur de cette Place ayant reconnu le 21. après midy qu'on travailloit à établir une Batterie près de la Tour du Moulin, du côté du Ponant, & que le 22. au matin on continuoit ce travail avec beaucoup d'ardeur, écrivit au Comte de Las-Torres pour protester contre ces premiers actes d'hostilité. Ce General n'ayant pas fait une réponse satisfaisante, vers les quatre heures après midy, on tira de la Place un coup de Canon à boulet sur les travailleurs; ce qui servit de signal aux autres Canoniers, pour faire pendant le reste du jour plusieurs décharges de Canons du côté de la Batterie des Espagnols, qu'ils continuerent d'établir, malgré le feu des Anglois. L'ouverture de la tranchée fut faite par 1500. travailleurs, dirigés par une Brigade d'Ingenieurs, & soutenus de 5. Bataillons d'Infanterie, commandés par le Marquis d'Alonche, le plus ancien des Lieutenans Généraux, Dom Rodrigue Peralta, Maréchal de Camp, le Marquis de Torre-Mayor, Brigadier, un Colonel & d'autres Officiers, à la tête desquels le Comte de Las-Torres marcha depuis le Camp jusqu'au pied du Rocher de la Montagne de Gibraltar, où les travailleurs commencerent à remuer la terre. Le 23. à la pointe du jour, les Assiegez firent un grand feu de mousqueterie du haut de

de ce Rocher, & jetterent en même-temps du haut de la Montagne plusieurs Bombes & une grande quantité de Grenades & de pierres sur les Assiégeans, & deux heures après ils firent approcher de la plage du Levant deux Vaisseaux de Guerre & une Balandre, & deux autres Vaisseaux, de la plage du Ponant, d'où ils canonèrent & bombardèrent les Troupes Espagnoles, secondés par l'Artillerie du vieux Mole, & par les Mortiers de la Place qui firent un feu continuel jusqu'au soir. Il y eut ce jour-là du côté des Assiégeans, 19. hommes tuez, entr'autres deux Capitaines & un Enseigne, & 45. blesez, dont les principaux sont le Marquis de Torre-Mayor, Brigadier, qui a été blessé au bras, deux Capitaines & un Enseigne.

Vers le soir il arriva au Camp 30. Bâtimens chargez de munitions de Guerre. La nuit du 23. au 24. le Marquis de Verboom, Lieutenant General des Armées du Roy d'Espagne & Ingenieur Général, le Comte de Zueveghen, Maréchal de Camp, & le Brigadier Dom-Juan de Gages, monterent la tranchée avec la seconde Brigade des Ingenieurs, 1000. travailleurs & un pareil nombre de Troupes que la nuit précédente, ayant le Comte de Las-Torres à leur tête. Pendant cette nuit on se mit à couvert de l'Artillerie des Vaisseaux Anglois, & l'on ouvrit la communication qui avoit été commencée la nuit précédente, & que les Bombes des Assiegés avoient empêché d'achever. Ils continuerent pendant le jour à faire un grand feu, mais les Batteries des Espagnols ayant commencé vers les dix heures du matin à tirer sur les Vaisseaux Anglois, ils furent obligez de se retirer: il y eut ce jour-là 4. hommes tués, & 49. blez, entr'autres deux

226 MERCURE DE FRANCE.

deux Capitaines, deux Lieutenans & deux Enseignes. Vers le soir, les Anglois canonèrent un petit Bâtiment Espagnol, chargé de 6. Canons de bronze & de 8. pierriers; & l'ayant fait attaquer par des Chaloupes armées dans le temps qu'il étoit prêt à débarquer, un détachement des Troupes du Camp alla à son secours, & fit retirer les Chaloupes Angloises qui s'emparèrent cependant d'une Barque Espagnole chargée de Madriers, qui étoit alors sur la plage, entre Gibraltar & les Algezirs. La nuit du 24. au 25. la tranchée fut montée par le Comte de Glimes, Lieutenant General, Don Jérôme de Solis, Maréchal de Camp, Don Gregoire Gual-y-Pueyo, Brigadier, & par 6. Bataillons de 300. hommes chacun: on perfectionna les travaux, & l'on acheva la premiere ligne parallele. La même nuit, la Batterie de 8. Canons de fonte près de la Tour du Moulin fut mise en état de tirer. Le feu de la Place fut très-vif le jour suivant; les Assiegeans eurent 4. hommes de tuez & 16. de blesez par les Bombes. Les Vaisseaux Anglois s'étant retirez, passerent du côté du Levant de la Baye pour aller croiser vers son Detroit, & les autres canonèrent les Bâtimens Espagnols dans les plages des Algezirs & du Ponant: vers le soir, il arriva au Camp Espagnol 20. Canons de bronze de 24. livres de Boulet. La nuit du 25. au 26. le Comte de Montemar, Lieutenant General, Don Pierre de Castro, Marechal de Camp, & le Chevalier de Sayve, Brigadier, monterent la tranchée avec un pareil nombre de Troupes que la nuit precedente: ils firent ouvrir un boyau servant de retranchement du côté de la mer, pour se mettre à l'abry du Canon des Vaisseaux de Guerre Anglois: les Assiegez firent un

un grand feu pendant tout le jour , & il y eut un homme tué & 8. blesez. La nuit du 26. au 27. la tranchée fut montée par le Lieutenant General Dom François de Ribadeo, le Marquis de Montreal, Marechal de Camp, & le Marquis de Bay, Brigadier : on perfectionna tous les travaux , & il y eut pendant le jour 2. hommes tuez & 4. blesez. La Batterie de 10. Canons qu'on avoit élevée le 25. dans la plage du Levant pour empêcher les Vaisseaux Anglois de s'approcher, ayant mis les Troupes de la tranchée à l'abri de leur feu, on en dressa le 27. une autre de pareil nombre de Canons, à la gauche de celle de 8. qui est près de la Tour du Moulin du côté du Ponant ; & à la gauche de celle-ci, une de Mortiers ; ces deux Batteries sont destinées à ruiner les defenses des Fortifications exterieures de la Place : on a continué d'y travailler pendant la nuit du 27. au 28. La tranchée fut montée le 28. au soir par le Marquis d'Alonches, Lieutenant General, le Duc de Castro-Pinano, Marechal de Camp, & le Brigadier Dom Lucas Ferdinand Patinho.

Les Chaloupes des Vaisseaux Anglois s'emparerent le 28. au matin de 2. Barques chargées de fascines ; & deux autres Barques Catalanes ont donné la chasse à deux Barques Angloises.



M O R T S , N A I S S A N C E S ,
& Mariages.

LE mois dernier mourut à la Fleche, dans la maison de M. Morabin, ancien Conseiller, Damoiselle Louise Bidault, âgée de 101. an.

622 MERCURE DE FRANCE.

Honoré-François, Marquis de Levi, Maître de Camp de Cavalerie, fils unique du Duc de Levi, Lieutenant General des Armées du Roi, Commandant pour S. M. au Comté de Bourgogne, Gouverneur des Villes & Citadelles de Charleville & Mezieres, Lieutenant de Roy dans le Bourbonnois; & de Dame Françoisse d'Albert de Chevreuse, mourut le 25. Février âgé seulement de 21. an.

Dame Jeanne Chomel, épouse de Jacques-Louis le Marié, Chevalier, Comte de la Marie, & de Terni, titré de Castille, cy-devant Intendant de l'Electorat de Trèves, & des Armées du Roy en Allemagne, en Flandres & en Espagne, est morte à Paris le 4. de ce mois, âgée de 45. ans.

Le P. Jean Polinier, Abbé de sainte Geneviève & Superieur General des Chanoines Réguliers de la Congregation de France, mourut dans cette Abbaye le 6. de ce mois, dans la 81. année de son âge, après avoir occupé cette place pendant onze ans & cinq mois; ayant été élu quatre fois par les Chapitres Generaux de sa Congrégation. Le P. Gabriël de Riberville, son premier Assistant & ancien Abbé de cette Abbaye, lui succede.

Jacques Berenger, Comte du Guast, Maréchal des Camps & Armées de S. M. est mort depuis peu dans une de ses Terres en Dauphiné, âgé de plus de 80. ans.

Philippe de la Vieuville, Ecuyer, Seigneur de Mandi, Arvigni, Villebouvet, &c. Grand-Audancier de France, mourut à Paris le 7. de ce mois, âgé de 65. ans.

Dame Anne-Marie- Geneviève Rouhaut, de Gamache, veuve d'Antoine Philibert, Marquis de Torey, &c. Maréchal de Camp des Armées du Roy, mourut le 7. de ce mois, âgée de 45. ans.

..... Jean

Jean-Baptiste Pignot, Ecuyer, Sieur du Houffay, Maréchal des Logis de la Maison du Roy, mourut le même jour, âgé d'environ 74. ans.

Le Comte de Boulainvilliers, Commissaire General de l'Artillerie de la Marine à Rochefort, y est mort le 15. de ce mois, âgé d'environ 55. ans.

M. Jacques de Matignon, ancien Evêque de Condom, Abbé de l'Abbaye de S. Victor de Marseille, Ordre de S. Benoît, mourut à l'Hôtel de Matignon le 15. du même mois, âgé d'environ 84. ans, étant né le 27. Mars 1643. Le 17. au soir il fut porté en grand Convoi à l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice, & mis dans le Caveau du Chœur de cette Eglise. Ce Prélat, recommandable par sa piété, a souhaité d'être transporté & inhumé dans son Abbaye de S. Victor. Cette celebre Abbaye, presque la plus ancienne de l'Occident, & dont l'origine remonte au fameux Abbé Cassien, renferme, non-seulement dans son enceinte, mais encore dans l'étendue de son district, les Cendres de plusieurs Martyrs, & Saints Confesseurs de J. C. en sorte que par cette raison on a donné le nom de *Paradis* à une grande portion de ce District. L'Eglise de S. Victor contient aussi les Tombeaux de plusieurs Personnages illustres par leurs Dignitez, par une éminente vertu & par une sainte érudition. On y distingue surtout celui du Pape Urbain V. qui fut d'abord simple Religieux de S. Victor, puis Abbé de la même Abbaye, & enfin Chef de l'Eglise universelle, lequel voulut être inhumé parmi ses anciens Freres & ses chers Disciples. Le pieux Prélat, qui a marqué le même desir par son Testament, étoit le 4^e des douze enfans de François de Matignon, Comte de

624 MERCURE DE FRANCE.

de Torigny, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General au Gouvernement de Normandie, &c. & de Dame Anne Malon de Bercy, Il étoit frere du Comte de Matignon, Chevalier des Ordres du Roy, &c. mort depuis peu; du dernier Evêque de Lizieux & de M. le Maréchal de Matignon, qui est le dernier qui reste de la nombreuse & illustre Famille dont on vient de parler. Il étoit aussi oncle du Duc de Valentinois, Pair de France, &c. fils unique du Comte de Matignon, lequel a épousé l'Héritiere de la Maison de Grimaldi Monaco, du Comte de Gacé, Chevalier des Ordres du Roy, de M. l'Evêque de Courance & du Marquis de Matignon, tous trois fils de M. le Maréchal. Matignon porte pour Armes, *Ecartelé au 1. & 4. d'Argent, au Lion de gueulle armé, lampassé & couronné d'or, qui est de Matignon. Au 2. de France au Lambel de gueulle de 3. pendans, au Bâton peri en abyssme, qui est d'Orleans Longueville: & au 3. aussi de France, au Bâton de gueulle, peri en bande, qui est de Bourbon-Condé.*

Dame Charlotte le Prince de la Bretonniere, Comtesse d'Herouville, Dame de Villeroy, veuve de M. Antoine de Ricoüart, Chevalier Conseiller du Roy, Maître des Requêtes, morte le 19. de ce mois, dans la 85^e année de son âge.

Anne-Geneviève de Levi-Vantadour, épouse d'Hercules Meriadeck de Rohan, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roy, & Gouverneur des Provinces de Champagne & de Brie, mourut à Paris le 21. de ce mois, dans la 55^e année de son âge. Elle avoit été mariée en premieres Noces au Prince de

de Turenne, qui mourut à Enguyen le 4^e Août 1692. des blessures qu'il avoit reçues au Combat de Steenkerk.

M. Jean-Baptiste-Robert Auget, Chevalier, Seigneur & Baron de Monthion, Joffigny, Minerval, &c. Conseiller du Roy en les Conseils, Maître Ordinaire en sa Chambre des Comptes, fut marié par M. l'Abbé Payen, Chanoine de l'Eglise de Paris, le Mardi 18. de ce mois, à une heure du matin, en l'Eglise de S. Paul, avec Demoiselle Catherine-Marie François Suriret de S. Remy, fille de M. Suriret, Seigneur de S. Remy, Petit-Val, &c. Trésorier des Ponts & Chaussées de France, & de Dame Marie Vachereau, petite-fille de M. Suriret de S. Remy, Ecuyer, Commissaire d'Artillerie, & de Demoiselle Henault de Cantorbe, & arriere-petite-fille de M. Suriret de S. Remy, Secrétaire du Roy. M. de Monthion est fils de M. Jean Auget, Chevalier, Seigneur de Boissy, Baron de Monthion, &c. Président au Bureau des Finances de Paris, & de Dame Louise Geneviève Cousinet, & petit-fils de M. Paul Auget, Ecuyer, Seigneur du Soffoy, Gentilhomme ordinaire du Roy, & de Dame Marie le Camus.

Dame Marie-Anne François de Montmorin, épouse de Pierre de Chambon, Marquis d'Harbouville, Lieutenant de Roi de l'Orleanois, & Capitaine au Regiment des Gardes Françoises, accoucha le 17. Février d'une fille qui fut nommée sur les Fonts Marie-Geneviève, par Alexandre de Chambon, Chevalier d'Harbouville, Officier Major au même Regiment, & par Demoiselle Geneviève de Montmorin.

Dame Marie-Louïse Chuberé, épouse de M. Jean Baptiste-Auguste le Rebours, Conseiller

sailler au Parlement de Paris, accoucha le vingt du même mois d'une fille, qui fut nommée Louise-Magdelaine, par Charles-Pierre Augé, Seigneur de la Jubouere, & par Dame Magdelaine de Rebours, épouse de Charles-Nicolas Huguet de Semonville, Doyen du Parlement.

Dame Marie-Françoise de Levi, épouse de Joseph-François de la Croix, Marquis de Castries, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Montpellier, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Chevalier des Ordres de S. M. & Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, accoucha d'un fils le 25. Février, lequel fut nommé Charles-Eugene-Gabriel, par Charles-Eugene de Levi, Duc & Pair de France, Lieutenant General des Armées du Roy, Commandant en Chef en Franche-Comté, & par Dame Gabrielle-Victoire de Rochechouart, Mortemar, veuve d'Alfonse de Crequi, Duc de Lesdiguières, Pair de France, &c.

Dame Anne le Clerc de Lesseville, épouse de Claude-François Bidal, Marquis d'Asfeld, Chevalier de la Toison d'Or, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur du Château-Trompette, & Directeur General des Fortifications de France, accoucha d'une fille le premier Mars; elle fut nommée Françoise-Charlotte, par Charles-Nicolas le Clerc de Lesseville, Chevalier, Comte de Charbonniere, Baron d'Auton, Maître des Requêtes, Intendant en Bearn, & par Dame Magdelaine-Charlotte-Françoise le Clerc de Lesseville, Comtesse de Charbonniere, &c.

Addition

Addition aux Nouvelles Littéraires.

On assure que M. l'Abbé D. F. travaille depuis trois mois à un Ouvrage en 2. vol. in 12. qui doit paroître vers Pâques. C'est, dit-on, la Traduction d'un Livre Anglois tout nouveau, qui a eû un succès prodigieux à Londres, & dont l'Auteur est l'illustre M. SWIFT, qui a déjà donné au Public plusieurs Ouvrages très-estimez, & surtout le *Conte du Tonneau*, Livre assez connu en France. Celui dont il s'agit, est intitulé : *Voyages du Capitaine Gulliver*; Ouvrage d'imagination, semblable à celui de *Cyrano de Bergerac*, & qui renferme une Satyre generale contre la Nature Humaine, & surtout une Critique des mœurs & des usages des Anglois. Tout ce qui a paru jusqu'ici de M. SWIFT est si ingenieux, qu'on s'attend à trouver dans la Traduction qui va paroître, de quoi picquer le goût des Connoisseurs, c'est-à-dire, une Morale très-fine & très-enjouée. Ce sont differens *Voyages*, dans l'Isle des *Pigmees*, dans le Royaume des *Geans*, dans une *Isle Aérienne & volante*, dans le *Pais des Chimenes*, dans l'Isle des *Enchanteurs*, dans le Royaume des *Immortels*, enfin dans l'Isle des *Chevaux*, où les animaux

628 MERCURE DE FRANCE.

animaux ont de la raison & patissent. Toutes ses fictions sont, dit-on, traitées fort agréablement, & donnent lieu à des Images riantes & à des Reflexions sensées, qui plairont beaucoup, si elles sont bien exprimées en notre Langue, comme il y a quelque lieu de l'esperer. Cette Traduction de l'Ouvrage de M. SWIFT s'imprime chez Martin, rue S. Jacques, chez Guerin, vis-à-vis S. Yves, & chez la veuve Coutelier, Quay des Augustins.

On imprime chez le Breton, pere & fils, Quay des Augustins, outre le *Philosophe Marié* de M. Destouches, le *Philosophe dupe de l'Amour*, qui a été goûté sur le Théâtre Italien, & qui, comme tout le monde en est convenu, est écrit avec beaucoup d'esprit, & de délicatesse. L'un & l'autre paroîtront immédiatement après les Fêtes de Pâques.

APPROBATION.

J'ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le *Mercure de France du mois de Mars*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris, le 2. Avril 1727.

HARDION.
TABLE



T A B L E.

P ieces Fugitives. Le Roy gouvernant par lui-même, Ode,	415
Description d'une nouvelle Horloge Astronomique,	422
Épître A. M. de B.	438
Lettre sur l'état de S. Bruno avant sa Re- traite,	449
Ode sur l'éducation de Mademoiselle de Ver- mandois,	445
Seconde Lettre sur l'étude des Enfans,	449
Remercement en Vers, à la Reine,	466
La Poésie à la Peinture, sur un Tableau, &c	467
Épître en Vers à M. de Largilliere,	470
Nouveaux Eclaircissmens sur l'Épigramme de Poissi,	477
Compliment en Vers, à la Maréchale d'Estrees,	485
Remarques sur quelques Pieces du Mercure de France, de l'année 1726.	488
Enigmes,	499
NOUVELLES LITTERAIRES, &c.	501
Le Diable Boiteux, <i>Extrait</i> ,	517
Nouveau Plan de Paris, Souscription,	526
Chanson notée, &c.	531
Spectacles,	<i>ibid.</i>
Comédie du Berger d'Amphrise, <i>Extrait</i> ,	532
Lettre au sujet de cette Piece,	543
Extrait de la Comédie du fils indocile,	552
Le Philosophe Marié, Comédie nouvelle, <i>Ex- trait</i> ,	570
Nouvelles de Turquie & suite de la Guerre	K &c

& des révolutions de Perse,	588
De Russie,	592
De Pologne,	594
De Suede, Dannemarc & Allemagne,	595
D'Italie & d'Espagne, Tremblement de terre,	599
Grande Bretagne & Pays-Bas,	602
Explication des mots de Püll & Comité,	<i>ibid.</i>
Morts des Pais Etrangers,	606
Nouvelle de la Cour, de Paris, &c.	608
Promotion des Officiers de Marine, &c.	611
Benefices donnez,	616
Siege de Gibraltar,	618
Morts, Naissances & Mariages,	621

Errata de Février.

Page 364. l. 12. de pere, *lisez* de mon pere.
 P. 381. l. 2. qu'il a entreprises, *l.* qu'il en-
 treprit. P. 386. l. 21. du Basset, *l.* du Basset.

Fautes à corriger dans ce Livre.

Page 502. l. 4. du bas, premiere & seconde,
lisez, premier & second. Page 511. l. 10.
 ancien, *l.* ancienne. P. 549. L. 28. témoins, *l.*
 le moins. P. 576. l. 26. Melite, *l.* Ariste. P. 577.
 l. 3. de Melite, *l.* d'Ariste. P. 586. l. 14. chers,
l. cheres. P. 592 l. 3. Camadan, *l.* Hamadan.
 P. 595. l. 23. Biskensfeldt, *l.* Birkenfeldt.

L'Air noté regarde la page

531